

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 69 (2005)
Heft: 273-274

Buchbesprechung: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMPTES RENDUS

REVUES, ACTES DE COLLOQUES, RECUEILS

Le Moyen Âge de Gaston Paris, sous la direction de Michel ZINK, Paris, Odile Jacob (Collège de France), 2004, 342 pages.

A l'occasion du centenaire de la mort de Gaston Paris, M. Zink, son successeur dans la chaire du Collège de France, a eu la bonne idée d'organiser un colloque consacré à son lointain prédécesseur. G. Paris (GP) fut heureusement à l'honneur ces dernières années, depuis l'ouvrage d'U. Bähler, *GP dreyfusard* (v. RLIR 64, 248), suivi de sa grande thèse, *GP et la philologie romane*, 2004; et c'est tout naturellement à elle que revint l'honneur d'ouvrir la série des communications par son bel article, synthèse de ses réflexions sur «son grand homme», et qui vise à remodeler l'image d'Epinal qui aurait fini par figer un GP caricatural. En fait ce sont surtout les littéraires, surtout médiévistes, qui ont entrepris ces travaux d'historiographie de nos études, et la plupart des communications ici réunies viennent de cet horizon. Cela se comprenait bien pour la thèse d'A. Corbellari, *Joseph Bédier, écrivain et philologue*, Genève, Droz, 1997, puisque Bédier fut avant tout un homme de lettres. Cela restait valable pour la thèse de Ch. Ridoux, *Évolution des études médiévales en France de 1860 à 1914* (v. RLIR 66, 604), dans la mesure où il s'agit d'une vision globale, qui se concentre sur le Moyen Âge. A l'opposé, le colloque consacré à F. Godefroy (v. RLIR 68, 217) réunissait une palette de participants beaucoup plus large, donnant ainsi l'impression que la personnalité du laborieux lexicographe était plus riche que celle du brillant académicien. Il est vrai que de ce dernier, un colloque qui lui fut consacré, en l'hiver 2001-2002, à Montpellier – l'Université qui résista toujours (autour de Chabaneau, Boucherie et de la *Revue des langues romanes*) à l'impérialisme parisien – a dressé un portrait sûrement moins léché et moins cohérent, moins idéologiquement correct aussi et en tout cas moins cérémonieux⁽¹⁾.

Toutes ces études me semblent avoir comme but, au moins pour nous autres philologues qui creusons le même sillon que nos glorieux devanciers, de nous permettre un contact plus personnel avec des travaux que nous utilisons encore jurement. Mais ces travaux sont datés et ils sont voués à sombrer tôt ou tard dans l'oubli total, d'ailleurs peut-être injustement. On voit déjà, cent ans après la mort de leurs auteurs, que l'œuvre de Godefroy est d'un usage plus répandu que celle de GP (ou que celle de Bédier, si l'on veut), après avoir connu une certaine éclipse, au moins dans le monde des médiévistes universitaires. Peut-être l'irrévérence et le dédain que l'on s'est permis très tôt envers Godefroy, a-t-elle bien servi sa victime. On peut se

(1) Actes publiés ds RLR, CVI, 2002, 1-154.

demander alors s'il ne faudrait pas être plus irrévérencieux envers GP, et même si son œuvre s'y prête ou le mérite. Evidemment le charme et l'exquise urbanité qui se dégageaient de l'homme opèrent toujours autour de la chaire du Collège de France, malgré le détachement du Maître de cérémonie, M. Zink, et ce sont des proches du savant qui nous parlent ici de lui; tellement proches d'ailleurs qu'il l'ont rajeuni de 10 ans sur la quatrième de couverture, le faisant naître en 1849.

Il est d'ailleurs symptomatique que les trois communicants qui auraient pu nous présenter un portrait un peu détonnant de GP, ne l'aient pas fait. L'historien de la linguistique, G. Bergounioux aurait pu nous montrer la part que Paris a pris dans la mise sur pied de l'institution universitaire, ce qu'il évoque fugitivement dans son intervention au cours de la Table ronde [331-332]. Au lieu de cela, il a conjointement traité, avec J.-Cl. Chevalier, de *GP et la mythologie comparée* [91-111]; il*y avait certes là un terrain à exploiter plus largement, et qui ferait croiser des savants, comme R. Koehler puis G. Huet, proches de G. Paris, mais il est seulement effleuré. En grammairien qu'il est, J.-Cl. Chevalier, eût pu nous dresser un tableau des conceptions linguistiques de GP – prolongeant ce qu'il avait abordé lors du colloque de Montpellier, en collaboration avec le même collègue –, sujet sur lequel on dispose, il est vrai, d'une bonne communication faite à notre Congrès de Saint-Jacques de Compostelle par P. Desmet et P. Swiggers (ACILPR 19, X, 207). Même notre ami T. Matsumura est tombé sous le charme du grand philologue, pour nous inciter à relire ses notes lexicographiques, ce qui va de soi bien sûr, mais est encore plus net après sa belle intervention sur *GP et la lexicographie* [113-129]. Il y a poussé le zèle, jusqu'à redonner vie à un fantôme lexical créé par l'auteur du glossaire d'Ambroise [117], et qui heureusement n'était passé ni dans TL ni dans le FEW, *enpercier*, glosé “percer, enfoncer” (6257), qui devra trouver place dans l'article *emparchier* de TL, avec le sens d’“encercler”. Mais c'eût été le moment de souligner certaines des faiblesses des travaux d'éditeur de GP, qui font qu'ils ne répondent plus à ce que nous sommes en droit d'attendre, que ce soit, par exemple, pour AlexisP, SGillesP, OrsonP, MirNDPersP, GrebanP. Et même si, compte tenu des conditions de l'époque qui constituent, pour les deux savants, une excuse plus que suffisante, les éditions de W. Førster présentent des défauts comparables dans l'exactitude de la copie, la méthode d'éditeur de ce dernier est à tous égards supérieure, qu'il s'agisse de la richesse du commentaire linguistique dans des éditions telles que RigomerF ou de la profondeur du raisonnement mis en œuvre pour établir un texte critique de Chrestien. Ce ne serait sûrement pas porter atteinte à la mémoire de GP que d'expliquer ses déficiences; du coup, connaissant les limites de son travail, on serait à même de l'utiliser avec plus de fruit, comme c'est le cas pour Gdf, qu'on utilise d'autant mieux qu'on en sait les faiblesses.

Après diverses communications sur la place de GP dans le monde de la littérature (M. Stanesco) ou des lettrés (J. Cerquiglini-Toulet), le romaniste est examiné en une section spéciale. Bien sûr, à l'époque de GP, la place du français dans le monde et parmi les autres langues romanes, était tout autre qu'elle n'est maintenant. Conséquence sans aucun doute des expéditions napoléoniennes, on assista alors et pour la première fois à une vogue en France de la culture allemande. Elle se marque, par exemple, chez Hugo, chez Nerval et, au cours du Second Empire, avec Offenbach. GP est porté par les diverses facettes de ce courant et c'est ce qui lui vaudra une réputation de germanophilie. Mais en somme, il est européen à la façon de Napo-

léon, et sa réputation en découle auprès d'élites européennes qui voient en la France le pays porteur et exportateur des idéaux nationaux. D'où le tableau impressionnant de ses relations européennes, brossé à grand trait par Ch. Ridoux [193-209]; son influence en Suisse, est examinée avec soin par A.-M. Fryba-Reber [211-242], qui prolonge une enquête déjà commencée pour le colloque de Montpellier; ses amitiés italiennes se retrouvent dans la contribution de G. Lucchini [243-278] et aussi indirectement, sous l'angle de la réception des *Origini* de P. Rajna, sous la plume de P. Gasparini [131-160]. Restait à faire un sort aux deux héritiers directs, J. Bédier et M. Roques, et c'est à la complicité de ces deux normaliens pour se partager et faire fructifier l'héritage que se consacre A. Corbellari [289-298].

Gaston Paris a bien réussi sa vie, d'ailleurs assez courte. Il fut à coup sûr un homme extrêmement habile, et de cette habileté pacifique et mondaine qui n'écrase pas et qui obtient ce qu'elle veut, tout en faisant comprendre que ce n'est que simple justice. Il a réussi aussi sa survie, mais inégalement. Pour les philologues et les linguistes, il n'est plus qu'un très bon artisan parmi beaucoup d'autres, mais sans plus. Il n'a jamais vraiment abordé aucun des problèmes généraux que nous essayons de résoudre. Pour les littéraires, il est resté une référence intellectuelle et morale; un mythe même que nous voyons encore fonctionner. C'est peut-être ainsi qu'on mesure le mieux la différence entre les deux disciplines.

Gilles ROQUES

Image et mémoire du Hainaut Médiéval, études réunies par Jean-Charles HERBIN, Valenciennes, Presses Universitaires de Valenciennes, 2004, 218 pages.

Dans ce volume bien présenté, consacré au Hainaut, plusieurs articles peuvent nous intéresser plus directement. Dans le prolongement de son ouvrage sur sainte Eulalie (v. ici RLiR 69, 283 *sqq*), A. Brasseur examine les qualités littéraires comparées des deux séquences latines et françaises [10-19]; – A. Petit [183-192] illustre comment Wauchier de Denain dans son *Histoire ancienne jusqu'à César* (v. ici RLiR 65, 285) a transformé le devin Amphiaraüs du *Roman de Thèbes* dans le sens d'une historisation et d'une moralisation; – le talent d'écrivain d'Henri de Valenciennes, qui vient d'être brillamment souligné ici (v. RLiR 69, 335-357), est bien caractérisé par J. Dufournet [33-50], qui annonce aussi son intention d'édition les traités en quatrains d'alexandrins monorimes du ms. de la BN de Madrid 9446⁽¹⁾; – *Les Récits d'un bourgeois de Valenciennes* (rédigés en 1350-1360, mais remaniés après 1407) contiennent un important témoignage sur des pratiques d'envoûtement, en 1337, avec des images de bois, témoignage étudié par J. Van der Meulen [73-84]; – la chasse au sanglier au cours de laquelle Gadiffer fut gravement blessé (*Perceforest* 2^e partie) est comparée par J.-Ch. Herbin [193-206] avec l'épisode de la mort de Begon (*Garin le Loherain*), qui l'a sûrement inspirée; – J. Koopmans [113-123] pose les bases d'une enquête sur le théâtre en Hainaut entre 1450 et 1550; – Molinet est le thème choisi par

(1) Projet auquel il vient de renoncer au bénéfice de F. Zufferey.

J. Devaux, et P. Gros: le premier s'intéresse à la version moralisée du *Roman de la Rose*, que Molinet composa vers 1500, dont il a entrepris l'édition [21-32]; le second à ses fatras [99-111]; – enfin M.-P. Dion [207-218] présente le site web de la Bibliothèque de Valenciennes (www.valenciennes.fr), qui entre autres merveilles, offre sur la *Cantilène de sainte Eulalie* une documentation qu'il faut absolument consulter.

Gilles ROQUES

Bernard COMBETTES (éd.), *Évolution et variation en français préclassique. Études de syntaxe*, Paris, Champion (Linguistique historique, collection dirigée par Bernard Combettes, 1), 2003, 321 pages.

Le français préclassique semble désormais considéré comme une période à part entière, dûment reconnue pour sa spécificité, dans l'histoire de la langue française, comme en témoignent la revue périodique du même nom émanant du Centre d'Etudes Lexicologiques et Lexicographiques (C.E.L.L.) de l'université Lyon II, depuis 1990 – éditée chez Didier Érudition jusqu'au numéro 7 et aux éditions Champion à compter du numéro 8 –, et la constitution d'une équipe de l'ATILF de Nancy se consacrant à l'édition de lexiques d'œuvres de l'époque, dont sont parus le *Lexique des Neapolitaines de François d'Amboise*, par M. Chauvet et le *Lexique des Monstres et Prodiges d'Amboise Paré* par E. Papin (sur ces publications, voir la Base des Lexiques du moyen français sur le site ATILF de la Toile). Dans ses préliminaires au premier numéro du *Français préclassique*, J.-M. Messiaen, alors secrétaire de la revue, justifiait les paramètres à prendre en compte pour délimiter et caractériser cette période, située entre 1500 et 1650, et dont on retrouvera le résumé sur le site *Français préclassique* de la Toile; c'est sur ces problèmes de limites que revient encore B. Combettes dans sa substantielle *Présentation* du présent volume, en soulignant en particulier le caractère artificiel d'une périodisation qui fait de 1600 un point de rupture dans l'évolution de la langue, reposant sur des critères purement externes, au regard de la borne 1650, marquant le basculement vers le français classique, où les jugements des grammairiens et des remarqueurs tendent peut-être moins à énoncer des principes normatifs suivis par la langue dans ses productions littéraires qu'à expliciter et valoriser ce qui était déjà un usage relativement bien établi (B. Combettes, [6]).

Si la période ainsi considérée voit se développer actuellement la méthodologie et la constitution de bases de données en matière de lexicologie, elle manque encore, en dehors d'importantes monographies, d'études synthétiques fines en matière de syntaxe, dépassant l'aperçu encore utile mais sommaire de la *Grammaire de la langue française du XVI^e siècle* de G. Gougenheim (à citer dans l'édition refondue parue aux éditions Picard en 1974, volume VII de la collection Connaissance des langues, plutôt que dans la première édition Lyon-Paris, I.A.C. 1951, comme indiqué dans la Bibliographie du volume) ou les mises au point récentes de M. Huchon et de M.-M. Fragonard et E. Kotler (*Le français de la Renaissance*, Paris, PUF, coll. *Que sais-je?* 19982, et *Introduction à la langue française du XVI^e siècle*, Nathan, Nathan Université, coll. 128, 1994). Ce genre d'études pourrait alimenter et fournir des prolégomènes à une espérée *Grammaire du français préclassique*; celle-ci pourrait alors précéder la

Grammaire du français classique de N. Fournier, Belin, 1998, qui l'emporte avantageusement sur l'ouvrage vieilli d'A. Haase et l'ouvrage scolaire de G. Spillebout, aux objectifs essentiellement pédagogiques, même si l'on n'y trouve pas «tous les faits de la langue classique dans leur minutie et leur complexité» (cf. le c.r. de M. Seijido, in: *BullSLP*, XCVIII/2, 2003, 297-301).

C'est pour combler en partie ce vide que l'actif Groupe d'Étude en Histoire de la Langue Française, G.D.R. 08410 du C.N.R.S., implanté à l'École Normale Supérieure de Paris, s'est donné pour objectif, depuis les années 1990, de «renouveler la description du français préclassique à partir d'observations sur un corpus de genre en principe homogène» (Avant-propos du volume, [1]). Le paramètre adopté pour cette description renouvelée de la langue est celui de la variation, considérée comme un phénomène essentiel dans la perspective diachronique: c'est la présence de variantes qui permet le changement, les modifications du système, et qui est la condition nécessaire de son évolution. Est rejointe ici implicitement la conception typologique d'E. Coseriu (exposée en particulier par G. Eckert dans *Sprachtypus und Geschichte*, Tübingen, Niemeyer, 1984, à partir du *Romanische Verbalsystem*, Tübingen, Narr, 1974), décrivant l'architecture de toute langue historique et les étapes du changement nécessaires pour devenir pertinentes dans un système donné. Est retenue ici la variation syntaxique, en relation avec la dimension discursive, plus exactement la cohérence textuelle, distinguée soigneusement par B. Combettes de la cohésion syntaxique – relevant, elle, de l'équilibre interne du système –, et ce dans deux directions: la perspective énonciative et la gestion de l'information mettant en jeu le facteur cognitif dans l'activité de production et de réception des textes; est ainsi mis en relief le rôle majeur de la thématisation, de la focalisation et de la saillance.

Un ensemble de cinq exposés est orchestré dans le cadre de cette problématique, précédé d'un aperçu sur le regard des grammairiens de l'époque accordé à la dimension syntagmatique de la langue (G. Sioufi); ils portent sur: les relations de la ponctuation avec la syntaxe (J.-P. Seguin); l'évolution du groupe verbal (B. Combettes); le traitement des syntagmes nominaux coordonnés (J. Baudry); le système des pronoms relatifs (M. Glatigny); les constructions détachées (I. Landy-Houillon).

Le corpus est constitué d'un ensemble de 8 récits de voyage allant de 1658 à 1636, retenus pour la relative homogénéité d'un genre peu marqué par des préoccupations esthétiques, au regard de textes proprement littéraires, soit trois groupes de textes se rapportant pour l'essentiel au continent américain, dont nous complétons ici les références en mentionnant leur accès sur la Toile ou ailleurs:

les récits de:

- André Thevet, *Les singularitez de la France antarctique, autrement nommee Amerique: et de plusieurs Terres et Isles decouvertes de nostre temps*, Paris, Les Heritiuers de Maurice de la Porte, 1558, reproduit en fac-similé, Paris, les éditions du Temps, 1982 (à partir de l'exemplaire de la Bibliothèque Mazarine).
- Jean de Léry, *Histoire d'un voyage fait en la terre de Bresil, autrement dit Amerique*, Genève, A. Chappin, 1580, 1^{re} édition 1578, reproduction en fac-similé dans l'édition de C. Morisot, Genève, Droz, 1975, collection «Les classiques de la pensée politique», 9. Edition Chappin 1578 numérisée accessible sur le site Gallica de la Toile.

- les récits, se rapprochant le plus de la chronique, de:

- Samuel de Champlain, *Des Sauvages, ou voyages de Samuel de Champlain de Brouage faits en la France Nouvelle l'an mil six cens trois*, Paris, Cl. de Montr'euil. Édition numérisée accessible sur le site Gallica de la Toile.

- Nicolas Bénard, *Le voyage de Hierusalem et autres lieux de la Terre Saincte*, Paris, Denis Moreau, 1621, s'inscrivant dans la longue lignée des relations de pèlerinage en Terre Sainte. Edition numérisée accessible sur le site Gallica de la Toile.

Un choix de rapports de jésuites sur leurs missions en nouvelle France allant de 1616 à 1636, dont les textes originaux sont désormais accessibles sur la Toile (site www.collectionscanada.ca/relations-des-jesuites ou simplement ‘relations des jésuites’), à partir de la publication qu’en a donnée entre 1896 et 1901 l’historien Reuben Gold Thwaites et son équipe sous le titre *The Jesuit Relations and allied documents. Travel Explorations of the Jesuit Missionaries in New France*, textes et précieux documents annexes depuis la fondation de l’ordre jusqu’à la mort du père Well en 1791. Soit:

- la *Relation de la Nouvelle France, de ses terres, Naturel du Pais, & de ses habitans*, par Pierre Biard, Lyons (sic), Louis Muguet, 1616. Édition Thwaites: tome III, chapitres I – XXV, pages 21-284; tome IV, chapitres XXVI-XXXVII, pages 7-167.

- la *Lettre du Pere Charles l'Allemant, envoyee au Pere Hierosme l'Allemant son frere, où sont contenus les mœurs et façons de vivre des sauvages*, Kebec, août 1626, Paris, Jean Boucher, 1627 et *Mercure de France* (1626-1627), t. XIII, p. 12). Édition Thwaites: tome IV, pages 185-227.

- la *Briefve relation du voyage de la Nouvelle France fait au mois d'Avril 1632* par Paul le Jeune, Paris, S. Cramoisy, 1632. Édition Thwaites: tome V, chapitre XX, pages 10-75.

- la *Relation de ce qui s'est passé aux Hurons en l'année 1635, envoyée à Kebec au Pere le Jeune par le P. Brebeuf*, publiée originellement comme appendice de la *Relation* de 1636 du Père le Jeune, Paris, S. Cramoisy, 1636. Édition Thwaites: tome VIII, pages 68-155. Cette relation a également été publiée par T. Besterman comme premier chapitre d’un ensemble de relations et lettres par Jean de Brébeuf, sous le titre: *Saint Jean de Brébeuf: Les relations de ce qui s'est passé au pays des Hurons (1635-1648)*, Genève, Droz, 1957, Textes littéraires français. Cette édition respecte l’orthographe et la ponctuation de l’original⁽¹⁾.

Ces précisions ne sont pas inutiles: sous une forme ou sous une autre, l’on dispose actuellement de TOUTES les œuvres du corpus sous leur forme originale, et l’on verra que le recours à ces éditions, et en particulier à l’édition électronique des *Relations*, assortie de la fonction <Recherche>, peut permettre de compléter et de rectifier certains exemples et de moduler certaines analyses.

(1) Comme l’indique leur présentation sur le site de la Toile, les *Relations* proprement dites rédigées par les jésuites de la Nouvelle France ont presque toutes été publiées à Paris, chez l’éditeur Sébastien Cramoisy. C’est le jésuite Paul le Jeune qui lance officiellement cette série en 1632. La publication de ces relations annuelles se poursuivra pendant quarante ans, période au cours de laquelle les jésuites occupent le devant de la scène de l’œuvre missionnaire en nouvelle France, pour s’achever en 1572 (Relation publiée en 1573).

On fera trois remarques sur le corpus.

Le *terminus ad quem* de 1636, précédant le «premier purisme» français, peut apparaître artificiel eu égard au type d'ouvrage concerné: les relations des jésuites, si l'on y inclut la *Relation* de Pierre Biard de 1616 et la lettre du Père Charles l'Allemant de 1626 – donc avant la série de *Relations* inaugurée par le Père le Jeune – s'étendent sur près de cinquante ans, rédigées par un corps de religieux ayant une formation et une culture communes évoquées fort à propos par I. Landy-Houillon: «Il n'est peut-être pas indifférent de rappeler [i. e. à propos du genre épistolaire pratiqué par les quatre jésuites] comment les collèges de jésuites incluent dans leur formation les rudiments de l'art épistolaire dont l'acquisition est jugée par les familles indispensable si l'on veut arriver aux grands emplois.» [306]. Et elle renvoie sur ce point au petit manuel du Père Jean Voël, au collège de Tournon, *De ratione scribendi epistolias*, 1571, destiné aux élèves des collèges de jésuites. On consultera également avec profit la thèse de Charlotte de Castelnau de l'Estoile, «*Les ouvriers d'une vigne stérile*. *Les Jésuites et la conversion des indiens au Brésil, (1580-1620)*», qui traite de la dimension narrative et historiographique des jésuites et de l'usage des lettres annuelles (comptes rendus faits au P. Général). Il est donc assez vraisemblable que le style épistolaire des jésuites se conforme à un modèle d'écriture relativement figé et évolue peu dans le temps, ce que pourrait peut-être révéler une étude linguistique de l'ensemble des *Relations* jusqu'à leur extinction en 1572. La part de l'imprimeur dans la pratique de la ponctuation n'est sans doute pas à négliger non plus, évoquée incidemment au détour d'un article: Sébastien Cramoisy est l'éditeur attitré des *Relations* des jésuites à partir de celle de Paul le Jeune en 1632, en dehors de la seule *Relation* de 1637, du même Père jésuite, publiée à Rouen chez Jean de Boulenger: une recherche plus affinée pourrait comparer les pratiques des deux imprimeurs sur un échantillon représentatif du texte (*Relation* du Père le Jeune de 1632 chez Sébastien Cramoisy et en 1637 chez Jean Le Boulenger).

Les deux remarques qui suivent touchent à l'homogénéité du corpus.

Il faut d'abord faire une place à part aux paratextes (épîtres dédicatoires, préfaces) qui inaugurent les récits d'André Thevet, de Jean de Léry et de Nicolas Bénard, mais absents des autres œuvres: nettement détachés de la trame narrative, ils sont le lieu privilégié de la période oratoire et de l'amplification inspirée parfois du latin, et l'on peut regretter que J. Baudry n'ait pas jugé bon de leur réservé un traitement spécifique dans son étude des syntagmes coordonnés tout en excluant, à juste titre, la longue citation de Villegagnon faite par Jean de Léry dans sa longue préface polémique: «Les avertissements et préfaces n'ont pas fait l'objet d'un traitement à part...» [140-141]. Si une «grande différence» s'observe ainsi entre Thevet et Brébeuf, comme elle le souligne, dans l'expression/non-expression des prépositions et/ou déterminants devant les noms coordonnés, cette différence est due aussi aux deux extraits en jeu, qui souffrent assez mal d'une comparaison: l'extrait de Thevet est emprunté à sa Préface, celui de Brébeuf est un pur récit [146-147]. Quant à l'idiome de Bénard, il est sans doute archaïque, ainsi qu'elle le remarque en relevant la saturation de binômes nominaux, verbaux ou adj ectivaux dans une même phrase [p. 150], mais le premier exemple qu'elle en donne est emprunté au *Discours au lecteur*, marqué par le développement en exorde, sur le mode oratoire, du *topos* classique du vaisseau portant l'œuvre, la «*Schiffsmetapher*» relevée par E. R. Curtius (*Europäische Literatur und Lateinisches Mittelalter*, Berne, Francke Verlag, 7^e édition,

1969, VII, § 1, p. 138-141) et par L. Arbusow (*Colores Rhetorici*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2^e édition, 1963, p. 102) entre autres. (Nous reviendrons infra sur le deuxième exemple).

En second lieu, sous la relative homogénéité du genre «récit de voyage», qui est la base du corpus, se profilent, au fil des contributions, des différences sensibles qui constituent un précieux apport stylistique aux œuvres considérées: émergent ainsi, à travers les variations individuelles, des écritures d'auteurs dont on peut brièvement rassembler quelques traits accusant de franches oppositions entre auteurs pratiquant le même sous-genre.

Si Samuel de Champlain et Nicolas Bénard rédigent tous deux une sorte de journal de bord, bien différente est leur manière: le premier, soucieux de *rendre témoignage de la vérité des lieux* et de fournir le plus de renseignements possible sur des realia nouveaux étrangers à son lecteur, pratique un style sobre, sur le mode de l'énumération cumulative juxtaposée, sans relief, souvent stéréotypée, le second, «bourgeois de Paris», semble pétri d'emphase rhétorique, développant les périodes, pratiquant les reprises à tous les niveaux, les rebondissements, qui donnent à son récit une allure archaïsante et quelque peu hétérogène tranchant sur des contemporains jésuites, sans qu'on ait d'élément biographique sur sa formation et sa culture (I. Landy-Houillon, [294]).

C'est un exercice obligé, comme le rappelle F. Lestringant, d'opposer les œuvres du cordelier André Thevet, catholique cosmographe des rois de France, et de son rival calviniste Jean de Léry (*Léry ou le rire de l'Indien*, Préface de son édition de *L'histoire d'un voyage faict en la Terre du Brésil*, Paris, Le Livre de Poche, Bibliothèque classique, p. 15): il y souligne le caractère désordonné de l'inventaire de Thévet, «pêle-mêle» de merveilles empruntant à l'encyclopédisme légendaire, en face du catalogue systématique et fortement encadré par la narration de Léry. Le faisceau des exposés du présent recueil accuse encore les traits de cette opposition: éléments archaïques chez Thevet dans la période phrasique et l'organisation des séquences narratives, un certain statisme de la «description immobile» de curiosités disparates, d'une géographie fabuleuse, traits qui s'effacent chez Léry, dont l'œuvre, fortement polémique, est marquée par le souci de justification et de clarification au service d'enjeux purement scientifiques (I. Landy-Houillon, [300-302]).

Au sein même du groupe des jésuites, unis par une pratique commune d'écriture, Biard se singularise par un style plus archaïque (*ibid.*, p. 309).

Autant de précieuses observations dont il faudra tenir compte, désormais, dans les études qui pourront être consacrées à tel ou tel de ces auteurs, en particulier pour Thevet et Léry, après les mises au point fondamentales de Franck Lestringant, spécialiste des récits de voyages «exotiques» au XVI^e siècle.

Mais la mise au jour des variations individuelles ne permet pas toujours de tracer une évolution linéaire des principaux phénomènes en jeu, un «drift» évolutif nettement orienté, jalonné par la chronologie des œuvres étudiées, qui satisferait le typologue diachronicien... du point de vue de Sirius: *Le voyage de Hierusalem* de Nicolas Bénard, publié en 1616, se signale ainsi par un certain archaïsme «rétrograde» qu'explique largement sa forte empreinte rhétorique.

Se dessinent pourtant, au travers des variations, quelques lignes de force évolutives, et c'est là un des intérêts majeurs du recueil, qui renouvelle effectivement

l'histoire de la syntaxe dans cette période, à commencer par l'émergence de la notion moderne de syntaxe, préliminaire au français classique, mise en relief dans l'exposé de Gilles Sioufi: cette remarquable contribution à la grammaticographie historique du français montre comment éclot progressivement, après l'élaboration d'innombrables «trésors» et à travers eux, une nouvelle sensibilité aux ensembles, à la cohérence et à la congruence des mots, visible en particulier dans les locutions, les tours, les phrases, et s'opérant dans les particules et la jonction transphrastique d'une syntaxe linéaire au regard du latin: autant d'éléments à considérer comme les prémisses de la réflexion grammaticale qui se développe à partir de Vaugelas et plus loin encore avec les philosophes du XVIII^e siècle, voyant dans le français une langue analytique.

Les cinq exposés suivants, appuyés sur le corpus précité, pourraient s'étager selon une hiérarchie allant de la phrase au syntagme: la «phrase» dans son sens le plus large; à l'intérieur de la phrase: les relations entre propositions par les outils relatifs, un groupe majeur – le noyau du syntagme verbal verbe-objet –, et un groupe mineur – les constructions détachées –, et enfin les syntagmes coordonnés pouvant constituer les plus petites unités dans les binômes synonymiques.

C'est dans le droit fil de son œuvre majeure, *L'invention de la phrase*, Leuven, Peeters, 1995, Bibliothèque de l'Information grammaticale, que J.-P. Seguin étudie l'enchaînement des séquences textuelles terminées par un point graphique. Dans les trois modèles de la situation polylectale qu'il distingue, le discours continu – continuum éventuellement ponctué de pauses de séquences énonciatives successives et closes –, la période de grande dimension, liée en grande partie à l'oralisation, et l'unité de dimension variable pouvant être rapprochée de la phrase moderne, le point est un élément crucial: «poreux» qu'il est d'abord dans la pratique de Thevet, et transgressé par un élément «surnuméraire» distinct de l'hyperbate stylistique quand l'énoncé se complète au-delà du point alors qu'il est achevé, il devient progressivement «infranchissable» pour marquer la complétude, l'achèvement maximal, au regard des signes plus fluides que sont les virgules, les points-virgules et deux points, à mesure que se constitue la phrase moderne.

Dans le cadre de la phrase, B. Combettes examine en diachronie le statut des divers compléments du verbe et en particulier le complément d'objet, s'opposant au groupe sujet et autres compléments: au fil du temps disparaissent les résidus du schéma objet thématique + verbe + syntagme nominal, héritage de la séquence à verbe second typique de l'ancien français, encore repérable chez Thevet, alors que s'impose le groupe S + V + O + circonstant, disposition des syntagmes correspondant à la hiérarchisation du dynamisme communicatif. Mais surtout se renforce peu à peu l'étroitesse du lien entre le verbe et l'objet mis en relief par R. S. Tomlin, auquel se réfère N. Combettes sans qu'il figure pourtant dans la bibliographie finale, qui regroupe en principe toutes les études citées (il s'agit de R. S. Tomlin, *Basic Word Order: Functional Principles*, Croom Helm, 1984. Croom Helm Linguistics Series). Rappelons que dans cet essai, R. S. Tomlin explique la prédominance de l'ordre SVO ou SOV dans un corpus de 400 langues sélectionnées comme représentatives des distributions aréales et génétiques des langues du monde, comme le résultat de trois principes fonctionnels d'organisation linguistique, dont le deuxième est le principe unissant le verbe à son objet: tendance pour un verbe transitif et son objet à former une unité plus étroitement intégrée, syntaxiquement et sémantiquement, que

ne le fait un verbe transitif et son sujet. C'est ce principe qui semble se réaliser ici, en français préclassique, à travers un éventail de manifestations concordantes tendant à faire du verbe et de l'objet un constituant homogène fortement soudé en comparaison du syntagme sujet-verbe, plus flexible: y sont de moins en moins admises des insertions étouffées, l'insertion de circonstants signalant alors le moindre degré informatif de l'élément inséré. Dans le même sens semble se réduire la possibilité pour le verbe vicaire *faire* de remplacer le verbe seul, comme c'est le cas en ancien et en moyen français et encore chez Thevet (*tuer un Chrestien et le manger comme ils font leurs ennemis*, f° 53 r°, cité [197]), pour remplacer, comme chez Bénard par exemple, une locution verbale fortement soudée (*tirer du peril*). B. Combettes ajoute, ce faisant, une pierre (précieuse) à la thèse de T. Ponchon (*Sémantique lexicale et sémantique grammaticale: le verbe faire en français médiéval*, Genève, Droz, Publications Romanes et Françaises, CCXI, 1974). On note cependant que *comme il fit* est par ailleurs largement attesté pour renvoyer à une proposition entière, comme en témoigne, entre autres, cet exemple de Champlain, 1603, p. 29: *Le troisieme defaut, & le plus prejudiciable, est en ce que fit Ribaus, de n'avoir fait descharger les vivres et munitions qu'il avoit recherchez pour Laudonnier et ses compagnons, avant que s'exposer au risque de perdre tout, comme il fit.*

Au regard des fortes contraintes syntaxiques du prédicat verbal, noyau de la phrase, les constructions détachées se signalent, au-delà de leur diversité, par la relative liberté de leur statut périphérique, leur nombre non contraint, leur grande mobilité, leur caractère facultatif et leur effacement possible: autant de caractéristiques communes dégagées par I. Landy-Houillon, qui explore leurs différentes réalisations dans un article dégageant les spécificités individuelles des auteurs, déjà signalées ci-dessus; au-delà de ces spécificités, certains circonstants, des appositions particulières, en emploi absolu entre autres, des topicalisations, jouent un rôle textuel majeur, diversifié selon les auteurs, «qu'une tradition normative tentera, dans le courant du XVII^e siècle, de soumettre à des règles qui s'exercent dans le cadre de la proposition» (B. Combettes, Présentation, [16]).

Quant aux faits de subordination, le système des propositions relatives, étudié par M. Glatigny, est le lieu d'une évolution sensible dans l'emploi de ses instruments majeurs, au premier chef le relatif «lourd» *lequel*, dont l'emploi en thématisation anaphorique régresse devant une hiérarchisation syntaxique plus structurée (B. Combettes, *ibid.*, [15]).

Reste la coordination dans le groupe nominal, étudiée par J. Landy-Houillon, qui examine l'emploi du déterminant dans les structures coordonnées à partir d'un échantillon représentatif sélectionné dans les œuvres du corpus: une exigence de cohérence renforcée semble conduire à pourvoir chaque substantif de ces structures d'un marqueur spécifique, et cela irait, bien sûr, dans le sens d'une évolution d'ensemble de l'emploi des déterminants, et particulièrement de l'article, étudiée sur le long terme par M. Goyens (*Emergence et évolution du syntagme nominal en français*, Berne, Lang, Sciences pour la communication, n° 43, 1994). Cependant, l'exposé n'emporte pas toujours l'adhésion et quelques retouches et affinements seraient à lui apporter. D'abord en ce qui concerne la terminologie. On préfèrera le terme de «non-expression», devant le deuxième nom, de la préposition seule, du ou des morphèmes actualisateurs précédés ou non d'une locution prépositive, à celui d'«effacement», transfuge de la grammaire générative, consistant à supprimer un constituant

ou un de ses éléments, et qui en impliquerait leur présence première (dans le même ordre d'idée, on parle aussi, souvent abusivement, pour l'ancien français, d'«omission» du pronom sujet). Dans les binômes synonymiques ou quasi-synonymiques en particulier, la forte cohérence des éléments associés, constante et forte, comme le note justement I. Landy-Houillon *in fine*, se marque par la non-expression de l'article devant le deuxième terme.

L'exposé souffre ensuite d'un certain flou dans l'analyse. Comme on l'a signalé ci-dessus, la comparaison entre deux échantillons de la Préface de Thevet et du récit de Brébeuf est peu pertinente, étant donné la spécificité des paratextes, lieux privilégiés de la redondance emphatique. On constate d'ailleurs, à la relecture, que le relevé opéré à la page 147 sur l'échantillon de Brébeuf est incomplet, ce qui fausse en partie les calculs: il y manque quatre exemples repérables dans l'édition de T. Besterman, à laquelle renvoie notre pagination: *celle des sauts et portages* (p. 6); *l'obscurité et embarras des forests* (p. 6); *nos paquets et portages* (p. 6); *les humeurs et complexions* (p. 6). Mais surtout, il faut d'abord s'interroger sur les possibilités de coordination sans reprise du déterminant, qui n'est pas possible dans tous les cas de figure, et on comptera difficilement comme exemples du progrès de la détermination nominale des cas où elle est manifestement exclue, quelle que soit l'époque considérée.

La coordination sans reprise paraît en effet peu acceptable quand chacun des termes a un déterminant différent, comme dans cet exemple, coupé dans la citation d'I. Landy, et complété en **gras**, de même que dans tous les exemples cités ensuite:

Mais en ce voyage il nous a fallu tous commencer par ces expériences à porter la Croix que Nostre Seigneur nous presente pour son honneur, & pour le salut de ces pauures Barbares (p. 126 éd. Cramoisy / p. 7 éd. Besterman.).

Les deux substantifs sont ici disjoints dans leurs référents et *pour son honneur et salut de ces pauvres barbares* est peu probable.

La coordination sans reprise semble exclue quand chacun des termes est qualifié par une relative explicative, comme dans cet exemple:

D'autre costé on estoit extremement en doute s'il en descendroit cette année là d'autres, attendu le grand eschet qu'ils avoient receu en guerre par les Hiroquois, nommez Sonontrerrhonons au Printemps dernier, & et la crainte qu'ils avoient d'une nouvelle année (p. 114 éd. Cramoisy / p. 1-2 éd. Besterman).

Peut-on imaginer *le grand eschet... et crainte?*

Remarquable est à cet égard l'exemple suivant, dont les coordinations sont répertoriées en 16, 17 et 18 par I. Landy, les deux premières présentant un article en reprise devant chaque terme caractérisé par une relative et un article unique devant un binôme fortement soudé caractérisé par une relative en facteur commun:

Mes Sauuages s'oublians des caresses que je leur avoient fait (sic: Landy: *faites*), & de l'assistance que je leur avoient rendu (idem), **pendant leurs maladies, et outre cela** des belles paroles et promesses **qu'ils m'auoient faites, apres m'avoir debarqué**, avec quelques ornementz d'Eglise, & quelque autre petit equipage, **m'abandonnerent là tout seul...** (p. 136 éd. Cramoisy / p. 11 éd. Besterman).

Dans une étude plus rigoureuse, seul serait pertinent le second exemple, que l'on peut comparer à l'exemple 19, où l'article est repris malgré la forte cohérence

sémantique des éléments du binôme flanqué également d'une relative en facteur commun:

pour remercier Dieu, nostre Dame et saint Joseph, des faveurs et des graces que j'avois receues (p. 19 éd. Cramoisy / p. 12 éd. Besterman).

C'est sur de tels exemples que la démonstration serait véritablement probante, et non sur des exemples de coordination d'éléments disjoints dont aurait peine à trouver des équivalents chez Thevet.

L'analyse semble également peu pertinente, et pour des raisons analogues, dans les exemples tirés de Champlain, à la page 151: sur les 3 cas de reprises relevés en face de 20 cas de non-expression, 2 au moins sont inadéquats, chaque élément de la coordination étant caractérisé de manière autonome:

f° 22 v°: Il y a proche dudit Sault, une montagne qui descouvre assez loin dans lesdites terres, & une petite riviere qui vient de ladite montagne tomber dans le lac.

f° 34 v°: ... Il y a une autre mine **tirant au Su, où il y a une montaigne qui est d'une peinture noire, de quoy se peignent les Sauvages**, & une petite riviere qui va quelque peu dans les terres.

On ne considèrera donc pas comme «peu cohérents» la reprise dans les trois cas suivants, relevés par I. Landy à la page 152:

f° 32 v°: (...) où il:y a un bon port & une petite riviere **où il y a trois isles, où des vaisseaux se pourroient mettre à l'abry**.

Les trois îles sont spécifiquement caractérisées.

Cas avec absence de déterminant dans le premier SN et déterminant dans le second:

f° 35 r°: (...) où il y a bon port pour les vaisseaux, & une petite isle à l'entrée du port.

Cas d'ellipse malgré un changement de genre requis:

f° 32 v°: (...) où il y a un courant d'eau et marée fort estrange pour sa vitesse et profondité.

L'on y rejoint le cas des quatre exemples précédents, où les deux substantifs sont étroitement unis et caractérisés éventuellement par une seule et même relative:

f° 14 r°: (...) il y a des prairies et points de rochers **qui cohannent quelque peu dans la riviere**.

f° 13 r°: Il y a quelques montagnes de sables et isles en ladite riviere, **qui sont terres eslevées**.

L'expression et la non-expression de l'article semblent donc moins incohérentes qu'il n'y paraît à première vue, pour peu que soient complétés certains exemples faisant apparaître l'indépendance du second terme de la coordination, en face de binômes étroitement soudés.

Un autre cas est celui de Bénard, grand amateur de binômes quasi-synonymiques nominaux, verbaux ou adjectivaux selon la rhétorique de l'amplification à l'œuvre

dans sa Préface, comme noté ci-dessus. I. Landy donne un autre exemple d'accumulation des binômes «d'allure parodique» [150]; le contexte élargi permet d'y voir une description de tempête inspirée d'Ovide, ce qu'il représente en ces vers:

Quod cumque aspexit, nihil est nisi mortis imago.

De tous costez que le Nautonnier nage,
Il ne voit rien que de la mort l'Image (Ovide. Au livre I des Tristes)

On peut aussi n'être pas convaincu par quelques analyses qui apparaissent quelque peu forcées. Ainsi en va-t-il des deux exemples de Thevet relevés page 155, dans une «incursion» trop rapide sans doute, dans la pratique des structures coordonnées chez lui et chez Champlain:

f° 54: (...) avant que de mettre la main aux armes, qui sont *l'arc & la fleche*.

f° 80 v°: Le pere, incontinent que l'enfant est né luy baillera *un arc & flesche* à la main, comme un commencement et protestation de guerre et vengeance de leurs ennemis.

I. Landy voit dans le premier exemple le souci de l'auteur «d'informer le lecteur, qui a toutes les raisons d'ignorer les coutumes guerrières des «Ameriques», en lui indiquant quelles sont les armes utilisées. Chacune d'elles est individualisée par un déterminant générique spécifique». Dans le second exemple, «c'est le geste symbolique du père, explicité par la suite de la phrase, qui est premier. La mission guerrière de l'enfant est affirmée dès la naissance. L'ellipse du déterminant indéfini en rassemblant les deux éléments note cette valeur de symbole.» Une incursion (ou excursion) chez Thevet et dans le corpus étendu des *Relations* permet de nourrir quelque scepticisme sur ces commentaires: *arcs et fleches* tend à former un binôme étroitement soudé, comme en témoigne ce relevé incluant les deux exemples en question:

Thevet: faire arcs et fleches 81 r°; faire leurs arcs et fleches 85 r°; portans arcs et fleches 151 r°; Aucuns font pots de terre, les autres plats, escuelles et cuillers de boys: les autres arcs et fleches, paniers 153 r°; ils se prépareront de combattre de leurs armes, qui sont arcs et fleches 164 v°; leurs armes estoient arcs et fleches 126 r° (des Amazones); Le pere incontinent que l'enfant est né luy baillera un arc et fleche à la main 80 v°; avant que de mettre la main aux armes, qui sont l'arc et la fleche 54 r°.

Relation du jésuite Marc Lescarbot, 1609: la rive bordée de Sauvages pourveuz d'arcs et fleches 131; leurs arcs et fleches eslevés en une main 135; avec leurs arcs et fleches 416; le *Parousi* lui bailla son arc et ses fleches 63-64.

Au vu de ce relevé, *un arc et fleche* apparaît bien plus comme un singulier du binôme avec ellipse du déterminant, *un* étant en facteur commun d'un couple de forte cohérence, et la valeur de «symbole» apparaît très problématique. Thevet lui-même reprend *arcs et fleches* dans l'exemple du f° 164 v°, exactement parallèle à celui du f° 54 r°: éviterait-il alors l'article parce que les armes des amazones sont supposées connues?

D'autres exemples nous semblent fort subtilement analysés, animés qu'ils seraient de visées stylistiques: l'«omission» du déterminant devant *envoy*, dans *les elections & envoy des pasteurs en nos Eglises*, dans la Préface de Léry, serait liée à son inten-

tion polémique de souligner que, «contrairement aux usages de l'Église catholique, l'Église de Genève a des pratiques plus collégiales pour élire ses pasteurs». Serait ainsi mise «en exergue la relation de cause à effet qui lie les deux termes» [157]. Chez Léry toujours, en revanche, la reprise du déterminant dans *ceste route et ceste brisee* empruntées par Villegagnon pour se rendre au Brésil serait encore marquée par une visée polémique à l'adresse du perfide missionnaire [159]. On pourrait relever d'autres commentaires ponctuellement abusifs: faut-il croire que *le froment et seigle* (sujet d'un verbe au singulier) forment une unité parce qu'ils ont une utilisation commune, entrant dans la fabrication du pain, au regard de *l'orge et l'avoine* disjoignant les deux éléments puisque leur utilisation est distincte, l'avoine étant consommée par les seuls animaux et l'orge par les animaux et les hommes? [165-166]. Commentaire d'autant plus improbable que le premier exemple est erronément cité: ... *la longueur et continuation des neiges est cause que l'on pourroit douter si le froment et le seigle reussiroit bien en ce païs* (éd. J. Boucher p. 4, reprise dans l'édition Thwaites, tome IV, p. 192)⁽²⁾.

Ailleurs encore, un *comme on dit*, chez Nicolas Bénard, est interprété comme un «commentaire métalinguistique précisant la distance prise par l'énonciateur face à cette expression toute faite qu'on peut juger dissonante dans son discours.» [161]. Ce *ut dicitur* est la marque habituelle de la citation des «manières de parler», des locutions aux proverbes, comme on peut le relever chez Léry, entre autres: *lequel, comme on dit communement, s'en estoit allé à vau-l'eau* (éd. Lestringant, p. 122); *ainsi qu'on dit communement que font les chats sans mouiller leurs pattes* (p. 130); *vous ne voulussiez pas, ayant le dessus, vendre vos coquilles (comme on dit)* (p. 140); *deux ou trois vieillards qui sembloient estre des plus apparents de leurs paroisses (comme on dit par deçà)* (p. 150); *se sentant découragé et avoir (comme on dit) le cœur au ventre* (p. 338)⁽³⁾.

En dépit de ces quelques réserves qui en affaiblissent les analyses, cette contribution apporte un témoignage intéressant sur les progrès de l'expression d'un marqueur spécifique devant chaque terme de noms coordonnés soumis à variation morphosyntaxique ou gérés par *tout*, les binômes quasi-synonymiques stéréotypés de haute fréquence employés dans des champs lexicaux privilégiés (celui de la religion entre autres) offrant cependant à ce progrès une certaine résistance.

Au total se dessinent dans ce riche éventail de contributions denses, portant sur des zones de variation sensibles, des traits originaux de la syntaxe du français pré-classique, plus ou moins accusés selon les représentants d'un corpus relativement homogène. S'y estompent les résidus de l'ordre à objet initial thématisé à mesure que s'élabore la phrase moderne arrêtée par le point, renforçant la cohérence de son noyau central verbe-objet, intégrant en son sein le surnuméraire, préférant la hiérarchisation à la juxtaposition thématique, marquant ses unités coordonnées de marqueurs spécifiques: le terrain semble préparé pour l'entrée en scène des grammairiens et remarqueurs du premier purisme français.

Claude BURIDANT

(2) Ce n'est pas le seul cas de citation inexacte: on relève ça et là des erreurs plus ou moins importantes, celle-ci étant évidemment gênante pour la démonstration.

(3) Nous pensons revenir sur l'intérêt de cette marque introductory pour l'identification des locutions dans une prochaine étude.

Jean-Claude BOUVIER, Jean-Noël PELEN (sous la direction de), *Récits d'Occitanie*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence (coll. Le Temps de l'histoire), 2005, 177 pages.

Ce volume recueille les actes d'un colloque qui s'est tenu à Aix-en-Provence, les 4 et 5 août 2001. L'avant-propos des directeurs de l'ouvrage [5-7] dit clairement de quoi il retourne. La langue d'oc n'a jamais été standardisée; «elle n'a jamais joui d'aucune centralité propre, ni politique ni linguistique, qui lui assurât une claire conscience de son être»; elle est «fragmentée en dialectes, sous-dialectes, parlers locaux»; enfin, elle «a été concurrencée dans ses usages puis son existence même par le français» («à partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle» seulement?). Aussi est-ce à «l'émergence et l'évolution du fabuleux travail narratif que les locuteurs de langue d'Oc – et désormais leurs descendants – ont dû opérer pour créer, incorporer, justifier des récits qui les légitiment», que sont consacrées les communications recueillies.

C'est dire qu'on trouvera peu de linguistique dans ces actes. Nous nous contenterons donc d'énumérer les contributions émanant de linguistes, tous membres de notre Société: – Lothar Wolf, «Autour de la notion de Midi» [9-16]; – Robert Lafont, «Le récit occitan de L'Humanité, réponse à Jean-Marie Guillon» [105-109] (témoignage d'un acteur du mouvement politique occitaniste); – Xavier Ravier, «L'espace gascon et roman d'après Camelat» [111-130]; – Jean-Claude Bouvier, «Identité provençale et représentations de la langue d'oc dans quelques dictionnaires provençaux des XVIII^e et XIX^e siècles» [131-142].

Une relecture plus attentive aurait permis de corriger quelques inadvertances typographiques, ainsi, p. 114, 119 Marvejouls] Marvejols; p. 122 Robert Laffont] Robert Lafont; p. 124 n. 27: psychanalyse] psychanalyse; p. 130 n. 1 Geulians] Geuljans, et gallo-romans] galloromans.

Jean-Pierre CHAMBON

DOMAINE ITALOROMAN

FRIOULAN

Sabine HEINEMANN, *Studien zur Stellung des Friaulischen in der nördlichen Italoromania*, Bonn, Romanistischer Verlag (Bibliographica et fundamenta romanica, 5), 2003, 255 pages.

Le but du livre de Sabine Heinemann, qui représente le résultat méritoire d'une bourse d'études à Padoue dans l'année 2001, est de permettre une nouvelle évaluation de la place du frioulan dans l'Italoromania septentrionale tenant compte de certains facteurs linguistiques immanents [12]. C'est une contribution extrêmement bienvenue, étant donné qu'elle comble une réelle lacune dans la linguistique romane allemande. En effet, on s'est beaucoup occupé ces derniers temps du groupe central des dialectes dits 'rhétoromans', le ladin dolomitique, ainsi que du groupe occidental, le romanche, tandis que le groupe oriental, le frioulan, est resté un champ en friche.

L'intention de l'auteur a été d'offrir au lecteur intéressé une présentation qui tienne compte des dialectes frioulans prenant comme point de départ le frioulan centre-oriental, qui inclut la région de la capitale Udine et qu'il faut considérer déjà aujourd'hui comme étant la base de la koiné frioulane en formation. Les problèmes discutés concernent d'un côté les éléments phonétiques toujours invoqués quand il s'agit d'argumenter pour ou contre l'existence d'une 'unité rhétoromane' (surtout la palatalisation de C et G devant A et le maintien du -s dans le pluriel des noms et dans la désinence de la deuxième personne verbale, le maintien du L dans les combinaisons occlusives + L), de l'autre des caractéristiques plus spécifiquement frioulanes dans l'ensemble des dialectes voisins (la pertinence de la longueur vocalique, la diphongaison de E et O ouverts en syllabe fermée, l'existence d'une série de diphongues spécifiques, la formation du pluriel, l'apparition des pronoms clitiques sujet et le paradigme de l'indicatif présent). L'auteur a entrepris des recherches propres pour quelques phénomènes phonétiques (la réduction des *muta cum liquida* et le phénomène de l'épenthèse) et dans le domaine du vocabulaire le champ onomasio-logique des noms de parenté.

Alors que pour les phénomènes phonétiques on a tenu compte du vénitien et des autres dialectes italiens voisins, pour le lexique on s'est limité aux dialectes ladins dolomitiques et au vénitien, dialecte de prestige qui a beaucoup influencé le frioulan au cours de son évolution.

L'ouvrage s'agence en huit parties: 1. l'introduction qui contient aussi un court aperçu de l'histoire externe du frioulan; 2. la *questione ladina*; 3. la phonétique et la phonologie; 4. la morphologie; 5. le vocabulaire; 6. la conscience et la politique linguistique des locuteurs; 7. les problèmes du contact linguistique; 8. les conclusions et enfin une très riche bibliographie.

Dans le premier chapitre se trouvent quelques pages bienvenues sur la géolinguistique du frioulan, étant donné qu'on omet souvent le fait que le frioulan connaît lui aussi une diversification dialectale, il est vrai différente de celle du ladin dolomitique et du romanche, mais non moins importante. Le tableau de la p. [30] où l'on trouve les différentes caractéristiques du frioulan *centro-orientale*, occidental et carnique offre une bonne vue d'ensemble.

Le deuxième chapitre, consacré au plus que délicat problème de la *questione ladina* (c'est-à-dire le problème controversé de l'unité des groupes dit rhétoromans) est un modèle de discussion académique faite sans parti pris et *sine ira et studio*. Un des points de départ de ladite discussion est l'interprétation différente des *Saggi Ladini* du grand maître G. I. Ascoli, les différences ayant été amplifiées par des implications politiques. Sabine Heinemann a su exposer d'une façon claire et absolument objective, je dirais exemplaire, les arguments des linguistes qui sont pour ou contre cette unité. Pour les non spécialistes il est à retenir que les trois groupes ont été romanisés à des dates diverses (le frioulan au IIe s. av. J.-Chr. – la fondation d'Aquileia a eu lieu en 181 av. J.-Chr. –, les régions dolomitiques autour de l'année 15 av. J.-Chr., enfin les Grisons en 7/6 av. J.-Chr., qu'elles ont appartenu à des diocèses différents – Aquileia, Bressanone et Cuira – et que le substrat ainsi que le superstrat ne sont pas identiques).

Bien qu'il soit irréfutable que les caractéristiques considérées 'ladines' ont été géographiquement plus répandues en diachronie, la situation linguistique et sociolinguistique actuelle ne laisse pas de doute quant au fait que les trois groupes doivent

être considérés comme groupes indépendants, parmi lesquels le frioulan se remarque par sa *spiccata individualità*.

Dans le chapitre consacré à la morphologie, plus spécialement à la morphologie verbale, l'auteur s'est arrêté à l'indicatif présent, ce qui a sûrement été un bon choix. Si jamais Sabine Heinemann devait penser à une nouvelle édition élargie, le conditionnel et l'impératif seraient intéressants à mettre sous la loupe. Les deux paradigmes présentent des formes peu habituelles pour la formation des temps, plus précisément des modes. Le premier provient, comme celui de quelques dialectes italiens septentrionaux, non pas d'un temps analytique formé de l'infinitif du verbe à conjuguer et l'imperfectum du verbe HABERE, mais de l'infinitif et des formes du plus-que-parfait du même verbe auxiliaire: HABUISSEM. Le deuxième met en lumière un trait assez caractéristique, partagé seulement avec les dialectes istro-romans et quelques autres dialectes italiens septentrionaux: l'impératif négatif est formé à l'aide de la négation *no + stâ + a + infinitif* (*no stâ a ciantâ* “ne chante pas”).

Je m'arrête sur le chapitre 5. Il est en général très difficile de présenter le vocabulaire d'une langue étant donné l'extension de son inventaire. Il est difficile de le faire si une bibliographie approfondie manque, mais il n'est pas moins difficile de le faire si la bibliographie est trop grande. C'est le deuxième cas qui s'est présenté à Sabine Heinemann, étant donné l'abondance des sources et surtout l'existence de l'ASLEF et des ouvrages issus du commentaire de ce grand atlas linguistique réalisé sous la rédaction de G.B. Pellegrini. Pour pouvoir donner une vue d'ensemble pertinente, après avoir montré les caractéristiques de base du vocabulaire frioulan, l'auteur s'est limité d'un côté à un champ linguistique, les noms de parenté, et de l'autre aux influences germaniques. On a essayé de délimiter lexicalement le frioulan d'une part par rapport aux dialectes voisins, italiens, c'est-à-dire vénitiens ou ladins, et d'autre part sur le plan intérieur, en tirant une ligne de démarcation entre les trois régions dialectalement différentes du frioulan lui-même. Sabine Heinemann a dû lutter ici souvent avec un nombre insuffisant d'exemples convaincants.

Quelques correspondances avec le roumain sont à signaler, comme par exemple *ciore* “corneille”, *razze* “canard”, *sterpe* “stérile”. Le nombre de ces correspondances peut être enrichi si on dépasse la zone frioulane, mais ce qui est essentiel, c'est l'existence dans tous ces cas de mots albanais, qui abolissent l'interruption géographique entre le frioulan et le roumain. Il s'agit de noms du domaine des animaux, des végétaux et du relief provenant d'un substrat préromain qui avance parfois vers l'ouest jusqu'aux Pyrénées. (Pour tout le problème cf. Maria Iliescu, *Rumänisch-friaulische Substratwörter*, cité dans le livre de S. Heinemann).

Quelques évolutions sémantiques de mots d'origine latine ne se retrouvent qu'en frioulan. Deux des plus significatifs sont *cerneli* “front” < CERNICULUM “crible, tamis” (vs. it. “raie”) et *frut* “enfant” < FRUCTUS.

Un phénomène de contact linguistique qui mérite peut-être d'être retenu est le résultat presque identique de quelques mots allemands (autrichiens) entrés indépendamment en frioulan et en roumain, c'est-à-dire *in bocca romana*: *Fräulein* > frioul. roum. *fraila*; *Kipfel* > frioul. *chifel*, roum. *chiflă*; *Kartoffel* > frioul. *cartufule*, roum. *cartof*; *Spárhed* > frioul. roum. *sparért*; *Kümmel* > frioul. *chimel*, roum. *chimen*.

La conclusion la plus importante qui se dégage du livre, conclusion avec laquelle l'auteur de ces lignes est pleinement d'accord, est la forte individualité du frioulan,

individualité qui le distingue des dialectes voisins, ladins ou italiens, indépendamment du fait que certaines de ses caractéristiques se retrouvent dans différents dialectes de la Cisalpina. Le traitement des *muta cum liquida* qui va de pair avec l'allongement des voyelles toniques précédentes, ainsi que les différents types d'épenthèses vocaliques et consonantiques, les différents procédés de renforcement des sons initiaux et le développement très spécifique des diphtongues, surtout des diphtongues en syllabe fermée, donnent au frioulan une physionomie caractéristique. Dans le domaine de la morphologie il faut noter la conservation de l'-s final comme désinence du pluriel de quelques types de substantifs masculins et sa persistance comme marque du pluriel féminin. Le même son est la marque de la deuxième et de la cinquième personne du singulier des verbes. Le vocabulaire s'individualise par une plus forte influence germanique (surtout lombarde) que ses voisins et par une série de traits caractéristiques.

Je voudrais encore attirer l'attention sur le fait que le frioulan et son histoire offrent des éléments importants pour mieux connaître ce vrai carrefour des langues romanes qu'est toute la zone de l'Italie septentrionale. C'est ici qu'on trouve des traits spécifiques à la Romania occidentale et orientale, à la Romania septentrionale et méridionale, tout en faisant abstraction des phénomènes de contacts linguistiques entre Romania et Germania (surtout en diachronie) et Romania et Slavonia (surtout en synchronie). Le frioulan reproduit en petit, comme le dit Paola Benincà dans la présentation du livre, certaines caractéristiques historiques et sociolinguistiques de l'Italie tout entière, car il se présente comme un ensemble de courants et de systèmes.

Le livre de Sabine Heinemann est non seulement utile pour tous les italianisants et pour tous les romanistes, mais c'est un livre équilibré et bien écrit, qui se lit agréablement. L'auteur a su présenter d'une façon claire les faits les plus importants d'une très grande quantité de données, parfois contradictoires.

Maria ILIESCU

ITALIEN

Roberta CELLA, *I gallicismi nei testi dell'italiano antico (dalle origini alla fine del sec. XIV)*, Firenze, Accademia della Crusca (Grammatiche e lessici pubblicati dall'Accademia della Crusca), 2003, XLII + 729 pages.

Dopo l'*Abbozzo di una storia dei gallicismi italiani nei primi secoli*, di Reto Bezzola, lo studio dei prestiti galloromanzi nella letteratura italiana antica non ha conosciuto altre monografie specifiche fino al libro di Roberta Cellà, che colma quindi un considerevole vuoto scientifico⁽¹⁾. L'analisi puntuale dei singoli prestiti di

(1) Reto R. Bezzola, *Abbozzo di una storia dei gallicismi italiani nei primi secoli (750-1300)*. Saggio storico-linguistico, Heidelberg: Winters, 1925. Le altre due monografie successive al libro di Bezzola non riguardano in particolare la letteratura italiana antica: Thomas E. Hope, *Lexical Borrowing in the Romance Languages. A Critical Study of Italianism in French and Gallicism in Italian from 1100 to 1900*, Oxford: Blackwell, 1971, 2 voll.; Helga Thomassen, *Gallizismen im kulinarischen Wortschatz des Italienischen*, Frankfurt a.M. [u.a.]: Lang, 1997, su testi del XVII e XVIII sec.

area galloromanza è distribuita in quattro capitoli, preceduti da una fondamentale introduzione suddivisa in otto paragrafi [VII-XLII].

Nel par. 1 sono passati al vaglio gli scritti che affrontano il problema del «debito contratto dal volgare italiano nei confronti del francese e del provenzale», a cominciare dalle *Prose della volgar lingua* di Pietro Bembo. Particolare attenzione viene prestata all'approccio scientifico di Vincenzo Nannucci (1787-1857), cui si attribuisce il merito di aver studiato, già nella prima metà dell'Ottocento, i prestiti di area galloromanza senza pregiudizi puristi, che invece permangono, in pieno Novecento, nello studio di Gertrud Baer (1939) [VII-VIII]. Diverso l'approccio di Reto Bezzola, che inaugura un metodo di classificazione per ambiti semantici ripreso anche in tempi recenti, con diversa partizione, da Arrigo Castellani e Silvia Morgana⁽²⁾. Pur procedendo a una classificazione per aree semantiche, Bezzola dedica il capitolo iniziale della sua monografia alla tipologizzazione del prestito, superando la suddivisione di Tappolet tra prestiti di lusso e prestiti di necessità⁽³⁾ e definendo tre tipi di prestito: integrale, formale e semantico. Altre tipologizzazioni sono state inoltre proposte, ma solo per i poeti della scuola siciliana, da Gaspary nel 1878 e da Elwert nel 1949, mentre il libro di Hope, che non ha limiti cronologici, ricorre ad «esposizioni alfabetiche del materiale linguistico, riducendo al minimo il rischio insito in ogni tipologizzazione» [xi]⁽⁴⁾.

La classificazione operata da Cella non sfugge invece ad un serio approfondimento metodologico e alla messa a punto di una tipologizzazione del prestito. I criteri di classificazione prescelti sono esposti nel par. 5. Il principio di base consiste nella ripartizione, che mi sembra quantomai opportuna, tra prestiti con allotropo indigeno, cioè in presenza di una corrispondente voce derivante in linea di massima dallo stesso etimo latino ma con sviluppo fonetico indigeno (ad es. *ciambra / camera*), e prestiti privi di allotropo indigeno (ad es. *noia*). Tale ripartizione è considerata da Cella un «adattamento della tradizionale distinzione tra prestiti di necessità e prestiti di lusso» elaborata da Tappolet [XX], ma mi chiedo se non sia opportuno stabilire un parallelo anche con la tipologizzazione di Bezzola, che, sebbene appena abbozzata e in effetti rudimentale, distingue già, di fatto, tra prestito riconoscibile per la sua origine totalmente allotria (prestito integrale e quindi privo di allotropo

-
- (2) Arrigo Castellani, *Grammatica storica della lingua italiana*, I. *Introduzione*, Bologna: Il Mulino, 2000, 95-124; Silvia Morgana, *L'influsso francese*, in: *Storia della lingua italiana*, III. *Le altre lingue*, a cura di Luca Serianni e Pietro Trifone, Torino: Einaudi, 1994, 671-719
 - (3) Ernst Tappolet, *Die alemannischen Lehnwörter in den Mundarten der französischen Schweiz, kulturhistorisch-linguistische Untersuchung. Programm zur Rektoratsfeier der Universität Basel 1913*, Strassburg: Trübner, 1914.
 - (4) Sebbene dedicati al francese, sono esemplari per la tipologizzazione dei prestiti i lavori di Manfred Höfler. Mi limito qui a menzionare uno studio di carattere metodologico, preliminare al *Dictionnaire Larousse des anglicismes* (1982): *Methodologische Überlegungen zu einem neuen Historischen Wörterbuch der Anglizismen im Französischen*, in: *Sprachkontakte. Zur gegenseitigen Beeinflussung romanischer und nicht-romanischer Sprachen*, ed. R. Werner, Tübingen: Narr, 1980, 69-86.

indigeno) e prestito sentito come tale per la sua veste fonetica (prestito formale e quindi in concorrenza con un allotropo indigeno).

La riflessione linguistica sulla prima tipologia di prestito dà origine a una «“grammatica” dei prestiti con allotropo indigeno», cui è dedicato il terzo capitolo, che è tra le sezioni del libro metodologicamente più innovative. Efficace mi sembra l’idea di correlare il prestito con i singoli fenomeni linguistici, allo scopo di mettere a fuoco «la percezione che gli scriventi ebbero delle lingue galloromanze e dei loro tratti più caratteristici» [xxi]. Va inoltre sottolineato che l’analisi dei prestiti ha rivelato come il rapporto tra esito indigeno e esito allogeno non presupponga sempre uno stesso etimo latino, ma «somiglianze, false ricostruzioni, affinità fonetiche e semantiche» [xxii]. I prestiti privi di allotropo indigeno non implicano invece alcuna caratterizzazione linguistica, neppure riguardo agli adattamenti fono-morfologici, e sono ordinati alfabeticamente nel regesto contenuto nel quarto capitolo.

I testi presi in considerazione come corpus di riferimento appartengono tutti alla banca dati elettronica approntata dall’Opera del Vocabolario Italiano per il *Tesoro della lingua italiana delle Origini* (TLIO), che comprende opere scritte nei diversi volgari italiani, compreso il friulano, esclusi il sardo e il ladino (cfr. il par. 4.). I dati forniti dal corpus TLIO sono stati confrontati con l’edizione delle *Concordanze della lingua poetica italiana delle Origini* (CLPIO)⁽⁵⁾.

La delimitazione della ricerca è delineata nel par. 6. Il lavoro esclude i testi settentrionali, dove la coincidenza di numerosi esiti fonetici indigeni con i corrispettivi esiti galloromanzi «rende estremamente difficolta (almeno allo stato attuale degli studi) l’individuazione dei gallicismi» [xxiii]. Restano fuori dalla classificazione principale anche i prestiti di antica introduzione, cioè anteriori all’XI sec., che sono trattati a parte nel secondo capitolo. Se per i prestiti di antica introduzione la distinzione mi sembra motivata da valide ragioni storico-culturali, come si avrà modo di vedere, mi chiedo invece se almeno il regesto dei gallicismi privi di allotropo indigeno non dovesse includere anche i testi settentrionali, dal momento che la difficoltà di discernere gli esiti allontani da quelli indigeni riguarda solo i prestiti fonetici (vedi oltre le osservazioni al regesto).

Di rilievo nell’introduzione mi sembra un altro aspetto anch’esso di carattere prevalentemente metodologico, e cioè l’esclusione dai principi prescelti delle teorie sul contatto linguistico, che sono nate in relazione all’uso vivo della lingua e che pertanto, secondo Cella, non possono essere applicate ai testi antichi, di natura solamente scritta, come si precisa nel par. 2. Il par. 3 contiene l’elaborazione di un punto di vista che pone in primo piano la valutazione storico-culturale del prestito, di una prospettiva definita «filologica» [xvi], risultante dall’incrocio del dato linguistico con la tipologia testuale, in sintonia con quanto elaborato da Alfredo Stussi sul contatto

(5) *Concordanze della lingua poetica italiana delle origini* (CLPIO), a cura di d’Arco Silvio Avalle, Milano-Napoli: Ricciardi, 1992, vol. I (Documenti di filologia, 25). Il corpus TLIO è consultabile in rete (le informazioni sulle modalità di consultazione sono reperibili nel sito dell’«Opera del Vocabolario Italiano», www.ovи.cnr.it).

linguistico nel medioevo⁽⁶⁾. La «prospettiva filologica» ha una sua ricaduta sia in sede operativa sia in sede di valutazione generale. In sede di valutazione generale (cfr. il par. 7), la tipologia testuale permette di discernere tra «accoglimento imitativo» del prestito, proprio in particolare dei testi pratici prodotti da alloglotti in territorio d'Oltralpe, e «accoglimento emulativo», proprio della poesia lirica [xxvii]. In sede operativa, tenere conto del tipo di testo permette di risolvere eventuali dubbi riguardanti la pertinenza galloromanza di forme per le quali è possibile ipotizzare anche un'origine indigena, come si constata già dal par. 8.

Il par. 8 conclude l'introduzione ed è dedicato alle prospettive di ricerca, cioè ad altri aspetti della lingua antica, morfologici sintattici e semantici, in cui il modello galloromanzo è determinante, che sono stati esclusi dall'analisi sistematica (ma per i quali si offrono in nota un resoconto bibliografico completo e un'ampia esemplificazione), come i sostantivi composti con suffissi gallicizzanti (-anza, -enza, -mento, -ore, -ura) o le voci caratterizzate da identità grafico-fonetica tra latino, galloromanzo ed eventualmente siciliano (ad esempio nel caso di conservazione del nesso latino occlusiva più laterale presente nell'intera area galloromanza, o del dittongo latino AU, nel provenzale e nel siciliano). Mi sembra importante notare come la «prospettiva filologica» di cui si diceva sia stata applicata con profitto in ambedue le casistiche.

Nella valutazione dei suffissi gallicizzanti diventa dirimente, secondo Cella, da un lato l'esistenza o meno di un corrispettivo galloromanzo, dall'altro proprio la distribuzione testuale e, per la poesia, la collocazione nel verso. Condurre uno studio che rapporti l'uso dei citati suffissi con la tipologia testuale e l'eventuale collocazione nel verso «potrebbe documentare con maggiore rigore come la suffissazione gallicizzante incida soprattutto in rima, costituendo uno dei tratti distintivi della prima lirica italiana» [xxxiv].

Secondo un punto di vista largamente condivisibile Cella ritiene che l'accoglimento, soprattutto nella poesia, dei tratti fonetici comuni al latino, alle lingue gallo-romanze e eventualmente al siciliano sia dovuto alla compresenza di più modelli culturali di prestigio, ognuno dei quali non può dirsi prevalente [xxxvii]. La valutazione della tipologia testuale e quindi la «prospettiva filologica» diventano determinanti nella conclusiva discussione di singole voci tradizionalmente considerate di matrice galloromanza, a cominciare da quelle che presentano la conservazione del nesso occlusiva più laterale. La distribuzione testuale dimostra come il modello latino diventi legittimo concorrente del modello galloromanzo, su cui finisce per prevalere. L'assunto di partenza consiste nella constatazione che il numero delle attestazioni di queste voci nei componimenti lirici è pari al numero delle attestazioni nella poesia morale, religiosa e paraliturgica. Così, ad es., *claro*, che è considerato gallicismo da Bezzola, Elwert, Contini, ed è attestato in due sonetti di Giacomo da Lentini, si trova in prevalenza nella produzione morale e religiosa. Meno convincente mi sembra la valutazione del nesso occlusiva più laterale nell'aggettivo *blondo*, termine derivato dal germanico in epoca antica e presente nel latino medievale, per il quale Cella pensa al latinismo puramente grafico, escludendo «una qualsivoglia suggestione da

(6) Alfredo Stussi, «Esempi medievali di contatto linguistico nell'area mediterranea», in: *Studi e saggi linguistici* 36 (1996), 145-155, supplemento a *L'Italia dialettale*.

parte delle corrispondenti forme galloromanze» [xxxix]. Se è vero che *blondo* è attestato più spesso nei testi meridionali in prosa (nella *Destruzione de Troya*, in Angelo di Capua, nel volgarizzamento siciliano di Accurso da Cremona), è pur vero che, almeno nei componimenti lirici delle Origini, e nonostante la non ampia attestazione (cinque occorrenze di grafia *bl* / *br*, tutte in testi siciliani e distribuite nei tre canzonieri⁽⁷⁾: V 24 ReGi, v. 61 *Isaotta blonda*; V 4 JaLe, v. 6 *blondda testa*; L 57 Jale, v. 46 *Izolda la bronda*; P 40, v. 38 *Ysocta la bronda*; L 113 JaLe, v. 35 *bronde treze*), esso si connota a mio avviso come termine tecnico del linguaggio cortese, con probabili implicazioni emulative del galloromanzo a partire dai casi in cui l'aggettivo è associato a Isotta.

Il primo capitolo (*Gallicismi presunti o fortemente dubitabili*, [1-37]) riunisce i termini segnalati in studi e commenti per i quali l'influenza galloromanza è tendenzialmente da escludersi. La trattazione comprende casi già messi in discussione in studi precedenti e ne propone di inediti, indigeni del toscano, dell'Italia mediana e meridionale, dell'Italia settentrionale e da considerarsi latinismi, germanismi, arabismi o grecismi. Ai settentrionalismi è riservato il paragrafo più ampio, organizzato tenendo conto di singoli sviluppi fonetici non coincidenti con i corrispettivi esiti toscani. Pur essendo tutti riconducibili al galloromanzo, Cella propende per considerarli un riflesso della pronuncia settentrionale.

Tra le voci di area mediana e meridionale troviamo anche la forma *destrui* di L 215 GuAr, v. 12 e del *Bestiario moralizzato*, son. 62, v. 13 [16]. Se per il *Bestiario moralizzato* l'ipotesi di un'origine indigena è di certo plausibile (ma rimane sempre da valutare il debito nei confronti della tradizione letteraria), non si può dire altrettanto per il sonetto di Guittone, autore che fa larghissimo uso di gallicismi e per il quale credo sia prevalente, nell'ottica della «prospettiva filologica» di cui si è detto, il richiamo al modello galloromanzo, né mi sembra che siano necessari onerosi adattamenti fonetici e prosodici (come invece sostenuto nella nota 33) rispetto al francese *destruit*, se si considera che nel francese antico e in particolare nella *koinè* della poesia lirica il dittongo *ui* è discendente e la *-t* non era più pronunciata⁽⁸⁾. Nelle CLPIO l'occorrenza è in corsivo proprio perché foneticamente del tutto coincidente con il corrispettivo francese ed è annoverata tra i calchi francesizzanti in rima (cfr. p. CCXLIX dell'*Introduzione*). La forma *destrui* e le altre forme galloromanze che nelle CLPIO sono in corsivo (ad es. *abete* [fr. *abetent*], *'smai* per *esmai*, *anc*, *sens*) potrebbero inoltre essere in realtà considerate «prestiti non adattati o *casuals*», visto che gli adattamenti sono di norma minimi e limitati alla grafia, compatibili cioè con l'oscillazione grafica delle *scripte* medievali (e da questo punto di vista va forse precisato l'assunto che si legge a p. XIV: «Quanto ai prestiti non adattati o *casuals*, essi sono del tutto sconosciuti agli antichi volgari, che integrano sempre perfettamente i gallicismi nelle proprie strutture fono-morfologiche»).

-
- (7) Per le citazioni dei testi nell'edizione delle CLPIO, riprendo il sistema di rinvio adottato da Avalle: sigla del manoscritto, numero progressivo del componimento, eventuale sigla dell'autore a cui il componimento è attribuito.
 - (8) Cf. Mildred K. Pope, *From Latin to Modern French with Expecial Consideration of Anglo-Norman Phonology and Morphology*, Manchester: University Press, 1973, § 515, pp. 193-194.

Il capitolo forse più interessante ai fini della valutazione storico-culturale dei prestiti galloromanzi è il secondo (*Gallicismi di antica introduzione*, [39-67]), perché stabilisce per la prima volta un discriminio tra i prestiti entrati nell'uso linguistico in epoca talmente antica da non essere più sentiti come tali nei secoli di maggiore fioritura delle scritture volgari (il confine cronologico è fissato per convenzione al 1100) e i prestiti di più recente acquisizione, maggiormente significativi soprattutto in ambito lirico. L'analisi dei gallicismi antichi è condotta con una razionalizzazione dei dati che ha una sua utilità sul piano pratico, anche se non può dirsi del tutto coerente sul piano strettamente tipologico. Le voci sono ripartite in tre gruppi: nel primo sono riuniti i termini di etimo francone, nel secondo i termini di etimo latino, nel terzo i gallicismi del lessico quotidiano. A differenza di Hope, che pure opera un'analogia distinzione ponendo anch'egli il confine al 1100, Cella riconosce per tutti e tre i tipi di prestito il ruolo giocato dalla mediazione galloromanza: si tratta quindi di gallicismi veri e propri ma di diverso peso sia linguistico sia più latamente espresivo. Per i prestiti di etimo francone e latino, la mediazione galloromanza è individuata grazie all'analisi semantica. Ad es., l'it. *bosco* e il fr. *bois*, l'it. *cavaliere* e il fr. *chevalier* sono foneticamente indipendenti, ma convergono per il significato, nel primo caso rispetto al francone *BOSK 'cespuglio', nel secondo caso per la specificazione di carattere feudale. Il diverso peso linguistico di questi prestiti antichi si percepisce con più chiarezza nell'analisi della rosa di termini riconducibili al lessico di base, come *parlare*, *mangiare*, *svegliarsi*, *bisogno*. Lo dimostra ad es. l'ampia attestazione di *parlare* nelle CLPIO (circa 350 occorrenze) contro le due occorrenze di *favelare* (ma riferibili allo stesso luogo: S Libr / U Libr, v. 429 à *faveladho* / à *favellato*).

La "Grammatica" dei prestiti con *allotropo indigeno* (cap. terzo, [69-297]) rappresenta la sezione centrale del libro, la più significativa sia per l'impostazione sia per la qualità dei prestiti, che denotano in linea di massima la precisa volontà di contrapporre forme allotrie alle pur disponibili forme indigene. Le sezioni della «grammatica» sono precedute da alcuni paragrafi introduttivi, che precisano le scelte operative. Le parole con suffisso *-iere* o *-aggio* sono limitate a un numero ristretto e significativo di termini, per l'impossibilità di distinguere tra neoformazioni indigene e prestito vero e proprio e per l'abbondanza delle attestazioni. Non sono invece stati esclusi alcuni casi di sonorizzazione, come ad esempio i sostantivi in *-dore*, ancora in base al criterio della distribuzione testuale e nonostante la possibile origine settentrionale.

La grammatica è suddivisa nelle seguenti sezioni: gallicismi prosodici (termini in rima con spostamento di accento, *gioia* e *noia* monosillabici); gallicismi fonetici, suddivisi tradizionalmente a seconda che riguardino il vocalismo, il consonantismo, alcuni fenomeni generali (sincope, mancata aferesi, prostesi, apocope), la formazione delle parole. A ogni gallicismo è dedicata un'apposita scheda esemplificativa, suddivisa in tre parti: intestazione, documentazione ed eventuale commento. Per la poesia lirica delle Origini si fa riferimento all'edizione delle CLPIO.

La ricchezza delle voci esaminate e la finezza dei criteri di classificazione fanno di questa «grammatica» uno strumento di grande utilità per la valutazione dei gallicismi fonetici in termini di quantità e di qualità. Vorrei tuttavia proporre per alcune voci un'interpretazione alternativa. Cominciando dalla prima sezione, quella dedicata ai gallicismi prosodici, mi sembra impropria la classificazione tra i temini in rima che rivelano spostamento di accento della voce *invidia* [76], che si ritiene attestata come parossitona (*invidia*) in V 273, v. 36 e nei *Documenti d'amore* di Francesco da Barberino, parte I, doc. 23, v. 36. Credo infatti che in realtà le due occorrenze non com-

portino uno spostamento di accento, perché la prosodia richiede la forma **invia* sul francese *envie*, che si presenta rilatinizzata in ambedue i luoghi. In V 273 il v. 36 «perché no n'anno invidia» settenario, è in rima con il v. 40 «Dio gran gioia li deia», anch'esso settenario. La rima è in -IA, per cui *invidia* sta per **invia* come *deia* sta per *dia*. È per questo che Avalle non la elenca nella sezione dei gallicismi per spostamento di accento ma tra i calchi francesizzanti (cfr. CLPIO, p. CCXLIXb). Lo stesso può dirsi per l'altro luogo nei *Documenti d'amore*, dove il v. 36 «malavoglienç et hodio et anco invidia», endecasillabo, è in rima con il v. 37 «corregga lor come dia», settenario (*come* = *com*): anche in questo caso la misura del verso presuppone un **invia* in rima con *dia*. A conferma si può vedere la forma fuori di rima 'Nvea in L 93 = V 282 ToFa, v. 72, che credo possa essere aggiunta alla lista dei gallicismi con allotropo indigeno (ammesso che non si ritenga opportuno aggiungere anche la forma ricostruita **invia*, presupponibile in base all'analisi delle rime e del computo sillabico).

Nella sezione dedicata alla sonorizzazione delle occlusive spicca la nutrita serie di sostantivi in *-dore* [134-149]. La scelta di annoverarli tra i gallicismi fonetici, le cui motivazioni sono precise nei paragrafi introduttivi alla «grammatica», non mi sembra sufficientemente giustificata dalla distribuzione testuale, soprattutto tenendo conto di quanto si legge nel capitolo sui gallicismi presunti o fortemente dubitabili, cioè che «la massiccia sonorizzazione delle occlusive intervocaliche, troppo estesa perché si possa pensare a singoli casi di prestito, è stata convincentemente inquadrata come fenomeno imitativo di una pronuncia settentrionale sentita come “più elegante”» [18]. Mi chiedo se anche per tutte queste voci non si debba propendere per l'ipotesi dell'influenza settentrionale, certo senza perdere di vista l'esame del contesto soprattutto per i termini tecnici del linguaggio cortese come ad es. *amadore* (che tuttavia conta moltissime occorrenze nella prosa e nei testi pratici), soprattutto per le voci con rare attestazioni che non hanno un corrispettivo provenzale: *entradore*, *mertadore*, *speradore* e *inizadore* (e si noti che l'*entradore* di V 133 GuAr, v. 8 è contraddetto dalla variante *entratore* di L 38). In somma, mi chiedo se la «produttività del modello compositivo occitanico» [136] sia davvero l'ipotesi più plausibile o se non si debba almeno pensare, come per i casi di coincidenza tra latino e galloromanzo, ad una concomitanza dell'influenza galloromanza e settentrionale.

Sempre riguardo al consonantismo, mi sembra infine discutibile l'assunzione tra i casi di dileguo di G intervocalica, su modello che non è solo provenzale ma francese [132-133], della forma congetturale *malauroso* per il *malaghuroso* di V 242 ChDa, v. 37 «Ai lasso malaghuroso» (settenario), dal momento che l'ipermetria del verso può essere risolta anche con l'espunzione del monosillabo iniziale.

L'ultima sezione della «grammatica» comprende un'ampia trattazione del fenomeno della rima francese [277-297]. Le rime francesi sono suddivise in due categorie: rime francesi imperfette nei codici e rime rese perfette dall'assunzione della forma fonetica francese. Nella prima categoria le rime francesi sono ripartite tenendo conto della tipologia testuale: testi siciliani, testi ritenuti siciliani nel repertorio metrico di Antonelli⁽⁹⁾, testi toscani; nella seconda categoria, tenendo conto del tipo di rimante: partecipi presenti, in francese sempre in -ant (ad es. *avenante*), cui si

(9) Roberto Antonelli, *Repertorio metrico della scuola poetica siciliana*, Palermo: Visigalli-Pasetti (Centro di Studi Filologici e Linguistici Siciliani. Supplemento al Bollettino, 7), 1984.

associano gli avverbi con il suffisso derivato dal latino *-MENTE* che in francese passa a *-mant* (*chetamante*)⁽¹⁰⁾ e sostantivi in *-anza* definiti “atipici” (ad es. *credanza* vs. *credenza*), il cui carattere francesizzante è ritenuto meno marcato rispetto ai partecipi.

Come si legge a p. 280, la trattazione non tiene conto della distinzione operata da Avalle tra rime miste dovute a metaplasmo o scambio di suffisso e rime francesi vere e proprie, che implicano l’assunzione del tipo fonetico francese, e neppure della distinzione da me operata tra rime francesi apparenti, in cui il rimante in *-an + cons.* può essere ricondotto a *-en + cons.* annullando la rima mista, e rime francesi reali, cioè non passibili di regolarizzazione⁽¹¹⁾. Non è questo il luogo per un confronto tra i diversi sistemi di classificazione, su cui mi riprometto di tornare in altra occasione⁽¹²⁾. Accenno a un solo aspetto, anch’esso meritevole di ulteriori riflessioni, e cioè al fatto che nella trattazione di Cella l’accento viene posto su una diversità (rime francesi imperfette nei codici vs. rime rese perfette dall’assunzione della forma fonetica francese) che ritengo di fatto pertinente al piano grafico o grafico-fonetico della tradizione manoscritta più che al piano strettamente linguistico⁽¹³⁾.

Il quarto e ultimo capitolo contiene il ricco *Regesto dei gallicismi privi di allotropo indigeno* [499-579]. Ogni voce è corredata dall’elenco delle forme grafico-fonetiche con riferimento all’autore o al testo anonimo, ma non al luogo specifico, e indicazione del numero di occorrenze. Per la poesia delle Origini, a differenza della «grammatica», si rimanda generalmente all’edizione critica e non all’edizione interpretativa delle CLPIO, che sarebbe stata forse più pertinente a uno studio linguistico. Seguono le voci che si considerano derivate dalla voce principale, eventuali locuzioni, dittologie e usi particolari, e infine una discussione di carattere prevalentemente etimologico.

Come ho già avuto modo di notare, credo che il regesto avrebbe potuto comprendere anche i testi settentrionali, tanto più se si considera che alcuni dei gallicismi privi di allotropo indigeno sono esclusivi dei testi settentrionali e nel regesto risultano di necessità omessi, come i seguenti, segnalati da Contini nei *Poeti del*

-
- (10) Ma l’associazione non è indiscutibile perché mentre in franciano *-MENTE* > *-ment* > *-mant*, in alcune varietà dialettali del francese, come ad es. il piccardo, e nella *koinè* franco-piccarda della lirica oitanica, non si ha l’uniformazione di *a* ed *e* toniche seguite da nasale. Cf. Maria Sofia Lannutti, «Rime francesi e gallicismi nella poesia italiana delle origini», *Studi di lessicografia italiana*, XVIII (2001), 5-67, p. 21 e n. 25, che contiene il riferimento agli studi linguistici sull’argomento.
 - (11) Ibidem, 16-34.
 - (12) Va comunque notato che esiste una differenza tra i casi «irriducibili» di Antonelli e le “mie” rime francesi apparenti, che sempre a p. 280 Cella associa, non senza forzature, in un rapporto speculare, quando dichiara di non distinguere «i casi “irriducibili” (Antonelli 1984, p. LVI) dagli “apparenti” (Lannutti 2001, pp. 16-19) o razionalizzabili».
 - (13) Cfr. Lannutti, «Rime francesi e gallicismi» cit., 55-58, dove la presenza di rime francesi imperfette o perfette è messa in relazione non con la lingua degli autori, ma con la *scripta* dei singoli canzonieri.

Duecento⁽¹⁴⁾ o da Avalle nelle CLPIO: *bragagnare* “contrattare” (cfr. PD, I, pp. 517 e 537), *forfare* “far danno” (cfr. PD, I, p. 544), *frontero* “ardito” (cfr. CLPIO, p. CLXXIIib), *sogno* “cura” (cfr. CLPIO, p. CCLVA).

Il grande numero dei gallicismi individuati e l'attenta valutazione dell'etimologia, degli usi e dei rapporti di derivazione, sono il risultato di una lavoro condotto con serietà e rigore metodologico. La lettura sistematica del regesto mi ha fatto tuttavia notare l'assenza di alcune voci di origine galloromanza presenti nel corpus delle CLPIO⁽¹⁵⁾, ed è certo inevitabile che una ricerca implicante il controllo di un'enorme mole di dati comporti qualche omissione. Ne offro qualche esempio, ripromettendomi di effettuare in seguito una verifica completa:

Elenco prima alcuni corradicali da aggiungere a voci presenti nel regesto:

- p. 366 *ciausire / ciosire*: *ciausimento* (P 151 GoAn, v. 10)
- p. 370 *consire / consiro, consiroso*: *comsirando* (V 185 BoFi, v. 23)
- pp. 371-372 *coraggio / coraio*: *coraggioso* (dodici attestazioni nei tre canzonieri)
- pp. 404-407 *fello, fellone, fellonesco, fellonia, fellowoso*: *fellowamente* (V 8 JaLe, v. 34)
- p. 417 *galeare*: *galiadore* (L 8 GuAr [= V 161, P 4], v. 33)
- pp. 418-420 *gente, gentemente*: *giente* (= ‘affatto’ in V 806 MeUb, v. 14)
- pp. 429-433 *gioi, gioia, gioiosamente, gioioso, gioire, gioivo, gioietta*: *gioiore* (P 123 RcFi, v. 17), *sovragioire* (L 29 GuAr [= V 156], v. 6)

Altri gallicismi che non compaiono nel regesto sono: *bombanza* “vanto” (cfr. GDLI, s.v.), *damaggio* “danno” (cfr. GDLI, s.v.), *dangiero* “pericolo” (cfr. GDLI, s.v.), *disguiglio, disguiglianza* “frode” (cfr. Panuccio del Bagno, ed. Ageno, pp. 126-127), *matto* “opaco” (cfr. GDLI, *matto*²), *nasaglire* “fiutare avidamente” (cfr. REW, 5842), *ostaggio* (cfr. GDLI, s.v.), *partagiare* “dividere” (cfr. GDLI, *partaggio*), *passo* “affatto” (cfr. GDLI, *passo*⁷), *sogna* “cura” (cfr. CLPIO, p. CCLVA), *sugliare* “insudiciare” (cfr. CLPIO, p. 848 e REW, 4818).

Aggiungo *escoglio* “accoglienza” (cfr. REW, 2048) che andrà forse inserito tra i gallicismi con allotropo indigeno con *prence* “principe” (cfr. GDLI, s.v.), *retare* “accusare” (cfr. REW, 7232), *saramento* “sacramento” (cfr. GDLI, s.v.).

Segnalo inoltre alcune forme sfuggite alla ricognizione forse in parte perché non presenti nelle edizioni critiche ma solo nelle CLPIO:

- p. 312 *agio*², forma *ascie* in Guittone d'Arezzo (V 141, v. 47) e Tommaso da Faenza (V 282, v. 19 *ad ascie*)
- p. 325 *adastamiento* attestato anche in poesia (*adastiameto* in V 25 OdCo, v. 17; V 776 ChDa, v. 5)

(14) *Poeti del Duecento*, a cura di Gianfranco Contini, Milano-Napoli: Ricciardi, 1960, tt. 1-2 (La letteratura italiana. Storia e testi, 2).

(15) Le voci sono state individuate durante il lavoro di lemmatizzazione delle *Concordanze della lingua poetica italiana delle Origini* di d'Arco Silvio Avalle, svolto presso l'Accademia della Crusca, con il coordinamento di Lino Leonardi.

p. 327 *attrappare* attestato anche in poesia (V 113 LuGu, v. 28 *atrapare*)

p. 379 *cugino* anche in L 105, v. 79

p. 398 *dottabile / dottevole* attestato anche in poesia (X 15Se, v. 175 *doctevile*)

p. 465 *lusingare* anche in V 941, v. 3

Riguardo alla voce in rima *braire* [350], cui va aggiunta la variante *abraire* di P 80 AmFi (rima -IRE), l'accento fa dubitare della derivazione diretta dal fr. *braire* < *BRAGERE (va forse considerata l'influenza del prov. *bradir*).

Il volume si conclude con l'ampia bibliografia suddivisa in testi e studi [581-666] e l'indice delle forme, dei nomi, dei fenomeni e dei temi.

Maria Sofia LANNUTTI

La Metrica dei Fragmenta, a cura di Marco PRALORAN, Roma-Padova, Editrice Antenore (Studi sul Petrarca, 29), 2003, xxxv + 643 p.

Les formes métriques des *Rerum vulgarium fragmenta* (*RVF*) ont déjà fait l'objet d'un répertoire élaboré par Massimo Zenari, élève d'Aldo Menichetti, et paru en 1999 dans la même collection⁽¹⁾, ouvrage du reste remarquable par les caractères novateurs de sa conception. On trouvera par conséquent d'autres approches dans le présent ouvrage, qui représente l'aboutissement d'un long travail effectué sous la houlette de M. Praloran dont les séminaires ont permis de discuter les orientations et les apports. L'objectif, en se concentrant sur les *RVF*, était de montrer de façon aussi précise que possible l'originalité de Pétrarque au XIV^e siècle, et sa nouveauté au regard des canons dantesques. Bien que la prosodie soit au cœur de l'ouvrage, le lien étroit que celle-ci entretient avec la syntaxe et la stylistique n'est jamais perdu de vue.

Dans son introduction, Praloran affirme une position théorique particulière: la structure du vers de Pétrarque n'obéit pas à des modèles "profonds" mais témoigne au contraire d'une grande liberté et d'une grande variation à laquelle la tradition métrique apportera une stylisation ("normalizzazione") dont l'une des conséquences sera la réinterprétation rigide et simplificatrice qu'en donnera la Renaissance. Ce point de vue a orienté le choix de conventions de scansion dont l'objectif n'est pas de cadrer avec un modèle de vers défini par des règles figées, mais de répondre à des critères phonologiques et phono-syntaxiques plus généraux fondés sur la langue. La contribution de Praloran lui-même et d'Arnaldo Soldani, «Teoria e modelli di scansione» (chap. I), jette ainsi les bases d'une "grammaire de la scansion" ouvrant la voie à l'étude d'autres corpus dont l'ensemble pourrait constituer l'aboutissement de l'*Archivio metrico italiano* consultable sur internet⁽²⁾, et qui repose sur des principes relativement simples: la force des accents augmente avec leur éloignement, l'apport ou l'autonomie sémantique des mots qui les portent et leur fonction gram-

(1) *Repertorio metrico dei "Rerum vulgarium fragmenta" di Francesco Petrarca* (Studi sul Petrarca, 28), XLII-563 p.

(2) <http://cibit.humnet.unipi.it/> ou <http://maldura.unipd.it/romanistica/>.

maticale, leur constitution phonique et leur intégration syntagmatico-prosodique. Les schèmes accentuels obtenus opposent deux valeurs extrêmes: ictus/ non-ictus, la hiérarchie éventuelle des accents n'étant prise en compte que dans l'intégration individuée des vers (soit le *verse instance* de Jakobson). Il est ainsi fait abstraction de l'influence éventuelle de l'"inertie verticale" du rythme dont Menichetti⁽³⁾ a pu évoquer le rôle. Un "glossario" examine les diverses solutions adoptées pour un grand nombre de formes dont l'accentuation varierait en fonction du contexte. Nous aurions pour notre part préféré que, dans l'établissement des analyses rythmiques sur lesquels s'appuient les chapitres suivants, une discrimination fondamentale fût établie entre l'accentuation des mots pleins et celle des mots-outils, les premiers offrant une stabilité dont les seconds sont dépourvus: une analyse du rythme au seul niveau des premiers permettrait peut-être d'envisager de façon plus précise les délicats rapports du mètre et du rythme, avec des pôles accentuels qui ressortiraient de la métrique et autour duquel le rythme des vers viendrait se construire.

Dans le second chapitre: «Figure ritmiche nell'endecasillabo», Praloran montre à quel point l'*endecasillabo* de Pétrarque se détache de celui, plus homogène, des XII-XIII^{es} siècles, avec une plus grande variété de schèmes, en liaison avec une augmentation du nombre moyen d'accents et une plus grande fréquence de rencontres accentuelles, en particulier au niveau des positions 6/7 (11% et plus) et, à un moindre niveau, en fin d'hémistiche (de 4 à 5,7%). L'étude statistique porte sur Cino da Pistoia et Dante dont les *endecasillabi* sont regroupés en trois ensembles: le *Purgatoire*, les *Rime* plus le *Convivio*, la *Vita nuova*. L'une des différences les plus notables est la faiblesse relative des schèmes avec accents en 4^e et 6^e positions avec 8^e non accentuée, tant dans les *RVF* que dans les *Triumphi* que l'auteur met en rapport. Pétrarque tend à négliger l'accent de 7^e auquel Dante, en particulier dans la *Vita nuova*, et Cino accordaient une certaine importance: on ne peut s'empêcher de penser que ses prédécesseurs étaient encore marqués par le modèle occitan avec lequel Pétrarque pouvait rompre en accusant les tendances rythmiques naturelles de l'*endecasillabo*. Praloran étudie en outre la question des formes *ancipites* où un dissyllabe (ou trisyllabe synalymphé) plus ou moins autonome du point de vue syntaxique se trouve sur les 5^e et 6^e positions, des divisions ternaires liées à des transpositions, des formations unitaires du type de *beate vergini prudenti*, et de l'enjambement.

Dans le chapitre III: «Il modello ritmico della canzone», Sergio Bozzola s'appuie sur les articulations de la *canzone* en visant la caractérisation rythmique des vers qui ont une fonction articulatoire déterminée (en début ou fin de *pes* ou de *sirma*) par opposition aux autres vers: ainsi, leur densité accentuelle augmente de façon significative, en particulier dans l'*incipit*. Il envisage ensuite le rôle de la variation métrique (utilisation de *settenari* de divers profils rythmiques) dans la structure de la *canzone*. Les données observées sont confrontées à celle des *canzoni* de Dante, de Cino et de pièces choisies du Duecento, soit Guinizelli et Cavalcanti au complet, plus treize pièces de Guittone. L'excellente revue *Critica del Testo* a récemment donné un article de M. Praloran qui complétera utilement cette étude⁽⁴⁾.

(3) *Metrica italiana. Fondamenti metrici, prosodia, rima*, Padova, Antenore, 1993, p. 362.

(4) «Alcune osservazioni sulla costruzione della forma-canzone in Petrarca», *Critica del Testo* VI/1 (2003), pp. 339-54.

Dans le chapitre IV: «La struttura ritmica del sonetto», Stefano Dal Bianco étudie la distribution des différents schèmes rythmiques au sein du sonnet. Le nombre moyen d'ictus est nettement plus élevé au v. 4 mais déficient au v. 10 comme au v. 2 qui viendraient contrebalancer la lenteur des attaques de l'*ottava* et de la *sestina*. L'auteur examine ensuite de façon exemplifiée les rapports complexes entre rythme, syntaxe et intonation, avant d'aborder de façon plus détaillée chaque vers du sonnet du point de vue des schèmes considérés comme "normaux", dans la constitution des quatrains et des tercets qui tendent à présenter une intonation ascendante en leur début, descendante en leur fin. Les situations qui s'écartent de la norme font l'objet d'un examen spécifique, de même que les phénomènes d'isorythmie au sein des quatrains. Il nous semble toutefois qu'il convient de nuancer la portée de ces observations du fait que la hiérarchie des accents n'est pas prise en compte, alors qu'elle détermine une dynamique variable qui peut compromettre les parallélismes mis en relief par l'auteur (comparer ainsi les quatre vers de type 1 3 6 8 du quatrain cité p. 355: *Stiamo, Amor, a veder la gloria nostra, / cose sopra natura altere et nove: / vedi ben quanta in lei dolcezza piove, [1 3 4 6 8] / vedi lume che 'l cielo in terra mostra,*). On aimerait du reste savoir dans quelle mesure les combinaisons examinées s'éloignent d'une distribution aléatoire pour en apprécier plus précisément la valeur.

Arnaldo Soldani vient compléter l'essai précédent dans le chap. V: «Sintassi e partizioni metriche del sonetto». Il a pu confronter à temps ses observations avec celles d'un important essai alors fraîchement paru de Natascia Tonelli⁽⁵⁾ sur la syntaxe des *RVF*. L'auteur compare son corpus avec les sonnets de Dante, Guinizelli et Cavalcanti, Cino pour les Stilnovistes. Il identifie trois types de lien entre parties juxtaposées: coordination, subordination (au sens large) et enjambement, les deux premiers types faisant l'objet de subdivisions plus ou moins nombreuses. Après une étude de l'intégration de ces procédés sur l'ensemble du sonnet, Soldani dresse une typologie syntaxique des sonnets: si la division canonique des parties est plus fréquente dans les *RVF* que chez les Stilnovistes, le sizain est plus volontiers unitaire que le huitain, et l'enjambement davantage recherché. Une quinzaine de tables apporte les détails quantitatifs, avec parfois la distinction des principales versions du recueil. On trouvera dans la dernière livraison de *Critica del Testo* un article d'un autre élève de V. Mengaldo, Luca Zuliani, suivant une approche différente et complémentaire de la question de l'enjambement⁽⁶⁾.

Les deux derniers chapitres VI-VII sont consacrés à la rime. A. Pelosi («Sincronia e diacronia delle rime nei sonetti petrarcheschi») consacre tout d'abord une quinzaine de pages à l'étude des rimes dans les sonnets en une double perspective, synchronique et diachronique, la comparaison portant sur l'œuvre de Guittone, Dante, Cino, Uberti et Beccari: disposition des rimes dans les quatrains, les tercets, dont les proportions varient selon les rédactions (la forme pétrarquesque typique en cde:cde domine nettement dans le recueil Malatesta, celle en cde:dce dans le Correggio),

(5) *Varietà sintattica e costanti retoriche nei sonetti dei 'Rerum Vulgarium Fragmenta'*, Firenze, Olschki, 1999.

(6) «Sintassi e metro nei *Rerum vulgarium fragmenta*», *Critica del Testo* VI/1 (2003), pp. 455-98.

rimes techniques avec le développement considérable des rimes dérivées ou inclusives, en particulier dans les quatrains, hapax rimiques (au sein des seuls sonnets s'entend) traduisant un souci certain de variété, reprises homophoniques des voyelles d'une partie à l'autre. Pelosi montre bien comment la version du Coreggio se rattache à l'esthétique du Dante des *Rime* et de Cino.

Dans «La rima del Canzoniere e la tradizione», A. Afribo étudie la rime du point de vue de la structure phonologique, évoquant l'évidente influence de Dante. L'introduction évoque les difficultés posées par le choix des rimes ainsi que celui des mots-rimes (quelle en est la pertinence?). Les données regroupées pour comparaison portent d'une part sur la production de Guinizelli, Cavalcanti, Lapo Gianni, Gianni Alfari et Frescobaldi pour le Stilnovo, d'autre part sur la *Vita Nuova* (divisée en deux parties dont la seconde commence avec *Donne ch'avete intelletto d'amore*), les *Rime* (même chose, la seconde qui s'ouvre avec les *petrose* couvre les *canzoni* de l'exil) et la *Commedia* pour Dante, tout Cino, mais d'autres corpus sont à l'occasion sollicités, de Guittone et Monte Andrea à Beccari, Fazio degli Uberti et Niccolo de' Rossi, ce qui représente un ensemble considérable. L'examen porte sur la distribution des rimes 1°) selon qu'elles comportent zéro (*iato*), une ou deux consonnes (*vocaliche*), une consonne géménée (*doppie*); 2°) leur appartenance à diverses classes rimiques définies selon la nature des consonnes en jeu (p. ex. *l, m* ou *r* + autre consonne, *gl, gn*, etc. pour les rimes "consonantiques"). On peut regretter là encore que seules des valeurs absolues ou des pourcentages figurent. Une parenthèse intermédiaire («Prime conclusioni e due digressioni») qui surprend un peu, surtout en l'absence de conclusions finales, permet à l'auteur de situer Pétrarque par rapport à la tradition, insistant sur la parenté de ses choix esthétiques avec ceux de Dante. L'auteur consacre quelques pages aux rimes techniques (identiques et équivoques, inclusives, suffixales, rimes grammaticales et polyptote) qui viennent compléter les observations de Pelosi. L'auteur revient ensuite aux rimes et mots-rimes "in iato" (*ai, ea, ei*, etc.), à la longueur des mots-rimes, certaines rimes catégorielles et suffixales où il insiste encore sur l'héritage dantesque.

L'ouvrage se clôt sur quatre index: des noms, des textes faisant l'objet d'une discussion ou analyse de quelque importance, des tableaux et graphiques ainsi que des mots du "glossario" du chap. I: le lecteur dispose ainsi d'un ensemble remarquable de données et d'analyses qui contribuera avantageusement à l'étude stylistique du *canzoniere* et à l'histoire de la versification italienne, tout en jetant les bases d'une méthode d'analyse rigoureuse du rythme dont la communauté scientifique saura faire son profit. L'équipe qui a contribué à ce remarquable travail poursuit du reste ses efforts dans l'étude des RVF: nous avons déjà mentionné deux contributions parues dans *Critica del Testo*, où le directeur du projet, M. Palaron, annonce la parution d'un travail de Soldani consacré à l'étude des rapports entre syntaxe et vers dans les sonnets de Pétrarque⁽⁷⁾ qui complètera utilement le chap. V de l'ouvrage ici recensé.

Dominique BILLY

(7) *Procedimenti incantanti nei sonetti di Petrarca. Un repertorio ragionato*, Atti dell'Accademia roveretana degli Agiati, 2003.

Anna-Maria DE CESARE (2002), *Intensification, modalisation et focalisation. Les différents effets des adverbes proprio, davvero, veramente, Bern et al.*, Peter LANG (Publications Universitaires Européennes, sér. 21, Linguistique, vol. 243), pp. 317.

Con «Intensification, modalisation et focalisation. Les différents effets des adverbes *proprio, davvero, veramente*», Anna-Maria De Cesare pubblica una versione ampliata della sua tesi di dottorato discussa a Ginevra nel luglio del 2001. Il volume è incentrato sull'analisi di tre classi di lessemi funzionali in italiano: intensificatori, focalizzatori e avverbi modali. Lo scopo dell'autrice è di descrivere il ruolo che questi avverbi giocano nel marcamento della struttura informativa della frase attraverso un'analisi puntuale del comportamento sintattico, semantico e pragmatico dell'avverbio polifunzionale *proprio*. Gli altri due avverbi menzionati nel titolo, *davvero* e *veramente*, hanno una funzione comparativa, in quanto sono comunemente visti come due possibili sinonimi di *proprio*. Da un punto di vista metodologico, l'obiettivo è realizzare una ricerca che unifichi le due correnti teoriche principali, quella anglosassone imperniata sulla funzione pragmatica dei *discours markers* e quella tedesca con al centro l'aspetto sintattico e semantico delle *Partikeln*. Nel far questo, la linguista segue l'approccio metodologico proposto da Watts⁽¹⁾.

Il libro è diviso in due parti. La prima presenta una discussione di diversi approcci metodologici e dei concetti di intensificazione (cap. 1), modalizzazione (cap. 2) e focalizzazione (cap. 3), per poi affrontare l'interazione tra i concetti di intensificazione e di focalizzazione (cap. 4). Nella seconda parte (capp. 5 e 6) sono esposti i risultati di una ricerca empirica condotta su un corpus di testi letterari italiani del XX secolo.

Nel primo capitolo «Intensification» [9-55] viene presentato quanto è stato scritto sull'argomento, soprattutto per l'italiano, mettendo in luce un problema di tipo terminologico. In effetti, gli stessi avverbi vengono classificati sotto etichette diverse e questo rende più complessa una comparazione dei diversi lavori. In seguito, dopo aver approfondito il concetto di *intensificabilité*, vengono esaminate le proprietà sintattiche dell'avverbio *molto*, considerato come l'elemento prototipico della classe degli intensificatori. Le caratteristiche sintattiche indagate sono la reduplicazione sintattica (come nell'esempio (21a) a p. 22: *Paolo è un ragazzo molto molto sensibile*), le condizioni di co-ricorrenza con i predicati (*colligation*) e con i differenti tipi di frase (assertiva, interrogativa, negativa, ...), ed infine la possibilità di rispondere a domande totali o parziali⁽²⁾. Le proprietà sintattiche degli intensificatori non vengono delineate per l'intera classe ma soltanto per *molto*, in quanto «étant donné le caractère idiosyncrasique du comportement syntaxique des intensificateurs, il est impossible de présenter les particularités distributionnelles de chaque intensificateur» [21].

(1) Cfr. Richard J. Watts «A relevance-theoretic approach to commentary pragmatic markers. The case of actually, really and basically», in: *Acta Linguistica Hungarica* 38 (1988), 235-260.

(2) Al posto di raddoppiamento (*redoublement*) sintattico, secondo la vecchia terminologia introdotta da Luigi Sorrento (*Sintassi romanza: ricerche e prospettive*, Varese: Istituto ed. Cisalpino, 1950), si preferisce qui utilizzare reduplicazione.

Nell'ultima parte del capitolo [34-55] viene proposta, partendo da van Os⁽³⁾, una classificazione semantica degli intensificatori italiani in base ad una tipologia dei gradi di intensificazione che nasce dall'applicazione ai predicati graduabili del concetto di scala, che può essere chiusa o aperta, vale a dire con o senza valori limite [27-30]. L'autrice sottolinea a questo proposito che «la *valeur-limite* d'un pré-dicat peut être disponible aussi bien dans la sémantique d'un prédicat adjetival que non adjetival. Des valeurs-limites explicites sont contenues par exemple dans les prédictats verbaux, par rapport à l'aspect du verbe (en fonction de l'aspect *accompli*: *è arrivato* vs *sta arrivando*) ou au caractère du procès (en fonction du concept de perfectivité: *fumare* par rapport à *fumare una sigaretta*)» [28-29]. Per quanto riguarda dunque la semantica verbale, la tesi si colloca all'interno della tradizione anglosassone che non distingue tra aspetto e *Aktionsart*, al contrario di quella italiana che fa sua questa distinzione. Da notare l'assenza in bibliografia del volume di riferimento di Bertinetto del 1986⁽⁴⁾.

Il secondo capitolo «Modalisation» [57-92] è consacrato al sistema della modalizzazione. Come avverbi prototipici vengono considerati *probabilmente* e *forse*, dei quali si indagano le proprietà sintattiche generali (in rapporto a *extraposition de l'Adv; emploi absolu; rapport à la négation*, <*Adv + Expression intensive*>, *décondensation de l'Adv; Adv dans phrases interrogative, impérative et optative*; cfr. tabella riassuntiva a p. 72). Nel § 3 («Propriétés sémantico-pragmatiques des adverbes modaux») viene proposto un parallelismo tra modalizzazione e intensificazione, trattando gli avverbi modali come degli intensificatori della frase e stabilendone una classificazione simmetrica a quella degli intensificatori propriamente detti attraverso gli stessi concetti di *degré, renforcement, diminution, échelle* [cfr. p. 89].

Le nozioni relative alle caratteristiche pragmatiche e grammaticali del *focus* e il suo funzionamento sono introdotte nel terzo capitolo «Focalisation» [93-127]. Per presentare le proprietà dei focalizzatori De Cesare descrive il comportamento di *anche*, e in parte degli avverbi *solo* e *perfino*. La sintassi dei focalizzatori viene definita in base alla mobilità, alla focalizzazione, alla cumulabilità, alla coordinabilità e all'iteratività, mentre la semantica in rapporto alla quantificazione, alla scalarità e all'identificazione [cfr. p. 112].

A p. 120 una tabella riassume le possibili posizioni rispetto al verbo dell'avverbio *anche*, comparandole con *molto*. Il limite di questa schematizzazione, come del resto di quelle alle pagine 26 (per *molto*) e 72 (per *probabilmente, veramente* e *molto*), è rappresentato dal fatto che è costruita sul comportamento di uno specifico avverbio e non è ben chiaro in quale misura sia rappresentativo dell'intera classe. La pragmatica di queste classi avverbiali, e in special modo la loro funzione focalizzante, viene invece discussa in maniera più dettagliata nel quarto capitolo, «Intensification et focalisation» [129-159], nel quale viene approfondita la correlazione tra «les deux systèmes décrits dans les trois premiers chapitres, à savoir entre le système intensifcatif-modalisant et le système focalisant» [129].

(3) Cfr. Charles van Os Charles, *Aspekte der Intensivierung im Deutschen*, Tübingen: Narr, 1989.

(4) Cfr. Pier Marco Bertinetto, *Tempo, aspetto e azione nel verbo italiano. Il sistema dell'indicativo*, Firenze: Accademia della Crusca, 1986.

Questi capitoli rappresentano la base teorica che porta alla seconda parte, quella empirica, interamente incentrata sulla descrizione delle proprietà sintattico-semantiche e pragmatiche degli avverbi *proprio* (capitolo 5 [161-193]), *davvero* e *veramente* (capitolo 6 [195-239]) in base all'analisi statistica del corpus scelto. I risultati riportati alle pagine 166, 204 e 205 presentano la frequenza di co-ricorrenza degli avverbi in relazione a SN, SA, SAdv, SP, SV e IP e anche la frequenza d'apparizione in determinate posizioni all'interno della proposizione. Viene così messo in evidenza che «*proprio* est un modificateur de terme, alors que *davvero* et *veramente* sont des modificateurs de prédicat ou de phrase» [206]. Per quanto riguarda l'analisi statistica, sarebbe stato interessante avere una descrizione dei dati anche in relazione ai types.

In fondo al volume sono indicate le occorrenze di *proprio*, *veramente* e *davvero* sulle quali si basano le statistiche. I dati, tratti interamente dalla LIZ (1995 e 1997), rappresentano una scelta di tutte le ricorrenze di questi tre avverbi (cfr. cappelli introduttivi alle pp. 249, 265, 279); i criteri di questa selezione non sono esplicitati. Le fonti letterarie non sono facilmente individuabili in quanto sono legate ad un numero progressivo, dato dalla lista risultante dall'interrogazione del corpus, che rinvia a un autore e a un testo (gli elenchi con queste coordinate precedono i dati). Il corpus è organizzato in base al tipo di enunciato (assertivo, esclamativo, interrogativo, in proposizione principale o secondaria) e, subordinatamente, alla struttura della proposizione (parziale, presentativa, predicativa, complessa); un'ulteriore suddivisione è legata alla co-ricorrenza dell'avverbio con i diversi predici e alla sua collocazione all'interno della frase. Nella lettura di questo corpus si incontrano alcuni problemi di terminologia e di classificazione, dovuti, in certi casi, ad un approccio teorico che tiene maggiormente in considerazione il ruolo che gli elementi hanno nella proposizione piuttosto che la successione lineare di questi.

Nelle tre sezioni denominate *Structure présentative* ci sono diversi tipi di costrutti che non sono stati distinti. Ad esempio, sono raccolte le proposizioni esistenziali assieme a quelle copulari⁽⁵⁾.

<*Essere davvero +SN*>:

- 53 [268] Scherzare? Ma nient'affatto! Là c'è davvero il cadavere di un uomo
- 61 [268] - Siete dunque davvero un bravo figliuolo; si vede; ma troppo bravo
- 99 [268] C'era dunque davvero un grande esercito di lavoratori in Sicilia

Una distinzione di questi due tipi di proposizione sarebbe stata opportuna in quanto negli esistenziali il nominale, che ricopre sia una funzione argomentale che predicativa, è il perno della predicazione. Grazie a questa ulteriore suddivisione si sarebbe dunque potuto classificare la proposizione esistenziale 233 [256] sotto <*Essere proprio + SN*> e non sotto <*Essere proprio + SAdv*>⁽⁶⁾:

- 233 [256] non c'era proprio più niente

(5) I numeri riportati prima di ogni frase sono gli stessi assegnati da De Cesare.

(6) Per un'analisi approfondita degli esistenziali v. Nunzio La Fauci / Michele Loporcaro, «Outline of a theory of existentials on evidence from Romance», in: SILTA 26 (1997) 5-55.

Quanto alle frasi contenenti un participio o un aggettivo, nel corpus vengono distinte, sempre nella sezione *Structure présentative*, le categorie <*Essere proprio + V*> e <*Essere proprio + SA*>. Sotto <*Essere proprio + V*> troviamo questi due esempi:

- 266 [256] Ero proprio afflitto e disperato; e mi sentivo umiliare sempre più
- 318 [256] qualche casa era proprio nascosta dai cipressi che non ne lasciavano vedere [...]

Anche se entrambi gli elementi sottolineati sono morfologicamente dei partecipi, sintatticamente hanno una funzione differente. La coordinazione di *afflitto* con *disperato* in 266 è una prova della funzione aggettivale e non verbale svolta dal partecipio. Si potrebbe pensare che si sia voluta operare una distinzione di tipo morfologico, ma a ciò si contrappone la constatazione che in altri casi quello che è morfologicamente un partecipio è stato classificato come costituente un SA:

- 420 [259] si vedeva proprio costretto a scappare, per parlar con qualcuno,
- 486 [259] Il Gàttica-Mei restò proprio ferito fino all'anima da questa lunga intemerata;

Queste considerazioni valgono anche per alcune frasi schedate sotto la categoria <*Essere veramente + particepe*>, in cui il partecipio è, sintatticamente, un aggettivo:

- 162 [283] da alcuni giorni era veramente sbigottito della gravità e della tristezza del momento
- 202 [283] e la Nestoroff è veramente disperata di ciò che le avviene.
- 419 [283] i suoi occhi erano veramente ingranditi a dismisura.
- 315 [283] ed erano veramente commossi.

La frase 41 catalogata sotto <*Proprio + SA*> va invece spostata sotto <*Proprio + V*> perché si tratta di un partecipio passato in funzione verbale, anche se l'ausiliare è sottinteso:

- 41 [264] a Pavia o a Piacenza... – Ah sì? proprio conosciuto? e com'era?

Se in questi esempi la morfologia prevale sulla sintassi, nelle proposizioni ordinate sotto <*Essere proprio + SAdv*> a p. 255 e 256 non si tiene conto né della sintassi né della morfologia, in quanto accanto a avverbi (in 584 e 322) si trovano anche aggettivi (in 6, 79, 86, 87):

- 584 [256] Era proprio così! Almeno a me essa lo impediva
- 322 [256] Il sedile era proprio sotto
- 6 [255] è proprio necessario fallire
- 79 [255] è proprio vero
- 86 [255] è proprio vero
- 87 [256] era proprio vero

Anche sotto <*proprio + SAdv*> alle pagine 252 e 253 troviamo casi analoghi di categorizzazione imprecisa, come i due seguenti, in cui a *proprio* segue in realtà un pronomine:

- 103 [252] che in sua mano non rappresentano nulla, proprio nulla, arma inutile per colpire lui
- 167 [252] a qualcuno si perdonava tutto, ma proprio tutto, e a qualcun'altra si perdonava niente

All'interno della sottosezione *<Verbe propre +SV>* (in *Structure prédicative*) abbiamo la collocazione *Interauxiliaire*. Questa denominazione non è particolarmente felice in quanto l'avverbio si trova tra un ausiliare (*essere* o *avere*) e un participio e non tanto tra due ausiliari, come l'etichetta sembrerebbe suggerire. Si vedano a questo riguardo, oltre agli esempi seguenti, anche le proposizioni 40, 312, 483 a p. 258 e 169, 235, 270, 406 a p. 289:

- 28 [258] i miei piedi non han proprio toccato il suolo americano
 138 [289] e si asciugò gli occhi, che gli s'erano veramente riempiti di lagrime.

A p. 286 la classificazione *Interauxiliaire* sotto *Structure prédicative* raggruppa inoltre due proposizioni strutturalmente diverse tra loro:

- 68 [286] ruote del carro e i piedi de' viandanti ne avessero veramente fatto strazio
 184 [286] Aveva veramente dipinta una torbida angoscia nel volto

Per 184 la registrazione dell'avverbio sotto queste etichette in base alla ricorrenza in una *Structure prédicative* e alla posizione *Interauxiliaire* risulta essere problematica in quanto *avere* non è qui un ausiliare perfettivo ma un verbo pieno e *dipinta* ha una funzione aggettivale. Siamo dunque in presenza di una perifrasi risultativa. Si potrebbe pensare che si voglia raccogliere sotto la categoria *Structure prédicative* soltanto le proposizioni con un verbo che regge un complemento predicativo, ma a questa interpretazione si contrappone il fatto che in questa sezione sono presenti anche perifrasi verbali perfettive, come illustrano gli esempi 164 a p. 286, 217 a p. 285, 28 a p. 258, 40 a p. 258. Si propone dunque si spostare la proposizione 184 sotto *<Veramente postverbal>*.

Infine, a pag. 165 (es. 20a, frase ripetuta a pag. 186 (es. 89a)), come esempio della collocazione di *proprio* tra ausiliare e participio, viene proposta una proposizione in cui l'avverbio si trova tra l'ausiliare e l'infinito:

- 20a. e 89a: Vuoi proprio farmi perdere la pazienza (T)

Le osservazioni qui avanzate mostrano che la classificazione dei dati che sta alla base delle statistiche va in parte rivista ed è ipotizzabile che le argomentazioni sviluppate in base a tali statistiche ne verranno, almeno parzialmente, influenzate.

Lorenza PESCIA

DOMAINE IBÉROROMAN

CATALAN

Joan VENY / Lídia PONS I GRIERA (éd.), *Atles Lingüístic del Domini Català*, Volum I: *Introducció*, 1. *El cos humà, malalties*, Barcelona (Institut d'Estudis Catalans), 2001, 336 pages.

Il y a lieu de signaler la parution d'un chef-d'œuvre de l'atlantographie géolinguistique, à savoir le premier volume de l'ALDC (*Atles Lingüístic del Domini Català*). Ce beau volume, réalisé en format A3 et habillé de bleu marine, dispose de

tous les atouts que devrait avoir un atlas linguistique parfait: bonne maniabilité (format A3), excellente lisibilité de toutes les parties des cartes linguistiques (transcriptions phonétiques à proprement parler, légendes, commentaires et fond de carte), cohérence logique de l'ensemble de l'entreprise atlantographique en tant que telle, mise à disposition d'une carte muette pour l'exploitation des cartes linguistiques en bonne et due forme, réalisation graphique claire des symboles de la transcription utilisée, description détaillée des méthodes (et aussi des avatars) de l'enquête sur le terrain ainsi que l'établissement de listes (par numéro d'ordre et en ordre alphabétique) des localités explorées et des questions qui y ont été posées.

Ajoutons-y encore la bonne qualité du papier utilisé ainsi que celle de la reliure qui confèrent à l'ALDC I aussi l'attrait d'un ouvrage 'solide' au sens matériel du terme.

En voici quelques repères quantitatifs:

- durée des enquêtes: principalement de 1964 à 1978 (cf. [96-98]),
- nombre des items du questionnaire utilisé: 2016,
- nombre des localités explorées (petits villages et grandes agglomérations urbaines): 190 (avec inclusion des régions catalanophones de France (Roussillon et Cerdagne) et d'Italie (L'Alguer/Alghero),
- étendue de la superficie explorée: 58 500 km² (d'où la distance moyenne, entre les 190 points d'enquête, de quelque 17,5 km).

La densité du réseau de l'ALDC dépasse évidemment celle de l'atlas catalan d'Antoni Griera (ALC: 101 points d'enquête) et aussi des parties catalanophones de l'atlas ibérique (ALPI: 96 points d'enquête). Le relèvement des données a été fait directement sur le terrain, par la voie habituelle d'interviews standardisées avec un ou plusieurs témoins. Les trois quarts des enquêtes réalisées ont été enregistrés sur bande magnétique (cf. [99], 2.6.). Les données recueillies ont été ensuite saisies à l'ordinateur tout en leur conférant la structuration d'une véritable 'base de données'⁽¹⁾. Ceci dit, il est évident qu'il s'agit ici d'un atlas pleinement numérisé qui, le cas échéant, pourrait être dépoillé aussi par voie électronique.

Heureusement les auteurs de l'atlas – parmi lesquels figuraient, autrefois et avant la prise en charge de l'ALDC par l'infatigable Joan Veny, également Antoni Badia i Margarit et Germá Colón – n'ont pas cédé aux revendications souvent exprimées de conférer à leur entreprise géolinguistique aussi une allure *sociolinguistique* par l'augmentation du nombre des relevés par localité et, de ce fait, de la quantité des données à élaborer (et à publier!) par la suite. C'est ainsi que l'ALDC est devenu un atlas linguistique classique, digne de ce nom, qui se réfère avant tout à la structuration basilectale du domaine catalan.

Le fond des 179 cartes linguistiques (échelle: 1:1 500 000; carte 1: *Tinc rodaments de cap/Tengo vértigo/J'ai la tête qui tourne/Mi gira la testa, [...]*, carte 179: Té molts nervis/nervios/nerfs/nervi) montre, dans un ton marron clair, la configuration du relief orographique et le cours des fleuves les plus importants avec superposition des limites linguistiques périphériques. Les numéros des 190 points d'enquête ainsi que les données transcrites (selon le système API/IPA), le titre de la carte et toutes les

(1) Les responsables informatiques sont Joaquim Rafel i Fontanal (l'époux de Lídia Pons i Griera) et Cristina Busto.

informations supplémentaires sont, par contre, réalisés en noir. Deux encadrés sont réservés, sur chaque carte, pour signaler la position géographique du domaine linguistique catalan au sein de la Méditerranée, et les données géolinguistiques de l'Alguer/Alghero, la fameuse enclave catalane en Sardaigne.

À souligner aussi la précision et la fraîcheur du texte de l'«Introducció» [7-20] qui évoque non seulement les repères 'positifs' de la genèse et de la fonction de ce nouvel atlas, mais aussi les innombrables (et inévitables) vicissitudes des enquêtes, du financement des travaux, de l'élaboration philologique des données collectées sur le terrain et de leur impression.

Les chapitres suivants portent sur les «publicacions vinculades al projecte» [21-23], les noms des enquêteurs [24], les noms officiels des 190 endroits explorés [25-27] et les «convencions gràfiques» [28-29], y compris la transcription phonétique (système API/IPA) utilisée.

Il est question ensuite («Fitxa tècnica» [31-99]) des détails géo- et biographiques des 190 enquêtes effectuées. Les 179 cartes linguistiques à proprement parler sont précédées de neuf cartes 'techniques' signalant les noms officiels des points d'enquête, ceux des «comarques», des «divisions polítiques i administratives», des divisions ecclésiastiques, puis les noms populaires des localités, des habitants et de leurs blasons populaires («nom humorístic dels habitants»), les glotto- (ou lecto-)onymes respectifs («nom del parlar») ainsi que la langue de la prédication avant et après la Guerre civile espagnole (1936-1939).

A la suite des 179 cartes linguistiques [115-295] l'on trouve, réunies sous la forme de listes, les «respostes amb escassa variació formal», c'est-à-dire des réponses dont la variabilité diatopique est relativement petite. Il s'agit en tout de 19 items (*el cap, la pell, [...], el dit anular, el dit índex*) du questionnaire de l'ALDC.

Ce précieux volume est clôturé par deux index quadrilingues (catalan, espagnol, français et italien) qui se réfèrent aux cartes présentées, tant par numéro d'ordre que par ordre alphabétique.

La «Taula» [335-336] constitue le point final du premier volume de cette excellente entreprise atlantographique à qui l'on souhaite évidemment une continuation régulière et un achèvement plutôt à brève qu'à longue échéance. N'oublions pas que le questionnaire total de l'ALDC comprend quelque 2000 items et que le premier volume n'en visualise que 198 (= 179 + 19). Il y a donc encore du travail à faire. Mais l'excellente qualité du premier volume de l'ALDC qui vient de sortir des presses de l'IEC, donne lieu aux espérances les plus positives⁽²⁾.

Hans GOEBL

(2) Voir aussi le fascicule 15 des «Publicacions de la Presidència de l'Institut d'Estudis Catalans» (IEC) de 2002 qui se réfère entièrement à la présentation publique du premier volume de l'ALDC qui s'est déroulée dans les locaux de l'IEC le 21 mars 2002. L'on y trouve, outre les textes des discours officiels du Président de l'IEC et du Recteur de l'Université Autonome de Barcelone (UAB), ceux de quatre rapports linguistiques alors présentés: le mien (pp. 11-23), celui de Lídia Pons (pp. 25-30), de Joan Veny (pp. 32-38) et de Joan A. Argenter, Président de la Section Philologique de l'IEC et professeur à l'UAB.

CRÉOLES

Armin SCHWEGLER, “*Chi ma “kongo”: Lengua y rito ancestrales en El Palenque de San Basilio (Colombia)*”, Frankfurt/Madrid, Vervuert/Iberoamericana, 1996, 2 vol. VIII + 823 p.

Palenque de San Basilio, antigua comunidad cimarrona localizada en la Costa Atlántica de Colombia a 80 kilómetros de Cartagena, es de especial interés para la lingüística hispánica por haberse formado en ella la única lengua criolla de base léxica claramente española. Sus habitantes siguen manejando una serie de prácticas socio-culturales de raigambre africana, entre las cuales destacan los llamados lumbalúes, que forman el objeto de estudio de la presente obra.

Se trata de una especie de cantos funerales que acompañan los velorios palenqueros y están compuestos en un lenguaje supuestamente enigmático, en gran parte incomprensible para el público, que tanto los lingüistas como los palenqueros mismos han considerado como un remanente de lenguas africanas habladas anteriormente en suelo colombiano. Armin Schwegler rechaza esta hipótesis, afirmando que “el lenguaje ritual palenquero no es ni africano ni incomprensible sino esencialmente una mezcla de palenquero y castellano (producido por un frecuente cambio de código), entrecortado con cierta regularidad por voces arcanas de raíz mayormente africana” [682]. Basándose en datos lingüísticos y antropológicos, el autor decodifica gran parte de las voces oscuras para reconstruir el sentido original de los textos ancestrales.

La primera parte del libro introduce al lector al estudio del lumbalú mediante una breve presentación de la historia y situación lingüística de la comunidad palenquera, que se ve completada por una descripción de las particularidades lingüísticas y las técnicas literarias de los lumbalúes. Éstos están compuestos mayoritariamente en palenquero y en el español local o regional. Su pretendido carácter africano se debe a una serie de vocablos africanizantes pertenecientes al código criollo y por lo tanto inteligibles para el público palenquero (*moná, chimbumbe*), segmentos en glosalía ininteligible africanizante (*unsenge, nyombo*) y elementos fónicos exclamativos y expresivos (*jeh!, olelelelo*). La interpretación se ve dificultada por la falta de un desenvolvimiento temático linear, ya que en los textos se entremezclan fórmulas ancestrales que evocan el tema de la muerte con elementos tomados de la situación del momento y referencias a la genealogía local y acontecimientos de la historia oral.

En la segunda parte, el autor pasa a la decodificación de siete lumbalúes recogidos por él durante sus investigaciones de campo entre los años 1985 y 1993. Cada capítulo presenta la transcripción del texto original con una traducción interlinear al español, seguidas por una discusión pormenorizada de sus componentes en la cual el autor se propone sobre todo aclarar las etimologías, mayoritariamente africanas, de las voces ininteligibles. La confrontación de los textos originales con su traducción española le facilita al lector la tarea de seguir el proceso de la decodificación de los segmentos, pero al mismo tiempo ofrece una idea algo inexacta de los textos: componiéndose de expresiones fragmentarias desconectadas, parcialmente incomprensibles por los palenqueros mismos, éstos no tienen traducción literal, sino que operan en el nivel emotivo y asociativo. El mismo procedimiento se aplica, en la tercera parte, a 26 lumbalúes recogidos por Escalante (1954), Friedemann y Patiño

(1983), y Megenney (1986). En la cuarta parte el autor vuelve a analizar tres lumbalúes previamente publicados por él.

En la interpretación de los textos, el título de la obra *Chi ma "kongo* ‘De los kongos [soy]’ – verso inicial de uno de los lumbalúes analizados – se revela significativo, ya que el argumento clave consiste en postular que el sustrato africano de Palenque es relativamente homogéneo y se limita al elemento étnico y lingüístico bantú, más particularmente al área congo-angoleña. A partir un amplio enfoque comparativo, dentro del cual toma en consideración una cantidad impresionante de publicaciones tanto lingüísticas como antropológicas sobre África, Palenque y otras regiones afroamericanas, el autor se va acercando de las realidades culturales de su grupo de estudio y sus orígenes africanos. El hecho de considerar los datos lingüísticos dentro de un contexto sociocultural más amplio le permite a Armin Schwegler descubrir las etimologías bantúes, especialmente kikongos y kimbundus, de las voces africanizantes ininteligibles. En ello, se apoya en factores fónicos y morfológicos relacionados con las lenguas bantúes, y, del punto de vista semántico, en las interpretaciones de sus informantes y el mundo de las ideas subyacentes a la literatura oral africana y afroamericana. Gracias a la abundancia de evidencia lingüística e indicios externos proporcionada por el autor, la gran mayoría de las etimologías propuestas resulta bastante convincente. Sin embargo, a veces se hace sentir cierto elemento especulativo, como p. ej. en el caso del segmento *mileke milé*, hapax que los informantes palenqueros no saben interpretar y que el autor relaciona con el etnónimo de los *bamileke* del Camerún occidental [634 sqq.], apoyándose únicamente en la coincidencia fonética.

La obra se acaba con un inventario de los lumbalúes estudiados, un glosario de palabras rituales, amplias referencias bibliográficas e índices de los autores mencionados y las palabras y materias estudiadas. Aunque estos materiales son muy útiles para la lectura del libro, no haría falta su aparición idéntica en ambos tomos. La información antropológica y lingüística se ve ilustrada por numerosos mapas, figuras, fotografías e incluso la partitura de un lumbalú.

La conclusión más importante de este estudio es que las cantadoras de los lumbalúes no manejan hoy ningún lenguaje africano, pero que sí existe un continuo de tradiciones africanas (bantúes) en suelo palenquero que permite identificar e interpretar gran parte de los cantos funerarios. El carácter esencialmente moderno del lenguaje ritual abre nuevas perspectivas en cuanto al debate sobre los orígenes del palenquero y del español afrocaribeño, ya que desmiente la hipótesis previamente formulada por Megenney según la cual los lumbalúes reflejan un estado lingüístico más basilectal, intermedio entre el lenguaje bozal y la lengua moderna. Sin embargo, el estudio de los textos ancestrales no viene a apoyar tampoco la teoría monogenética de un sustrato afroportugués, defendida por Armin Schwegler, dado que los rasgos relacionables con un supuesto pidgin de base portuguesa son muy escasos.

“Chi ma "kongo”: Lengua y rito ancestrales en *El Palenque de San Basilio (Colombia)* es – a pesar de cierto elemento especulativo en algunas argumentaciones lingüísticas e históricas – una obra bien fundada y de gran valor informativo tanto para lingüistas como para antropólogos.

Silke JANSEN

DOMAINE GALLOROMAN

FRANÇAIS

Hubert BEAUFRÈRE, *Lexique de la chasse au vol. Terminologie française du XVI^e au XX^e siècle, illustrations de F. Bérille, avec une préface de M.-D. Gleßgen, Nogent-le-Roi* (Bibliotheca Cynegetica, 4), Laget, 2004, XXIII + 419 pages.

La collection dirigée par B. Van den Abeele, jusqu'ici consacrée à des (éditions -) traductions commentées de textes médiévaux (v. RLiR 64, 249), vient de s'enrichir d'un nouveau volume, qui est cette fois un dictionnaire, consacré au vocabulaire de la chasse au vol. Redonnant son lustre scientifique à un domaine magistralement éclairé par Tilander et ses élèves suèdois, cet ouvrage se veut aussi une référence pour les adeptes encore nombreux d'un sport attachant qui a maintenu une tradition ininterrompue depuis le Moyen Âge. Mais alors que Tilander a consacré tant d'ouvrages pour éclairer le vocabulaire de la vénerie, la fauconnerie, qui n'était pas moins importante et qui jouit de surcroît d'un fort capital de sympathie, n'a pas bénéficié des mêmes avancées. Le présent ouvrage, qui a choisi de partir de la nomenclature moderne, est donc le bienvenu et il ouvre la voie à des travaux historiques, dont nombre de ses articles permettent de mesurer l'intérêt, car l'auteur y a renvoyé, quand c'était possible, aux traités médiévaux, qu'il s'agisse du *De arte venandi cum avibus* de Frédéric II, du *Moamin* et du *Ghatrif*, du *Roman des deduis* de Gace de la Buigne, voire même du *Ménagier de Paris*.

Le premier mérite de l'ouvrage est de faire le ménage dans la nomenclature du domaine. Les grands dictionnaires français du XX^e siècle sont en effet assez peu novateurs et se bornent le plus souvent à reprendre les informations de Littré, qui avait déjà servi de source au Grand Larousse du XIX^e siècle. Littré avait su donner une vue représentative du vocabulaire du domaine, comme avant lui Furetière 1690, dont il dépend assez largement. Mais il a puisé aussi à d'autre sources comme le *Traité de Baudrillard*. H. Beaufrère (HB) apporte de nombreuses rectifications au Littré et en particulier dans un annexe [383 – 393], où sont relevés des termes douceux ou écartés. Pour poursuivre cet effort nécessaire dans une discipline scientifique, il faudra donner un tour plus résolument métalexicographique à l'enquête. Ainsi, on ne pourra pas se contenter d'utiliser l'édition de 1701 de Furetière, alors que bien des mots sont déjà dans l'édition de 1690, qui est maintenant à la portée de tout un chacun; le cas échéant, on s'inspirera de l'enquête exemplaire menée par J. Fennis, à propos du vocabulaire maritime dans le Furetière de 1701 (TraLiPhi 26, 75). Les ouvrages de Liger, souvent cités ici, ont connu de nombreuses éditions: sa *Nouvelle Maison rustique* est utilisée dans sa 9^e édition de 1768, mais la première date de 1700; ses *Amusemens de la campagne* d'après une édition de 1753, mais la première date de 1709; son *Ménage universel de la ville et des champs* de 1720 doit reprendre son *Dictionnaire pratique de bon ménager de campagne et de ville* de 1715. Autre classique, *L'Agriculture et Maison rustique* de Ch. Estienne et Jean Liébault a d'abord été édité sous le nom du premier en 1564 (avec des rééditions en 1565, 1570, 1578), auquel vint s'ajouter celui du second à partir de 1583; on aimerait être sûr que le *Traité de Fauconnerie* est bien une innovation de l'édition de 1620. Bien sûr,

on devra recourir au FEW, qui n'a pas été utilisé, alors qu'il reste encore le répertoire le plus complet, même s'il n'est pas original.

La bibliographie des traités, études et éditions cités [406 – 413] est très riche. Elle couvre aussi le Moyen Âge, pour lequel on n'oubliera pas la traduction française du traité de Frédéric II, éditée partiellement par G. Holmér et totalement par L. Minervini (v. RLIR 60, 618). Les traités médiévaux étaient déjà cités dans la note 15 de la p. XXII, mais le lecteur peu informé passera mal commodément d'une liste à l'autre car l'une est classée selon l'éditeur scientifique, tandis que l'autre donne les titres et/ou les auteurs. En outre, les dates données dans la note pour le traité d'Artelouche de Alagona et le *Livre de fauconnerie* de Jean de Francières ne correspondent pas à celles des éditions utilisées.

Le résultat est un ouvrage de qualité, plein d'informations de première main, qui sait se mettre à la portée du néophyte. La technique lexicographique n'a pas été la préoccupation première de l'auteur, mais ses compétences dans le domaine et le désir de faire partager sa passion pour la fauconnerie ont pallié ses quelques faiblesses en la matière. Ce sont elles que nous allons souligner maintenant, non pour dissuader le lecteur de se plonger dans l'ouvrage mais pour proposer quelques motifs de réflexion à ceux, que nous espérons nombreux, qui utiliseront cet excellent lexique.

Dans un domaine comme celui-là, il est en général difficile de faire abstraction de la partie encyclopédique pour réduire un mot à une simple définition linguistique. Pourtant le vocabulaire de la fauconnerie a puissamment inspiré la langue commune avec des mots comme *hagard*, *hobereau*, *leurrer*, *niais*, qui sont traités ici et sont passés dans le vocabulaire général. Le cas inverse s'est aussi produit de mots de la langue générale qui ont été adaptés par la langue de la fauconnerie. Une des tâches du linguiste doit être de saisir l'articulation entre ces deux domaines linguistiques, qui ne fonctionnent pas indépendamment et l'on se souvient que Baldinger en a donné de nombreux exemples, comme à propos de *travail*. L'intérêt linguistique de l'ouvrage réside dans les matériaux nouveaux qui sont ici proposés à la réflexion.

Ainsi le mot *abaisser* est défini par «rationner sévèrement un oiseau sur une très courte période pour stimuler son appétence, et donc son agressivité, afin de le rendre plus entreprenant», définition qui marque un progrès dans le sens de la précision par rapport à ce qu'on lit ds Fur1690: «en termes de fauconnerie on dit, *Abaïsser l'oiseau*, lors qu'étant trop en bon point, on luy ôte quelque chose de son past ordinaire pour le mettre en état de bien voler», ou ds Li (>Lar1866): «en termes de fauconnerie, *abaisser l'oiseau*, diminuer la nourriture habituelle de l'oiseau, afin de le rendre plus léger au vol et plus avide à la proie». De fait, la définition de HB vise à mieux rendre compte de la différence avec *essimer* «faire perdre sa graisse à un oiseau» (cf. Fur 1690: «qui se dit quand pour oster la graisse excessive d'un faucon & l'amaigrir, on luy donne diverses cures»; Li «amaigrir un oiseau pour le rendre moins lourd au vol»). Mais *essimer*, pourtant vivace au Moyen Âge (où il connaît dès le 13^e siècle des emplois métaphoriques) et qui a tenté de passer dans la langue générale au 16^e (cf. les nombreux exemples ds Hu, parmi lesquels ceux de Rabelais et de Montaigne, qui ont assuré la survie de tant de mots), puis dans un autre domaine technique au sens de «épuiser (une plante cultivée)» (Mon 1636 – Trév 1771, cf. FEW 11, 55b), a fini par disparaître des dictionnaires de la langue générale; s'il était encore ds le Petit Larousse de 1905, il n'est plus ds le TLF. Au

contraire, *abaisser* est un verbe bien installé dans la langue générale, où il possède d'autres sens avec lesquels celui de la fauconnerie doit composer. Ce sens est même un peu plus ancien qu'*essimer* et d'extension géographique plus vaste puisqu'on le lit déjà ds le Moamin (*abeissier sa grassece* «amaigrir (un oiseau)»), comme le relève HB, qui le tire du glossaire de Tjerneld. Le même emploi (*abaisar graissa d'ausel*) est antérieurement attesté en apr. ds AuzCassS, et il est notable que le DOM (s.v. *abaissar* 1d «diminuer, réduire la quantité de, réduire l'étendue de») n'ait pas plus que Lv («vermindern») accordé un traitement spécial à cet exemple. On lit le mot même encore plus tôt ds le BesantR 498 – 500 (*Cil la (=sa nature corporelle) mestrie qui l'abesse Et li acore son avel Com l'ostricer fait son oisel Qui l'abesse quant trop est gras*) où il s'agit d'une métaphore, par laquelle l'homme est invité à se comporter envers son corps comme l'autoursier, et donc à boire et à manger sobrement. Plus tôt encore, et c'est le premier emploi en ce sens, *joes tanves et abaissies* LancPrK (*joes megres et abesies* ds LancPrM XVa, 1) signifie «joues maigres», sans qu'il y ait le moindre allusion à la fauconnerie, preuve qu'*abaisser* en ce sens est parfaitement intégré au sémantisme du verbe, comme s' y intégrait bien aussi le sens, seulement médiéval, d'*abeisser sa gorge* «digérer» (cf. afr. et apr. *a.* «faire descendre»). L'article *abaisser* d'HB montre donc bien à quel point on ne peut faire abstraction de l'histoire des mots et des rapports avec ses parasynonymes quand on veut définir exactement un terme technique. On y trouvera aussi plusieurs synonymes, dont certains ont été admis par le lexicographe (*tenir ferme*) et dont d'autres sont présentés avec circonspection (*diminuer le corps / abaisser le corps / baisser le corps*) et ne sont pas l'objet d'entrée dans le dictionnaire.

Terminons par quelques remarques ponctuelles, qu'il serait possible de multiplier: on ne trouve pas *acuré* (*oiseau -*) «par opposition à *oiseau de repaire*» illustré ds Lac et Gdf par une citation de Guillaume Bouchet (qualifié ici «de compagnon de chasse de François 1^{er}» [XVII], mais dont le *Rec. de tous les oiseaux de proye* ne semble pas avoir été mis à contribution sans doute à cause de sa dépendance étroite de Belon). En effet, *oiseau de repaire* est enregistré comme «qualificatif employé autrefois pour des oiseaux de proie de plusieurs mues capturés à l'état sauvage», avec une citation de Belon, largement utilisé ds le dictionnaire même s'il est plus un naturaliste qu'un chasseur. Mais *faucon de repaire* semble avoir de nombreux autres sens d'après ModusT, dont celui de «faucon qui perche toujours à la même place» (v. FEW 10, 261b), qui ne sont pas mentionnés ici; – *affaitable* ne paraît pas être attesté ailleurs que ds Gace de la Buigne, donc au 14^e siècle; dans ce cas l'entrée signalerait un mot à remettre en usage. Inversement *affaiteur* «celui qui dresse des faucons» (dep. Pom 1671, ds FEW 24, 245a) n'a pas été retenu; – *affaitier*, la graphie *affaïtier* attribuée à Flaubert par le TLF, y est suivie d'un *sic*, qui indique bien que «la subtilité» évoquée par HB n'a peut-être pas échappé au rédacteur; – manque *agay* «moelle des os des oiseaux abattus, réservée pour la curée des faucons», attesté dans les principaux dictionnaires d'Est1549 à Stoer1650 (cf. FEW 22, 2, 168a); – *ahuri*, véhicule une étymologie désuète de Dauzat (v. DEAF H722); – la graphie *alèthe*, retenue en vedette, repose sur un rapprochement étymologique fantaisiste avec le grec; il faudrait dresser un inventaire des graphies anciennes; – *antanaire*, le renvoi aux graphies *antenaïs*, *antenois* de Rob repose sur une confusion; cet adj. s'applique à l'agneau; – *âpre*, l'exemple invoqué pour *âpre à la chair* illustre le substantif *âpreté* qui n'a pas été retenu; – *aveuer*, on pouvait choisir comme vedette *avuer* (déjà proposée par Li) de préférence à *avüer*, qui est dite «orthographe logique et contemporaine (cf. supra)»

sans qu'on sache ce qu'est le *supra* annoncé; pour la graphie fautive *anuer*, on aimeraient savoir quel est l'ouvrage de Liger qui l'a instaurée, et c'est de là que viennent les graphies relevées par FEW 14, 430a n.27 ds Trév1771 et EncMCh; – *avillon/avillonner*, on pouvait dire qu'il s'agit de formes pour *aiguillon(ner)*, qui se sont spécialisées très tôt dans le vocabulaire de la fauconnerie puisque, comme le signale HB, Modus donne déjà *havelonnier*; – *branler*, contient aussi le dérivé *branle* pour lequel Lac donne le syntagme *laisser aller le faucon au bransle*, tiré de Budé; – *brochette*, l'exemple du Ménagier décrit l'objet mais ne lui donne pas de nom; noter que l'exemple de Bouchet donne exactement le même texte que Budé cité ds Lac; – *charrier*, au second sens, il y a un exemple de Budé ds Lac; – *dedans* (*mettre ~*), il y a un exemple du substantif dérivé *mise dedans* ici s.v. *affaitage*; – *empiété*, le passage emprunté à Belon, qui constitue le premier exemple, se lit déjà ds Lac, où il est attribué à Budé.

Mieux qu'un dictionnaire de linguiste, c'est un dictionnaire pour linguiste.

Gilles ROQUES

Jan FENNIS, L'œuvre de BARRAS DE LA PENNE, V. *La description des galères*. VI, *Les galères des Anciens*, 1. VII, *Les galères des Anciens*, 2, Ubbergen, Tandem Felix, 2002 – 2003 – 2004, 3 vol., VIII + 245, VIII + 304, VIII + 360 pages.

La publication de cette œuvre restée manuscrite, épave majestueuse d'un dictionnaire non publié, exhumée par notre ami Jan Fennis, se poursuit à un rythme soutenu (v. ici RLiR 66, 309). Il reste trois volumes encore pour que l'éditeur ait terminé cette tâche qui lui vaut toute notre reconnaissance et qu'il ait édifié une œuvre admirable (pour le 16^e s., édition commentée de la célèbre *Stolonomie*, 1978; pour le 17^e s., édition annotée d'*Un manuel de construction des galères*, 1983; pour le 18^e s., l'œuvre de Barras), couronnée par un superbe *Trésor du langage des galères*, 1995.

Les éditions sont toujours impeccables. Les glossaires (un par volume), nourris de l'expérience de l'auteur du *Trésor* – qu'il leur arrive aussi de compléter –, sont très sérieux. L'annotation est à la fois précise et concise. Des dessins modernes de R. Burlet ont été ajoutés en plus des croquis de Barras et des planches d'époque.

Le tome V est d'abord consacré à la mâtore, aux rames et aux ancras. Puis vient l'exposé de la différence entre les termes de *proue* et d'*arrière*. Ensuite le timon est décrit, avec son usage, avec le dossier d'une vive polémique autour du timon de proue auquel Barras s'opposa fermement. Il se termine par un mémoire sur les pavillons.

Les tomes VI et VII sont consacrés aux galères de l'Antiquité. Barras y disserte et polémique à propos de la disposition étagée des rameurs dans les galères antiques, théorie dont il est un adversaire résolu, alors qu'elle est maintenant unanimement admise.

Quelques menues remarques à propos du tome V: 26, *qui* appliqué à un objet n'avait pas besoin d'être corrigé en *laquelle* (cf. BonUsage¹³ 686c); – 77, *concouru[s]t*, *empo[i]gner* et *au[x]quels* (types d'interventions assez courantes dans le texte) ne

sont pas tant des corrections que des béquilles à l'intention du lecteur moderne; elles ne me paraissent pas indispensables⁽¹⁾; – 131, *et pour cet effect* (l. 6 d'en bas), dont je me demande si ce groupe de mots ne serait pas mieux à sa place en début du paragraphe suivant: – 167 (l. 6 d'en bas) lire *repose* au lieu de *repose*.

On pouvait ajouter au glossaires des mots qui sont glosés par l'éditeur dans le texte: *il conste* “il est clair” 75; – *decider du bonnet* 161 que Fennis glose par “opiner du bonnet”, c'est à dire “décider en suivant l'avis de qn sans donner ses raisons” et cette variante n'a pas été relevée jusqu'à présent.

Le glossaire est très bon par sa précision. Un léger défaut consiste dans la trop grande influence du *Trésor* qui amène parfois à donner des définitions de dictionnaire plutôt que des définitions appropriées au contexte – mais comment demander à un auteur de dictionnaire de revenir en arrière pour se faire glossairiste? Ainsi *affouguer* v.pron. “s'enfoncer par la proue” où la définition répond au syntagme *s'affouguer de l'avant*; – de même *affourcher* v.tr.pron “mouiller une seconde ancre dont le câble se croise en fourche avec celui de la première ancre” ne définit pas exactement les trois emplois dans le texte: ancre *affourchée* “mouillée de façon à ce que son câble se croise en fourche avec celui d'une première ancre”; *lorsqu'une galère a deux ancles à la mer, on dit qu'elle est affourchée* “mouiller au moyen de deux ancles (une galère)”; *on s'affourche quelquefois avec une seule ancre*; – *arranquer* recouvre le commandement *arranke* (impér.), qui n'est pas non plus dégagé dans le *Trésor*, à la différence de ce qui est fait s.v. *caler* pour *cale-rem*; – *bricole*, l'occasion était donnée de présenter le syntagme *en bricole* “hors de la ligne d'eau; hors du plan du bâtiment”, qui n'avait pas été dégagé dans le *Trésor*; – de même pour *queue de rat*, qui est dans le syntagme *en queue de rat* “en s'amincissant vers le bout”.

Des astéries signalent les mots ou les sens qu'il conviendrait d'ajouter dans le *Trésor*. On pourrait en ajouter aussi quelques autres comme *pincer le vent* “s'approcher le plus possible de la direction du vent”. Inversement, *auffe* “jонc pour faire des cordages” 34 (cf. *Trésor* 283) manque au glossaire.

On aurait pu être plus accueillant pour quelques mots et expressions qui appartiennent à la langue générale de l'époque et sont ici remarquables: *mettre la coignée à la racine de l'arbre* “entreprendre de réfuter les arguments adverses” 171 (cf. FEW 2, 1529b et DiStefanoLoc 181c); – *consumer* v.pron. “être consommé comme nourriture” 63 (pour enrichir les maigres matériaux de l'article *consumer* du *Trésor* et illustrer le caractère interchangeable de *consommer* et de *consumer*, qui mériterait une étude); – *louche* adj. “peu clair, inapproprié (un argument)” 169 (cf. FEW 5, 473); – *se faire monstre à dessein de le combattre* “inventer qch d'impossible pour mieux en dénoncer l'invraisemblance” 149 (cf. FEW 6, 3, 99b – 100a); – *recepte* ds *estre de* – “avoir la qualité requise” 161 (peut-être provençalisme, cf. FEW 12, 147a).

On a là un travail remarquable.

Gilles ROQUES

(1) L'orthographe de Barras peut aussi avoir déteint sur Fennis, cf. au glossaire *intervale* s.v. *scaume*.

Louis MERCIER, *La Société du parler français au Canada et la mise en valeur du patrimoine linguistique québécois (1902-1962), Histoire de son enquête et genèse de son glossaire*, Préface de Bernard Quemada, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2002, XII + 507 pages.

Les travaux de lexicographie dialectale dans le domaine galloroman sont généralement des œuvres individuelles. Parfois un rédacteur unique a fondu ensemble une collection de listes de mots ou de glossaires, comme Dottin pour le Bas-Maine ou Gagnon pour le Bourbonnais, mais les œuvres collectives sont rares. Il en est d'ampleur limitée, comme le dictionnaire gévaudanais composé par L'escolo gabalo, d'autres qui n'ont pas abouti comme le *Dictionnaire général de la langue wallonne*, mis en chantier par la Société Liégeoise de Littérature Wallonne, d'autres qui ont réussi après réduction des ambitions initiales, comme le *Glossaire des parlers populaires de Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois*, publié par la Société d'Etudes Folkloriques du Centre-Ouest, d'autres à qui un soutien institutionnel permet une longue et féconde vie, comme le *Glossaire des parlers de la Suisse romande*. En général, on connaît mal les méthodes et le déroulement effectif du travail dans ces entreprises et, par conséquent, on ne sait pas très bien évaluer la valeur de leur production. C'est ce qui fait l'intérêt du livre, tiré d'une thèse soutenue à l'Université Laval en 1992, que LM a consacré à la genèse du *Glossaire du parler français au Canada*, œuvre de la Société du parler français au Canada. C'est en effet la principale source sur le lexique populaire québécois jusqu'aux enquêtes de la deuxième moitié du 20^e siècle, celle qui fait autorité pour le début du 20^e siècle et presque la seule qui soit connue en Europe: jusque récemment le FEW ne se référait pour le lexique du Canada francophone qu'à lui et, secondairement, au dictionnaire de Sylva Clapin, de 1894. Ce travail est fondé sur l'examen attentif des archives de la Société, conservées à l'Université Laval et minutieusement décrites dans la bibliographie [437-59]. Le Glossaire a été présenté par ses promoteurs comme une rédaction menée collectivement à partir des résultats d'une vaste enquête linguistique et selon les acquis de la philologie romane. LM s'est proposé de vérifier si cette représentation, qui a généralement été acceptée, correspond bien au processus de travail.

Il commence par déterminer la place occupée par la Société du parler français au Canada et celle de son Glossaire au sein de la lexicographie canadienne [17-114]. Fondée en 1902, cette Société a été pendant une cinquantaine d'années un acteur important de la vie culturelle québécoise par ses revues (*Le Bulletin du parler français*, *Le Parler français*), ses séances publiques annuelles, ses congrès; la presse rendait largement compte de ses activités, la radio en retransmettait certaines. La période de la Révolution tranquille lui a été fatale, mais les projets qu'elle préconisait après la Seconde Guerre et qu'elle n'avait pas les moyens de mettre en œuvre ont été repris par les institutions publiques: le recueil de la littérature orale, l'atlas linguistique du Canada français, l'office de la langue française. Cependant le but premier de la Société a été la réalisation du Glossaire qui a été son grand œuvre. La Société naît à une période où la conscience du décalage entre le français de France et celui du Québec a fait naître deux attitudes opposées, d'ailleurs toujours actuelles: l'attitude puriste qui prône l'alignement et l'attitude émancipatrice qui valorise les particularismes. Le projet du Glossaire visait à combiner l'approche corrective et l'approche descriptive: la description la plus complète possible et éclairée par la comparaison fournirait au public, et d'abord à la Société qui voulait s'engager dans une démarche

prescriptive, tous les éléments lui permettant d'éliminer les particularismes de mauvais aloi et de conserver, s'il le souhaitait, ceux de bon aloi qui relèvent de ce que Lortie qualifiait d'«un véritable français, populaire sans doute, composé d'archaïsmes, de locutions vieillies et de formes dialectales, mais absolument respectable» [127]. Le Glossaire s'inscrit dans la lignée des onze dictionnaires différentiels du québécois publiés de 1741 à 1930, dont huit sont des dictionnaires correctifs et trois seulement descriptifs (Dunn 1880, Clapin 1894, Dionne 1909), ces trois derniers sous l'influence de la lexicographie dialectale française en pleine floraison dans la deuxième moitié du 19^e siècle [101-6]. L'objet assigné au Glossaire, c'est le rassemblement le plus complet des particularismes inconnus des dictionnaires du français académique qu'il soit possible de recueillir auprès de la population rurale [129-30]. Son originalité, c'est son objectif de constituer une somme quasi exhaustive et son organisation collective au fonctionnement complexe [135-69], à laquelle ne participe aucun linguiste professionnel [132-5], quoique ses principaux promoteurs, Rivard et Lortie, aient publié parallèlement des travaux pionniers, qui ont fait date et qui sont toujours consultés. Si la réalisation s'est échelonnée sur près d'une trentaine d'années, la structure du dictionnaire a trouvé très tôt son état quasi définitif [171-8]. Il ne faut pas se méprendre sur les notations de caractère historique et comparatif du Glossaire, la Société «ne s'est jamais donné comme but d'élaborer un dictionnaire historique du français canadien. Ses préoccupations historiques étaient essentiellement liées à son désir de démontrer que la plupart des emplois «non académiques» qui avaient cours au Canada provenaient d'un état ancien du français ou encore de ses variantes populaire et dialectales» [177].

La majeure partie de l'ouvrage [179-360] est consacrée à l'analyse et à l'évaluation de l'enquête linguistique sur laquelle repose l'ouvrage, selon ses auteurs. Elle peut se décomposer en trois phases. Entre 1902 et 1904 est lancée «l'enquête libre»: un certain nombre de correspondants, que LM s'efforce d'identifier, envoient des listes de particularismes [185-227]. Cette phase de cueillette est suivie, entre 1904 et 1906, par une «enquête géolinguistique» [229-322]. La Société a expédié cinq listes de mots classés alphabétiquement et dont les correspondants étaient invités à confirmer ou infirmer l'existence dans leur région et à compléter par des mots ou emplois qu'ils connaissaient. LM est parvenu à identifier une soixantaine des auteurs des réponses conservées, dont les deux tiers sont des ecclésiastiques [263-7]. L'examen de ces réponses sous divers angles permet d'établir qu'il y a bien eu un «noyau stable» d'une centaine de correspondants, que le nombre des réponses a été plus grand dans la région de Québec, mais que cela n'a pas influencé les résultats, car un nombre moindre de réponses dans les autres régions a pu être compensé par leur qualité, que les correspondants, étant donné leur position sociale, ont fait appel à leur compétence passive, voire à leur mémoire, plutôt qu'à leur compétence active [281-5], ou que la représentation des usages de la région montréalaise, minorée au départ, a été améliorée par les enquêtes successives [316]. Malgré les richesses obtenues, il se révélait que ces enquêtes n'étaient pas parvenues à récupérer la somme des particularismes québécois [318-22]. Dans une troisième phase, «l'enquête lexicographique», qui dure de 1908 à 1922 [323-60], les matériaux récoltés, mis en forme par l'équipe de rédaction, étaient soumis à l'examen de correspondants et à l'assemblée générale des membres qui se réunissaient régulièrement. Les membres du «Comité d'étude» (la rédaction) sont tous de Québec [332], mais, sur la quarantaine de collaborateurs identifiés, un tiers n'appartiennent pas à la région de Québec [334] et les

deux tiers sont des ecclésiastiques ou des religieux [331]. Cette consultation corrige peu, mais accroît la nomenclature [350-4]: la version officielle qui en est le résultat compte 78% d'emplois de plus que la version provisoire. La version finale, qui est l'œuvre de Geoffrion [166], enrichira peu, comparativement, cette version officielle [358-9].

Cette analyse minutieuse permet de réévaluer la genèse du Glossaire et la représentation qui en a été donnée [363-95]. Le Glossaire ne repose pas uniquement sur ses enquêtes, comme on a pu le croire: des dépouillements de sources lexicales canadiennes et européennes ont orienté très nettement son développement [364-74]. Le rôle des correspondants et des rédacteurs se limitait dans beaucoup de cas à authentifier l'usage de données repérées dans la lexicographie antérieure. Ainsi s'explique, pour une part, l'enrichissement considérable de la nomenclature (un quadruplement) entre la première version et la version finale et aussi ses limites révélées par les enquêtes postérieures au Glossaire [375]. Parmi le matériel lexical qui lui est parvenu, la rédaction a fait une sélection dont les modalités échappent en partie, au vu des discordances constatées avec les principes affirmés [380]. L'enquête a eu très peu d'effets sur la microstructure du Glossaire [389]. Le comité de rédaction disposait d'informations sur la fréquence et la répartition géographique de ses matériaux, mais celles-ci ne portaient que sur une partie de la nomenclature et, d'autre part, le réseau des correspondants était trop lâche et de valeur trop inégale pour qu'on puisse en tirer des caractérisations formelles [386-7]. Aussi la rédaction finale n'en tient-elle pas compte. Les rares mentions d'ordre géographique ou fréquentiel dans le Glossaire [387-9] sont complètement indépendantes des résultats de l'enquête, qu'elles contredisent parfois. La notation phonétique, qui représente une innovation dans la lexicographie canadienne, ne repose pas sur l'enquête, puisque les correspondants ne maniaient pas l'alphabet phonétique, mais sur les connaissances des rédacteurs et sur leurs déductions, à partir des graphies des correspondants, fondées sur le postulat d'une uniformité de la prononciation québécoise. LM estime que les critiques à l'égard d'un tel traitement relèvent d'un point de vue étroitement dialectologique et «dépassent les exigences habituelles de la lexicographie» [386], ce qu'on accepterait, à la rigueur, chez un lexicographe décrivant sa propre langue, mais pas pour la notation d'usages qu'on ne connaît qu'indirectement. Quant à la définition des emplois répertoriés, elle est tributaire d'excellentes contributions individuelles, que la rédaction définitive n'a fait que recopier [381-2], mais pour une part seulement, car «les rédacteurs ne se privaient pas d'emprunter des éléments de description aux dictionnaires canadiens et français qu'ils avaient à leur disposition» [382]. Malgré l'admiration pour l'œuvre et ses ouvriers qu'il ne cache pas, le jugement final porté par LM est sévère: si la représentation que donne le Glossaire de la réalité lexicale québécoise est plus riche, elle «n'est ni plus précise, ni plus sûre que celles proposées par les dictionnaires précédents» [393]. Et encore sa richesse a-t-elle été remise en question, à partir des années soixante, par les dialectologues, comme Gaston Dulong et Thomas Lavoie, qui enquêtaient directement sur le parler rural québécois qui fait l'objet du Glossaire et qui reconnaissaient, preuves en mains, l'*«image fortement idéalisée»* [391] qu'ont donnée de l'entreprise les préfaciers de l'ouvrage.

Tout ceci est excellemment analysé, soigneusement argumenté, illustré par une riche iconographie, mais limité par le point de vue métalexicographique choisi, qui n'envisage que le processus, comment a été fait le Glossaire, et n'examine que très incidemment son matériau, le «contenu de la nomenclature» [129] ou l'exactitude de

sa description sémantique [245], tout ce qui intéresse au plus haut point les utilisateurs du Glossaire. On aurait aimé que soient envisagées, par des comparaisons, les répercussions des procédures choisies sur la représentation donnée du lexique. Par exemple, il est évident que l'état social de presque tous les collaborateurs (membres des professions libérales et ecclésiastiques) est un biais qui n'est pas sans influence sur l'étude du parler populaire. Comparée aux résultats de l'ALEC, la description du vocabulaire de l'érablière donnée par le Glossaire est assez bonne, par contre aucun des verbes ou des locutions verbales de la liste «enrayer, faire le premier sillon» (ALEC 737) n'est enregistré par le Glossaire: les *parties de sucre* sont un plaisir national, le labour non. Les collaborateurs ecclésiastiques ne se sont pas efforcés de fournir une liste complète des termes religieux employés comme jurons, les *sacres*, et ils se sont bien gardés d'enregistrer une seule des dénominations consignées par des enquêtes moins pudibondes pour «seins» (ALEC 2131) ou «sexe de la femme» (Lavoie 2387), alors que les noms des attributs masculins ne sont pas ignorés. Il y a mieux à faire dans cette voie que ces remarques plaisantes. LM en est plus capable que quiconque, souhaitons qu'il nous donne ce complément.

Jean-Paul CHAUVEAU

Leila MESSAOUDI, *Études sociolinguistiques*, Rabat, Ed. OKAD, 2004, 248 pages.

Cet ouvrage récent est sans doute la publication la plus importante en matière de sociolinguistique marocaine depuis Boukous (1995) et Benzakour/Gaadi/Queffélec (2000)⁽¹⁾. La parution de ce recueil de plusieurs articles, bien documenté, riche en données et en détails, écrit dans un langage qui révèle souvent l'investissement affectif de l'auteur sans pour autant tomber dans les pièges de la subjectivité, est d'autant plus appréciable qu'il peut être considéré comme tout à fait représentatif de l'évolution tant des faits linguistiques que de la recherche linguistique de ces dernières années au Maroc. Son point fort est sans aucun doute la présentation des données analysées et interprétées dans un langage remarquablement accessible, pas trop technique ni complexe. Peut-être l'ouvrage a-t-il été – au moins en partie – rédigé dans un souci de vulgarisation. Toutefois, l'inconvénient est que le lecteur ne peut pas s'empêcher parfois de regretter l'absence d'outils terminologiques et théoriques plus complexes permettant un degré de réflexion et d'analyse plus approfondi – malgré la longue et intéressante introduction [3-42] consacrée à la discussion de problèmes généraux et de différents courants en sociolinguistique. L'approche théorique la plus originale et la plus intéressante est sans doute l'idée de faire fructifier en sociolinguistique les concepts de 'rationalité' [34] et d'"idéal-type" [35-36] de Max Weber.

L'auteur présente les résultats de recherches sociolinguistiques sur différents terrains d'enquête au Maroc, de la dialectologie dans une région montagnarde à la linguistique urbaine de Rabat, des langues de spécialité (technolectes) à l'analyse pragmatique d'échanges conversationnels. Dans ce compte rendu, nous nous limite-

(1) Ahmed Boukous, Société, *langues et cultures au Maroc. Enjeux symboliques*, Rabat, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, 1995. – Fouzia Benzakour / Driss Gaadi / Ambroise Queffélec, *Le français au Maroc. Lexique et contact de langues*, Bruxelles, Duculot, 2000.

rons à la discussion de la troisième et de la quatrième parties, qui attirent l'attention du romaniste en raison de la place accordée au français dans l'analyse et dans la discussion. En effet, le français a son rôle à jouer dans ce jeu complexe d'interactions et d'influences réciproques et variées entre les nombreuses variétés linguistiques en présence et en contact; il s'avère qu'il est toujours incontournable dans le contexte de francophonie maghrébine postcoloniale, notamment en milieu urbain⁽²⁾. Non seulement évolue-t-il sous l'impact des variétés autochtones, mais il est aussi l'un des principaux moteurs de l'évolution des variétés arabes.

Un important champ d'intérêt de l'auteur est représenté par les technolectes, conçus comme des idéaux-types (Weber), et toute la troisième partie de l'ouvrage [151-205] est consacrée à ce domaine. Cette partie est très riche sur le plan descriptif et très bien documentée, mais ici comme ailleurs nous constatons que la réflexion théorique mériterait d'être approfondie, et que la description gagnerait en rigueur si elle se basait davantage sur les outils terminologiques de la linguistique variationniste, notamment structurale. En effet, une analyse variationniste plus fine pourrait montrer que les technolectes, notamment ceux qui intéressent le plus l'auteur, à savoir ceux relevant de l'automobile et du code de la route, sont un domaine par excellence où l'on peut observer le passage de techniques individuelles d'interférence et de traduction à des techniques *conventionnalisées* de variation. De plus, nous aurions apprécié un recours à la philosophie du langage de Wittgenstein, notamment au terme central de 'jeu de langage'⁽³⁾, forme d'interaction symbolique complexe dotée d'un caractère systémique qui englobe tant les échanges langagiers que les activités non langagières, les uns étant inextricablement liés aux autres au sein d'une 'forme de vie'⁽⁴⁾. En effet, l'émergence des technolectes analysés par Messaoudi est un cas paradigmatic de l'interdépendance indissociable entre techniques verbales et extra-verbales; celle-ci est déterminée en grande partie par les paramètres socioculturels de la 'forme de vie' dominante au Maroc en milieu populaire, caractérisée par l'influence réciproque entre les variétés arabes et françaises et l'émergence de nouvelles variétés d'interférence ou 'hybrides'.

Un paramètre socioculturel incontournable au Maroc est évidemment le taux important d'analphabétisme, et dans un contexte sociohistorique de modernisation accélérée, il va de soi que les nombreux analphabètes ne maîtrisant ni l'arabe standard ni le français doivent, eux aussi, pouvoir acquérir un permis de conduire. On comprend aisément que les questionnaires imprimés seraient peu propices à la préparation des candidats illettrés. Ceux-ci se préparent à l'examen en écoutant et réécoulant des cassettes sur la chaîne hi-fi à la maison. Les cours sont dispensés oralement, accompagnés de supports où figurent des images et des symboles. Comme le domaine automobilistique fait partie du noyau dur d'une forme de vie moderni-

(2) L'auteur souligne [110] que le français apparaît notamment sous forme d'emprunts dans les parlers dialectaux urbains ainsi que dans l'alternance codique.

(3) Wittgenstein parle dans la version allemande (originale) des *Recherches philosophiques* de 'Sprachspiel'. Cf. Wittgenstein, Ludwig (1984), *Tractatus logico-philosophicus. Tagebücher 1914-1916. Philosophische Untersuchungen*. Francfort-sur-le-Main: Suhrkamp, pp. 241, 250 et *passim*.

(4) 'Lebensform' dans la version allemande des *Recherches philosophiques* (*ibid.*, pp. 241, 250 et *passim*).

sée qui pénètre le Maroc depuis l'Europe, et étant donné la position centrale de l'industrie automobile française sur le marché marocain, on ne s'étonnera pas que la terminologie relative à ce champ d'activité pénètre également l'espace arabophone. Or, nous observons que le technolecte 'populaire', qui véhicule aussi les cours de préparation, n'a aucune tendance à respecter les normes terminologiques, pas plus celles du français que de l'arabe standard. Le technolecte dialectal trouve un équilibre spontané, même s'il est instable⁽⁵⁾, en forgeant ses propres compositions lexicales et articulations des champs sémantiques. Un nouvel ordre symbolique dynamique est issu du 'chaos' des multiples facteurs jouant chacun son rôle dans ce jeu complexe de contact linguistique et socioculturel (selon le principe *order from noise*, au sens de la théorie générale des systèmes). La terminologie puise, certes, dans l'apport lexical, culturel et référentiel français, mais elle suit les règles morphologiques et phonologiques de l'arabe. Pour cette raison, dans la perception de locuteurs non alphabétisés et dépourvus de compétence dans les variétés standards de l'arabe et du français, les termes sont reconnus comme appartenant à part entière à l'arabe dialectal marocain, et non pas au français. Et jusqu'à présent, personne n'a encore souligné le lien entre cet état de fait et la structure des compositions terminologiques équivalentes en arabe standard moderne dont l'élaboration, il est vrai, s'inspire dans une large mesure des modèles français (aussi anglais). En effet, dans les exemples suivants [180], les termes en arabe standard sont de purs calques du français, traduits quasiment mot à mot. En dessous de la couche arabe manifeste, nous apercevons une sous-structure, pour ainsi dire, 'crypto-française'.

<i>Arabe standard</i>	<i>Arabe dialectal marocain</i>	<i>Français standard</i>
zait al fa'ramil	zi:t l fran	huile des freins
[“témoin (des) freins”]		
al 'amatu 'musawa l ma?	ma r:adja'tur	témoin de niveau d'eau
[“témoin (du) niveau d'eau”]	[“eau (du) radiateur”]	
al 'amatu l wu'qufi d:aru'ri:	stob	témoin d'arrêt impératif
[“témoin d'arrêt impératif ”]		

Ces constats méritent un commentaire par rapport à la restructuration des relations sémantiques. Sur la plan de la morphologie, l'arabe dialectal fonctionne visiblement de manière beaucoup plus synthétique que les deux variétés standards en présence et en contact. L'émergence de la terminologie en arabe dialectal dans le cadre du changement exogène en cours, déclenché par le contact franco-arabe, est d'ordre métonymique, dans la mesure où le terme désignant l'objet indiqué (en l'occurrence, par exemple, l'eau de refroidissement) désigne également l'indicateur de ce même phénomène (en l'occurrence le témoin de niveau d'eau). Le résultat de ce changement sémantique exogène ne correspond pas au modèle français ni, au départ, à celui de l'arabe: les nouvelles structures n'émergent qu'au cours de la dynamique de contact entre ces deux langues et sous l'impact linguistique et socioculturel du français. Cette dynamique donne naissance à de nouvelles variétés technolectales qui sont, en fait, de nature interlectale, variétés dont les structures oppositives, notamment sémantiques, sont réorganisées.

(5) Les variétés émergentes sont «en permanente construction, dé construction [sic] et re construction [sic]».

Un autre exemple qui montre la réorganisation des relations sémantiques au sein de ce champ lexical est le suivant. Selon notre observation, en arabe dialectal marocain, *stob* signifie aussi le panneau “stop”, désigné *qaf* en arabe. Ce mot, qui est en effet écrit en caractères arabes sur les panneaux, est désormais remplacé par une unité lexicale empruntée au français. Le contact linguistique a pour conséquence la ploysémie du lexème *stob* au détriment de *qaf*.

Une partie importante de l’ouvrage de Messaoudi qui attire également l’intérêt du romaniste est la quatrième, intitulée ‘Echanges verbaux rituels’ [207-231]. Il s’agit d’un champ de phénomènes pragmatiques analysés sous le label ‘normes et traditions de discours’ dans le cadre de dynamiques de contact bipolaire entre langues standards et dialectes dans la Romania⁽⁶⁾. Visiblement, des phénomènes analogues sont également repérables dans des situations diglossiques complexes en dehors de la Romania européenne et sont applicables à des contextes de la Francophonie post-coloniale. En situation de dynamique de contact vertical, des procédés de textualisation (‘normes de discours’ en perspective synchronique) de la langue (ou variété) dominée sont légués à la langue (ou variété) dominante (‘traditions de discours’ en perspective diachronique). La production de textes dans la variété dominante suit les règles discursives caractéristiques de la variété dominée : la production est matériellement conforme à la variété dominante, mais sa logique interne (la ‘pensée’) correspond à la variété dominée. La métaphore de «‘métémpsychose’ linguistique» [238] est tout à fait justifiée. Pour la francophonie marocaine, nous avons nous-même souvent pu observer ce type de phénomènes, et la tentative de Messaoudi, basée sur un corpus présenté en annexe [223-231], de systématiser ce champ est appréciable, même si l’approche pragmatique que privilégierait un romaniste n’est pas mentionnée. Messaoudi, elle, se focalise sur la phraséologie et la gestion de la distance, deux facteurs centraux dans l’analyse de normes et traditions de discours. Il est important de souligner le risque d’effets de déformation conversationnelle et de malentendus culturels provoqué par ce type de transfert pragmatique⁽⁷⁾ – comme, par exemple, le questionnement insistant et apparemment hors de propos sur les nouvelles d’autres membres de la famille [220] – phénomène de première importance dans la communication exolingue au Maroc et caractéristique de la francophonie marocaine.

Sur le plan de la linguistique variationniste et de contact, la lecture de l’ouvrage de Messaoudi nous autorise à faire le bilan suivant: le constat le plus important

(6) Cf. Thomas Stehl, «Contacts linguistiques verticaux et traditions du discours comme objet d’une linguistique variationnelle historique», in: Ramón Lorenzo (éd.), *Actas do XIX Congreso Internacional de Lingüística e Filología Románicas, Universidade de Santiago de Compostela, 1989*. Vol. III: *Lingüística Pragmática e Sociolinguística*, La Corogne, Fundación Pedro Barrié de la Maza, 1992, 249-268; cf. aussi Frank Jablonka, «Traditions de discours: leur rôle face aux contacts de langues et de modèles socioculturels»; in: Actes du congrès *Etudes culturelles internationales*, Paris, UNESCO, 15-19 sept. 1999; *Trans*, http://www.inst.at/studies/s_0904_f.htm.

(7) Nous avons constaté, décrit et analysé ce phénomène avec d’autres exemples dans Frank Jablonka, «Il faut faire un effort: un topo métalinguistique marocain», in: L. Messaoudi (éd.), *Actes du colloque du RENACLO*, Université de Kénitra (Maroc), 10-11 avril 2002 (à paraître).

concerne des réorganisations discursives dans le cadre de 'jeux de langage' où des pratiques et techniques langagières et non langagières sont inextricablement liées. En vertu de ces restructurations, les techniques de traduction dans la communication quotidienne en situation de contact permettent aux activités symboliques enracinées dans la vie traditionnelle d'«adoucir» les ruptures dont la 'colonisation' et la modernisation sont responsables. Les données apportées par l'ouvrage de Messaoudi ont le grand mérite de montrer ce type de processus en cours sur le terrain marocain. Toutefois, les analyses ne nous semblent pas suffisamment approfondies. Le regard d'un chercheur européen est autre, et surtout sans doute plus distancié, que celui d'une linguiste marocaine, même si cette dernière a l'avantage d'un accès plus facile et plus immédiat au terrain et aux données⁽⁸⁾. C'est sans doute cet avantage qui a permis de publier un ouvrage aussi riche en données et en détails. Cependant, un travail indispensable reste à faire: celui d'aboutir à une compréhension plus globale de ces processus sociolinguistiques dans un contexte de modernisation à la lumière des apports théoriques de la linguistique variationniste et de contact, tout en enrichissant cette base théorique des Sciences du langage.

Frank JABLONKA

CRÉOLES

Robert CHAUDENSON, *La créolisation: théorie, applications, implications*, Préface de Salikoko S. Mufwene, Paris, L'Harmattan (Collection Langues et Développement), 2003, 476 pages.

Comme l'indique le préfacier «ce livre est plus qu'une synthèse de la recherche de Robert Chaudenson sur les créoles depuis les années 1970. Il représente de toute évidence un progrès [...]» [26]. L'auteur y expose et développe dans une première partie [35-173] sa théorie de la créolisation, qu'il illustre, dans une seconde partie beaucoup plus développée [175-448], par l'examen détaillé, emprunté à des articles dispersés ou neuf sous sa plume, des principaux éléments constitutifs des systèmes linguistiques que sont les créoles français. Comme l'implique le titre, le point de vue adopté est fondamentalement historique, car le rôle de l'histoire est déterminant. En effet, si l'on veut maintenir la notion de langue créole, ce n'est pas la typologie de ces langues, comme on a en vain essayé de le faire, qui peut la définir, mais leur genèse. Celle-ci doit donc être déterminée de façon rigoureuse, en évitant les emplois vagues du terme 'créole' à propos de toute langue qui se forme ou évolue au contact d'autres systèmes linguistiques (du genre: le français, un créole qui a réussi [37]). Comme toutes les langues portent la trace de contacts linguistiques, on le sait depuis Schuchardt, la notion perd toute pertinence si on ne la caractérise pas plus précisément. Aussi la théorie de RC se fonde-t-elle, d'une part, sur une sociolinguistique historique des régions où se sont développés des créoles et, d'autre part, sur la grammaire comparée des créoles. Cette dernière méthode est appliquée exclusivement aux créoles français, tandis que la première ne s'y limite pas.

Dans sa première partie RC synthétise et fortifie la thèse qu'il soutient depuis une trentaine d'années, à savoir que les créoles ne sont apparus que dans un type

(8) Messaoudi [17] souligne en effet «l'importance pour le chercheur de clarifier sa relation au terrain et de se positionner par rapport à celui-ci».

précis de situation démographique, économique, sociale et linguistique, qui est celle de la société de plantation et qui ne peut être mise en place que lorsque l'installation de la colonie est assurée. Ce type d'organisation économico-sociale est fondé sur une agriculture industrielle fonctionnant par l'exploitation d'une main-d'œuvre servile importée en masse de différentes zones d'Afrique et qu'on oblige à parler la langue de ses maîtres dont elle ne prend connaissance pratiquement qu'au contact d'autres esclaves arrivés sur place antérieurement et qui, eux, ont appris la langue des maîtres à leur contact direct. Une telle configuration ne permet aux nouveaux apprenants que l'acquisition d'une forme approximative de la forme déjà approchée par leurs prédecesseurs de la langue des maîtres, et c'est le point de départ de la créolisation. La détermination de cette situation, pour être fiable, doit reposer sur «de vrais travaux faits par de vrais historiens» [113]; à défaut de tels travaux ou d'archives, le créoliste doit lui-même tenter de reconstituer l'histoire des régions créoles. Et RC éprouve son modèle en le confrontant à cinq cas qu'on a opposés à sa thèse ou qui ne paraissent pas y correspondre, ceux des créoles portugais du Cap-Vert et de Korlai, sur la côte occidentale de l'Inde [100-6; 115-9], ceux des créoles français de Guyane et de Saint-Barthélemy [111-5; 120-8] et celui constitué par l'absence de créoles espagnols [128-34]. La situation linguistique de départ doit être cherchée dans la variété de français que parlaient les colons partis de l'ouest de la France aux 17^e et 18^e siècles, dont témoignent les textes contemporains de leur émigration et qu'on peut reconstituer partiellement par la comparaison avec les parlers dialectaux populaires anciens et modernes de ces régions et les français expatriés outremer à la même époque [145-55]. Quant aux langues que parlaient les esclaves, le moins qu'on puisse dire est que leur identification est extrêmement difficile [157-71], les négriers ne consignant pratiquement que la zone d'embarquement, qui est sans rapport avec l'ethnie. Si l'on pouvait le faire facilement, cela n'aiderait d'ailleurs pas beaucoup à la compréhension du processus, du fait que, la plupart du temps, on ne connaît pas l'état de ces langues au 17^e siècle, que les esclavagistes s'efforçaient de faire cohabiter dans une colonie les locuteurs d'une, voire plusieurs, dizaines de langues africaines, ce qui limitait les possibilités d'usage de chacune, que leur usage était en plus interdit et que l'esclave avait tout intérêt et était encouragé à apprendre la langue des maîtres.

Une fois la situation de départ établie, la seconde partie est consacrée à la reconstitution du processus de formation des créoles. Elle est menée, à défaut de pouvoir faire une grammaire historique des créoles français et pour éviter l'arbitraire ou le choix orienté des faits qui s'accordent avec la thèse qu'on veut soutenir, par l'examen des éléments des systèmes linguistiques des créoles «qui ont fait l'objet de débats ou de controverses» [173]. C'est la partie la plus neuve, par rapport aux précédents ouvrages de l'auteur, par l'ampleur et la variété des points abordés et par l'aspect méthodique du traitement qui leur est accordé. RC y prône une méthode comparative et historique classique et riche. Cette méthode étudie chaque micro-système, surtout d'ordre morpho-syntaxique (le nom, les divers déterminants, les adjectifs, etc.), en comparant systématiquement ses composantes et leur fonctionnement dans tous les créoles. Son histoire est retracée dans la mesure du possible à l'intérieur de chaque créole par recours aux textes créoles dont on dispose depuis le 18^e siècle, par l'examen de la variation interne, par la comparaison des créoles de zones à colonisations échelonnées et en partie liées démographiquement, les «générations de parlers» [82-6]. Le stade le plus ancien qui soit atteint est confronté aux divers français du 17^e siècle dont témoigne un riche et varié ensemble de textes littéraires

et documentaires et qui peuvent être reconstruits par la comparaison des différentes variétés ultérieures de français qui ont été décrites. On cherche à y repérer les zones de faiblesse du système, qui sont donc susceptibles d'avoir été mal maîtrisées lors de l'acquisition, où se manifestent la variation, les conflits de règles, les «fautes» et les restructurations, ce que RC appelle curieusement «le français zéro» [184-6], particulièrement dans les français populaires de France et d'Amérique. Enfin on compare les résultats à ceux de l'appropriation du français langue seconde par des adultes en apprentissage non guidé. La recherche s'efforce dans chaque cas de déterminer si les différents micro-systèmes des créoles sont susceptibles d'être rattachés de façon certaine ou seulement plausible à des équivalents du français des colons du 17^e siècle. Si cette continuité ne peut être assurée, on est en droit de recourir à l'emprunt total, ou partiel par calque, à une langue africaine, au «substrat». Tout l'effort de RC, en bonne méthode comparative cherchant à réduire au maximum les hypothèses et, au contraire, à accroître leur cohérence, vise à privilégier la permanence, par-delà les avatars, entre la langue-cible des apprenants et les résultats des diverses appropriations et à minimiser le plus possible le rôle d'un «substrat» aussi complaisant que difficile à démontrer, puisqu'il offre les innombrables possibilités de dizaines de langues africaines, voire plus, sauf dans des cas privilégiés comme l'influence du malgache sur le réunionnais bien identifiable. «Les systèmes phonétiques des créoles français» sont brièvement abordés [210-225], de même que «le lexique» [226-259], l'essentiel étant consacré à «la grammaire» et «la syntaxe» [259-417].

RC réussit le plus souvent à convaincre le lecteur, soit qu'il démontre le rattachement des faits créoles au français, soit qu'il admette, beaucoup plus rarement, un «apport» africain qui a réussi à orienter, dans tel ou tel créole, un choix particulier parmi les variables qu'offrait alors le français. Evidemment, comme il a choisi, comme par gageure, uniquement les points litigieux, il serait bien étonnant que sa sagacité ne rencontrât pas quelquefois de la résistance. Il a le mérite de ne pas chercher à fournir une solution à tout prix et de reconnaître la difficulté lorsqu'elle se présente. Mais il lui arrive de s'en tirer par une pirouette, comme dans le cas des emplois de la préposition *avec* où, selon lui, «il y aurait là, via le français régional, un substrat breton dans les créoles de l'Océan Indien. Dois-je ajouter que je plaisante [...]?» [326]. Mais pourquoi pas, les créoles de cette zone témoignent bien d'un emprunt lexical, via le français des côtes de l'Ouest, au breton *morgad* «seiche» [231]. Ce qui serait plus intéressant, ce serait d'envisager l'histoire des prépositions qui ont signifié en français le comitatif et l'instrumental. On verrait qu'*avec* ne s'est imposé définitivement en français aux dépens de *o*, de *a tout* et de *o tout* qu'à partir du 17^e siècle (FEW 25, 62b; 13, II, 124-5; et l'étude de Löfgren signalée dans la bibliographie du FEW; Ronsard recommande encore l'usage de *o*, v. Huguet) et que bon nombre de parlers dialectaux, notamment de l'Ouest, s'en sont passé jusqu'à l'époque contemporaine, au point que même le très court extrait que cite RC [151] des propos de la poissonnière parisienne des *Complimens de la Place Maubert*, publiés à Paris en 1644, contient encore *o* prép. «avec». Au moment où des Français de l'Ouest partent s'établir outremer, la préposition *avec* est pour eux une nouveauté, de sorte que des emplois étendus comme ceux des Bretons, connus depuis le 16^e siècle (v. DRF 65-6), peuvent trouver un terrain réceptif. En inscrivant l'histoire des créoles à l'intérieur de l'histoire du français, de façon plus fine et plus précise que ne le fait parfois RC, on peut accroître la crédibilité des rapprochements, par exemple dans le cas de la relation entre les interrogatifs haïtiens *ki sa?* «quoi?» et

pouki(sa)? «pourquoi?» et les équivalents normands *qui?* et *pourquoi?* que le FEW signale parmi les variantes des français *quo?* et *pourquoi?*. Cette relation sera plus plausible, et s'accordera mieux avec la théorie de RC, si l'on montre qu'il ne s'agit pas de variantes phonétiques (à ce compte, on pourrait objecter que les dialectes français sont aussi complaisants que les langues africaines), mais de restructurations de l'interrogatif français *qui?*, qui sert à interroger couramment encore au 17^e siècle aussi bien sur l'animé que sur l'inanimé: «qui est-ce qui?» aussi bien que «qu'est-ce qui?» (FEW 2, 1464b, QUÍ et note 6 citant ‘Qui fait l'oiseau? c'est le plumage’ de La Fontaine). En français commun cet emploi est limité à la fonction sujet, mais, notamment en Normandie et en Bretagne, il a été étendu à l'objet et au complément prépositionnel. Les données en cause sont donc à supprimer sous QUÍD (FEW 2, 1467a) et à transférer sous QUÍ, et les données créoles poursuivent un français de l'Ouest qui s'est maintenu dans les parlers dialectaux de cette région et qui est passé dans les français d'Amérique.

Dans la section consacrée aux déterminants possessifs il nous est dit que les français d'Amérique, particulièrement l'acadien, manifestent «des tendances évolutives qui vont conduire à des restructurations bien plus importantes dans les créoles» [303], notamment le «renforcement du possessif par un pronom personnel disjoint» [304]. Mais ce renforcement n'est pas propre à «certains usages de départ» [305], il est banal en français, où coexistent forme simple (*ma maison*) et forme renforcée (*ma maison à moi*) au moins depuis le 17^e siècle, surtout dans l'usage oral. En voici quelques exemples du 17^e siècle tirés d'une base de textes littéraires: *mon avis, à moi* (1666, Molière), *mon défaut à moy* (1699, Dufresny), *sa charge à lui, son étoile à lui* (1680, Sévigné), *nostre folie à nous autres* (1686, Fontenelle, tous Frantext). La locution *est-ce ma faute à moi (si...)?* est attestée depuis 1705 (Regnard, Robert s.v. *brutaliser*). Que les créoles aient eu besoin, pour choisir entre forme simple et forme renforcée délestée de l'élément commun (*mo kaz* vs. *kaz an-mwen*), du renfort des langues africaines, on ne voit guère ce qui pousse RC à en concéder la possibilité.

RC repousse avec raison les exemples de verbes sériels qu'on a avancés comme autant de preuves d'un «substrat» africain, notamment parce qu'on présente comme des sérialisations, avec un usage très large de la notion, des faits hétéroclites. Pour quelques-uns de ces faits on pourrait faire état de données similaires en français ou dans des variétés de français. La conjonction seychelloise *pou dire* «que (après verbe déclaratif)», qui n'a rien de sériel mais qu'on a pourtant présentée comme telle [380-2], est évidemment apparentée au français *pour ainsi dire* [383], mais elle correspond beaucoup plus exactement à la locution adverbiale *pour dire* «pour ainsi dire» qu'on a signalée, notamment, en Normandie (Moisy), en Anjou (Verrier-Onillon) et qui est passée outremer, en Acadie (Poirier). La construction comparative, signalée en louisianais, en guyanais ou en haïtien, qui utiliserait, selon les partisans de la sérialisation dont n'est pas RC, le verbe *passer* (*i méchant passé chien* «il est plus méchant qu'un chien»; *mo gran pasé mo sè* «je suis plus grand que ma sœur»; *kafé-la dou pasé dou* «ce café est trop sucré») [384, 385, 391-2] connaît des valeurs similaires avec le participe-adjectif en français: *il est midi passé* «il est au-delà de midi, plus de midi», dont l'usage a pu être moins contraint: *mais va t'en bien tost et te garde d'estre en ceste ville vingt quatre heures passées* «au-delà de 24 heures, plus de 24 heures» (1550, Marguerite de Navarre, Frantext) ou bien avec la préposition *passé* «au-delà de» (TLF; FEW 7, 711a), avec l'adverbe québécois/acadien *passé* «plus de, plus que»

ou avec des locutions à base verbale comme bnorm. *se passer de boire* «s'enivrer par excès de boisson» (env. 1750, DuPineauC) ou sur la base du participe adjectif comme encore norm. *passé de mureur* «trop mûr», *passé de mûrir*, *passé (de) mûr* (tous ALN 189). Les constructions sont assez variantes pour qu'on puisse envisager comment une nouvelle a pu se greffer sur cet ensemble. On classe parfois aussi parmi les faits de sérialisation les combinaisons «d'un verbe de mouvement qui précise la direction de l'action exprimée par l'autre verbe qui le précède (*accompagner aller*)» [385] et RC accepte d'y voir des «sérialisations lexicalisées» [387]. Ces constructions se rapprochent pourtant de constructions V + à + V de mouvement, attestées en français de la Renaissance: *Le Turc [...] se saulta à nouer [...]* (Marguerite de Navarre, citée par G. Gougenheim, *Grammaire de la langue du 16^e siècle*, Paris, 1974, p. 216), littéralement: *à nager* «en nageant, à la nage», d'autre part dans les français ruraux du centre du domaine d'oïl: *faucher à jeter* «faucher (les céréales) en les couchant sur le sol», *faucher à relever* «faucher (les céréales) en relevant les céréales coupées contre les céréales encore debout», etc. (ALIFO 163, 164; ALCe 314, 315), enfin dans des français expatriés comme celui de Saint-Pierre et Miquelon: *partir à courir*, *venir à descendre*, ou l'acadien louisianais: *partir à se sauver*. Il faudrait évidemment étoffer le dossier pour établir une continuité entre ces quelques exemples. Ils suffisent cependant pour montrer qu'a existé en français une autre possibilité que le géronatif ou des syntagmes prépositionnels pour signifier ce type de modalité; son caractère résiduel et sa récurrence dans divers français laissent penser que la construction a pu être plus répandue. Puisque les créoles ont pratiquement abandonné la préposition *à* (notamment dans la périphrase verbale *être à*), un certain nombre de constructions créoles V + V (du type *pôte ale* «emporter», *pôte vire* «ramener») mériteraient d'être examinées dans une telle perspective. Ces quelques suggestions sur des points particuliers ne font que prolonger la méthodologie constamment suivie par RC.

Il convient d'exprimer deux regrets. Le premier, c'est que la finition matérielle du texte n'est pas parfaite: il a manqué une relecture attentive à certaines pages. Outre des énoncés cocasses («je me réfère assez souvent à d'autres créoles, avec, je le reconnaît, une certaine répugnance à parler des langues que je ne connais pas» [179]), les coquilles peuvent entraîner la perplexité du lecteur. RC stigmatise ainsi un «barbarisme» dans un exemple en seychellois qu'il cite deux fois [380], mais sous deux formes différentes. Dans le second cas (*mô déza dir ou*) il y a clairement «une faute de transcription qui rend la phrase agrammaticale», mais dans le premier (*si mon déza dir u pur dir mô kôtâ Mimi*) la distinction *mon/mô* est correctement sauvegardée, sous des conventions graphiques différentes, par rapport à *mo'n/mon* qui serait seule juste. On cherche vainement dans la bibliographie certaines références comme: Brasseur 1996 [122], Cervinka-Taulier [230, 233], Chaudenson 1990a et 1990b [297], Craig 1993 [356], Dalgado 1900 et 1913 [115], etc. En second lieu, RC invite son lecteur à lui «pardonner des propos parfois un peu vifs» [430]. Le choix qu'il a fait de traiter tous les points litigieux l'amène constamment à discuter et réfuter des opinions contraires aux siennes. Il le fait sans mâcher ses mots, ce qui se comprend très bien quand on voit certains, entre autres sottises, analyser comme des calques des langues bantoues *doigt de pied* «orteil» ou *trou de nez* «narine» [227], ou bien persister à défendre des thèses dépourvues du moindre bon sens et en ignorant superbement les réfutations qui en ont été faites. L'ennui, c'est que, par la force des choses, ces propos polémiques sont récurrents et lassants. L'argumentation n'y gagne

rien et il est douteux que des personnes capables de soutenir des préjugés peu honorables par «laisser-aller intellectuel», selon S. Mufwene dans la préface [13], se laisseront mieux convaincre par des attaques que par des démonstrations.

Au total un livre important qui insère avec une méthodologie rigoureuse les créoles français dans l'histoire du français et de ses formes expatriées, pour faire ressortir avec le plus de netteté possible les caractéristiques exceptionnelles que leur a fait adopter la situation sociolinguistique de la société de plantation.

Jean-Paul CHAUVEAU

PHILOLOGIE ET ÉDITIONS DE TEXTES

Roger BERGER et Annette BRASSEUR, *Les Séquences de sainte Eulalie... avec les autres poèmes du manuscrit 150 de Valenciennes*, Genève, Droz (Publications Romanes et Françaises, CCXXXIII), 2004, 208 pages.

On ne présente plus le poème de sainte Eulalie, qui a été examiné par de nombreux philologues depuis plus d'un siècle et demi, et en particulier depuis la première étude scientifique de Friedrich Diez, *Altromanische Sprachdenkmale*, Bonn, 1846, t. II, p. 15-32. Dans sa lignée, les travaux de Koschwitz, Marchot, Avalle et Hilty, ont approfondi nos connaissances du texte. Ces dernières années, de nombreuses études, de M. Delbouille à R. Balibar, ont mis en évidence la nécessité de prendre en compte le *Rithmus Teutonicus* (ou *Ludwigslied*) qui, copié par le même scribe, le suit immédiatement dans le ms. de Valenciennes. On souhaitait donc disposer d'un ouvrage qui fit la synthèse de travaux épars, c'est ce qu'ont tenté R. Berger et A. Brasseur dans ce volume, qui paraît quinze ans après le colloque de Valenciennes (21 mars 1989), dont les actes ont été publiés sous le titre *La Cantilène de sainte Eulalie*, éd. par M. P. Dion, Lille-Valenciennes, ACCES, 1990. L'ouvrage a aussi un but de vulgarisation, ce qui lui donne, fait par des enseignants expérimentés, un caractère pédagogique bien venu.

La bibliographie [11-21] laisse bien entrevoir le vaste espace que veut couvrir ce livre. On y trouve une section consacrée à la littérature hagiographique, qui concerne le premier chapitre, *Sainte Eulalie, genèse d'une dévotion* [25-44], chapitre où sont répertoriés, par départements, les lieux de culte placés, en France (essentiellement d'oc), sous le patronnage de la sainte espagnole. Au Nord, la ferveur se manifeste par le choix comme prénom et la présence dans les litanies de saints du nom d'*Eulalie*. Le chapitre deux se concentre sur la description du ms. 150 de Valenciennes, tant sa partie principale (copiée «assez haut dans le 9^e siècle») que les additions finales (de la fin du 9^e siècle), qui seront ici publiées. Le but est d'établir que rien dans ce ms. n'a été copié à l'abbaye de Saint-Amand, où il est arrivé à une date indéterminée entre 900 et 1150 environ.

Le plat de résistance est constitué par les chapitres trois et quatre, consacrés à la Séquence romane: Texte, traduction, commentaire et glossaire [61-81] et Étude de langue [83-163]. La bibliographie sur laquelle s'appuient ces deux chapitres est scindée en trois sections: Les séquences de sainte Eulalie [13-14], Études de la langue

[14-20], Dictionnaires et répertoires [20-21]. Quelques mots sur cette bibliographie: la première section, ne vise qu'à être un complément à la bibliographie, riche mais pas exhaustive, consultable sur le site internet de la Bibliothèque Municipale de Valenciennes⁽¹⁾; cette modestie est préjudiciable, d'autant qu'on pouvait espérer une présentation critique de cette bibliographie, qui n'est pas surabondante. La deuxième section contient des titres qu'on attendait sous la première (par exemple, les deux articles de Hilty); elle contient également des inutilités (à commencer par les petits manuels d'A. Joly); d'une façon générale, elle fait la part trop belle à des manuels éprouvés (souvent français) au détriment d'articles ponctuels, comme ceux de M. Pfister; les articles de G. Straka, au contraire, sont amplement cités et même utilisés, mais souvent les auteurs préfèrent à ses explications des hypothèses de P. Spore dans sa *Diphongaison romane*, dont il fait un usage un peu trop large (cf. n° 84); pour les textes de référence, on notera un certain nombre d'ouvrages un peu désuets dans l'optique hautement scientifique que requiert le commentaire d'un monument, non seulement français mais aussi roman (P. Meyer, *Recueil d'anciens textes ...*; G. Moignet, *La Chanson de Roland*) et des indications superflues tant elles vont de soi dans un tel contexte («lexique complet [de RolB] par L. Foulet dont nous avons contrôlé et, éventuellement, corrigé les données»).

Les auteurs donnent donc le texte et leur traduction d'Eulalie, mais sans reproduction du folio du ms., qu'on peut lire en bien des ouvrages et aussi sur le site internet de la BM de Valenciennes; on sera ainsi sensible à l'humour involontaire de l'indication qui accompagne l'indication de l'édition de *La Chanson de sainte Foy*, par A. Thomas: «nous avons préféré cette édition parce qu'elle donne en regard de la transcription le fac-similé du manuscrit» [19]. La traduction est très soignée et elle essaye de rendre sensible non seulement le sens littéral mais aussi la valeur littéraire du texte; c'est peut-être ce qui amène à traduire *Niule cose non la pouret omque pleier* par «Rien n'aurait jamais pu [la] faire plier» (le glossaire assez malheureux sur ce point traduit *pouret* par «pourrait»). On trouve ensuite un commentaire attentif, vers par vers, des faits saillants du vocabulaire et du style du poème; il y a là un aspect un peu négligé dans les travaux du siècle dernier, qui méritait d'être traité à nouveau. Signalons un complément à propos de *preiement* [68]; plutôt que de s'attarder sur les attestations modernes de *priement*, on pouvait signaler l'apr. *pregamen* Lv et même l'awall. *proiemment* (fin 12^e s., SBernSermG). Un glossaire complet a été dressé et il contient des renvois aux paragraphes du chapitre suivant, où est traité le mot en question (qui peut aussi être cité dans d'autres paragraphes).

L'étude de langue est systématique, en ce sens qu'elle passe en revue les voyelles et les consonnes, les unes après les autres, chacune dans les différentes positions qu'elles peuvent occuper. L'avantage réside dans le caractère exhaustif et pédagogique; l'inconvénient dans une atomisation très grande des faits. À la différence de leurs devanciers, les auteurs se sont peu souciés de localiser la langue du texte. Le fait est expédié dans un paragraphe [162-163]. Une fois évacués les traits attribués au wallon, au prétexte qu'aucun d'eux n'est incontestable (mais leur accumulation en 28 vers est pour le moins remarquable), le seul repère admis est l'utilisation des graphies *ko* et *zs*, qui «oriente vers une région proche du germanique», peut-être en

(1) On y accède à partir du site internet de la ville de Valenciennes (www.valenciennes.fr); pour une description de ce site v. l'article recensé ici, RLiR 69, 229.

Basse-Lotharingie, ce qui, notons-le, ne nous éloigne guère de ce wallon qu'on ne saurait voir. Quelques remarques: *raneiet* (RENEGET) que la tradition considère comme un double wallonisme: 1) par la présence du *a* initial (cf. Avalle⁽²⁾ 308-09 et voir maintenant l'étude sur l'alphacisme à la syllabe initiale ds RemacleDifférenciation 52-53); 2) par la non-diphthongaison du *ē[* tonique (cf. Avalle 306, qui traitant avec *raneiet*, *lei* (*ILLAEI), *melz* (MELIUS) et *coist* (COXIT), associe la non-diphthongaison du *ō[* et du *ē[* tonique), est expliquée en deux endroits: sous le n° 8, les auteurs, qui ne font pas mention du traitement régional, concluent par un aveu d'incapacité à justifier le *a* initial; sous le n° 49, ils unissent les cas de *raneiet* et de *coist*, pour les disjoindre aussitôt: *raneiet* serait analogique des formes accentuées sur la désinence, tandis que *coist* reste inexpliqué, tout comme restent inexpliqués *lei* sous le n° 199 (où il est associé à la forme masc. *lui*, qui ne peut pas l'éclairer; voir maintenant sur *lei* RemacleDifférenciation 153, qui cite Eulalie) et *melz* sous le n° 29 (où il se trouve associé à *bel* et *cel*, où le *l* géminé fait normalement entrave); – sous le n° 12 est commenté *maent*, dont les auteurs disent [87] que la graphie «ne présume nullement que [á] libre soit dans tous les cas passé par une étape [ae] comme on continue de le supposer en s'appuyant uniquement sur cette graphie d'Eulalie». En fait, Avalle s'était déjà, en 1966 [308], élevé contre l'usage de cette «forma *maent* (citata in tutte le grammatiche storiche del francese antico, come documento irrefragabile di tale fase)». Et les auteurs de continuer: «On verra sur ce point les hésitations de Straka (*Voyelles Nasales*, p. 250) et, plus proche de nous, la position du phonologue P. Spore, *La diphthongaison romane*, p. 102». Or, si Straka, qui inclinait à penser⁽³⁾, après Schürr et Bourciez mais contre Meyer-Lübke, qu'il y avait eu diphthongaison du [á] libre, ne s'est pas appuyé sur *maent* pour l'établir mais s'est borné à déclarer dans l'article cité que *maent* peut s'expliquer, qu'il y ait eu diphthongaison du [á] libre ou non (c'est ce que les auteurs appellent les hésitations de Straka), P. Spore au contraire est affirmatif et c'est lui seul qui déclare: «le *ae* de *maent* (Eulalie) parle nettement en faveur d'une diphthongaison ou plutôt d'une semi-diphthongaison *a* > *ae*.; – la forme *fou* a souvent été considéré comme un wallonisme, même si elle se trouve aussi en agn. (cf. Avalle 307), ici, sous le n° 79, il n'est plus question à son propos de wallon, et même les attestations ds le ms. A du Poème Moral, relevées par Bayot (p. LXXXIV) et notées par Avalle, ne sont plus évoquées, mais seulement de l'Ouest, alors que les exemples sont agn.; dans les textes en vers, le mot n'est pas à la rime, si bien qu'il ne peut être question que de la langue des copistes, comme pour les formes de *keu* «cuisinier», dont il est bien imprudent de dire [note 30] que «l'auteur de La Vie de saint Thomas Becket écrit *cou*, *cœu* et *keus»; signalons aussi [note 30] que le Roman de Thèbes est mis pour le Roman de Troie; – *diaule* a généralement aussi été qualifié de wallonisme, mais sous le n° 95, le dossier est épaisse d'attestations picardes alors qu'un renvoi à RemacleDifférenciation 128-129 aurait rééquilibré le panorama; – pour la graphie *getter* n° 121, noter qu'elle est fréquente en agn. (cf. AND) et il y aurait lieu d'étudier les rapports qui existent entre le wallon et l'anglo-normand.*

Une des énigmes que présente le texte c'est la présence conjointe des mots *pulcella* et *polle*. L'étymologie de *pucelle* a hanté les nuits de bien des philologues,

(2) Sous ce nom, je renvoie au Recueil de travaux présenté ici-même (RLiR 68, 536).

(3) On se reportera sur ce point à son article de la RLR 71, 289 et n.1.

comme on peut le voir ds le TLF 14, 17a; celle de *polle* est aussi problématique, surtout si loin d'y voir le résultat éphémère de *puella*, on lui donne des siècles d'existence supplémentaires en le voyant encore, comme le fait est suggéré dans le n° 81, dans le terme d'affection *ma pole* (hapax, 1^e m. 13^e s., ComtePoitM), prolongé dans le moderne *ma poule* (dep. 1759, Li), qui dans cette optique n'assimile plus la femme à un volatile peu intelligent mais la hausse au niveau d'Eulalie.

L'ouvrage se poursuit avec l'édition du *Cantica latin* qui précède la *Cantilène*, avec traduction, commentaire stylistique et glossaire complet [165-179], avec l'édition et traduction du *Rithmus Teutonicus* [183-188] et avec l'édition et traduction accompagnées d'un glossaire complet des deux petits poèmes latins qui ouvrent et ferment cette série des poèmes ajoutés aux folios 140 v° – 143 v° du ms de Valenciennes.

Au total, nous avons là un ouvrage qui se situe un peu en marge des travaux précédents sur la *Cantilène*, mais dont l'apport est indéniable, justement par la vue décapante qu'il offre sur le vénérable texte. Mais à côté de cette vision française et latine d'Eulalie qu'il donne, il y a place pour une étude qui regrouperait les textes germaniques et français des Serments de Strasbourg et du ms de Valenciennes et servirait ainsi d'initiation au passé commun des langues françaises et allemandes.

Gilles ROQUES

The History of the Holy War. Ambroise's Estoire de la Guerre Sainte, éd. par Marianne AILES et Malcolm BARBER, 2 vol., Woodbridge, The Boydell Press, 2003, XV + 211 + XIX + 214 pages.

La présente publication propose une nouvelle édition d'Ambroise (qui occupe le tome premier), accompagnée d'une traduction anglaise avec des notes explicatives qu'on lit dans le tome deux. C'est celui-ci qui semble avoir fait l'objet de soins particuliers des éditeurs, car le tome premier n'est pas impeccable. L'édition y est précédée d'une introduction rapide [XI-XV], qui nous rappelle que l'œuvre est conservée dans deux témoins: l'un, complet (Vat. Reg. lat. 1659), sert de base, tandis que pour le second témoin (fragment de 47 vers) les éditeurs en indiquent seulement une publication et ne disent rien sur l'endroit où il se trouve actuellement: c'est à l'Université Keio (Japon) qu'il faut aller le chercher, comme nous l'apprend DEAF-BiblEl s.v. AmbroiseP (sur ce point, l'indication de Françoise Vielliard BEC 160, 7 est erronée). L'introduction contient aussi deux pages de brèves remarques linguistiques, où rien n'est dit sur les régionalismes; l'absence de glossaire n'améliore pas la situation, d'autant moins que les notes du tome 2 sont moins lexicographiques qu'historiques. Ambroise utilise en fait des mots régionaux comme *achamaillier* 10822 v.n. "se battre confusément", norm. v. FEW 6, 1, 118b qui ne cite que des att. dialectales modernes; – *cester* v.intr. "trébucher" 2744, norm. agn. tourang. v. RLiR 58, 575; – *contemple* s.m. "temps" 3016, 3613, 5238, etc., ouest v. RLiR 53, 583; A l'ouest d'où 190; – *estaif* adj. "établi" 7700, 11751, ouest v. BienDireBienAprandre 21, 363; – *parlace* s.f. "conversation" 562, 6645, agn. et norm. v. RLiR 68, 304; – *pichier* s.m. "pot" 388, ouest et sud-ouest, v. RLiR 61, 286; 68, 295; – *repleitier* v.tr. "différer" 272, agn. et norm., n. et ouest v. RLiR 68, 304. Le chapitre sur les principes d'édition nous apprend que la numérotation des vers est différente de celle de l'éd. publiée par G. Paris, mais heureusement celle-ci est indiquée en marge du texte entre crochets carrés.

Par rapport à l'éd. Paris qui était fondée sur la copie de Stengel et qui était très interventionniste, l'éd. Ailes-Barber fait-elle des progrès? Certes, celle-ci est plus conservatrice que leur prédécesseur. Ainsi, le s.m. *hoberel* que G. Paris a introduit dans son vers 1625 et qui est ensuite passé dans plusieurs dictionnaires comme 1^{re} att. (v. DEAF H 501, note 4) disparaît dans le vers 1622 de la présente édition, mais le texte qu'on y lit est curieux: *Joint com[e] hobe sor la loue*; naturellement il faut lire *hobé sor l'aloue*. Le traitement un peu rapide du texte qu'on constate ainsi se retrouve ailleurs. En effet si l'on compare le texte avec le ms., on trouve souvent de mauvaises lectures et des indications insuffisantes ainsi que des corrections malheureuses. Je relève, rien que pour le début, les cas suivants: 28 l. *De l'Hospital* (même erreur dans l'éd. P); – 65 l., le ms. donne *il* (v. l'apparat de l'éd. P); – 92 l. *Engle-tere*; – 95 pas de tréma sur *joefne*; – 108 l. *Com*; – 128 l. *le jor*; – 131 l. *Sulien i tra-mistrent*; – 147 l. *arcesvesques* malgré l'éd. P; – 152 vers faux, supprimer *ne* qui est exponctué dans le ms.; – 170 l. *aconsivre*; – 211 l. *quant*; – 256 *estoit* l. *estoit* (*ert* de l'éd. P est une correction tacite); – 263 vers faux malgré la correction; – 270 *pïert* est impossible; – 272 l. *repleitie*; – 273 *oïre* ne va pas. La consultation de l'éd. P ne semble pas avoir beaucoup aidé les éditeurs à éviter ces petites erreurs. On notera également que les accidents du ms. (mots supprimés comme au vers 6 où *en* est exponctué après *dreit*; mots corrigés comme au vers 83 où le copiste a d'abord écrit *corporalment* qu'il a ensuite corrigé en *corporelment*; lignes biffées comme après le vers 57 où le copiste a exponctué deux vers, etc.) ne sont pas signalés. Dans ces conditions, les lecteurs sont obligés tout le temps de comparer l'édition avec le manuscrit. C'est plutôt le second volume qui leur sera utile.

Takeshi MATSUMURA

Vie de Marine d'Egipte viergene, Poemetto agiografico del XIII secolo, Edizione critica a cura di Barbara FERRARI, Milano, Edizioni Universitarie di Lettere Economia Diritto (Il Filarete: Pubblicazioni della Facoltà di Lettere e Filosofia dell'Università degli Studi di Milano, 193), 2000, 228 pages.

Cette vie de sainte Marine méritait bien d'être mise en lumière. Il s'agit d'un moine, accueilli dans un monastère d'hommes, sans qu'on connût son sexe. Accusée, bien sûr à tort, d'avoir engrossé une jeune fille, elle endure sans broncher les pénitences et ce n'est qu'à sa mort que son innocence éclate au grand jour. Le texte avait déjà été édité dans un ouvrage de Clugnet réunissant les versions de la légende connues en latin, grec, copte, arabe, éthiopien, haut-allemand et français, dont l'énumération montre assez la vaste diffusion. Cette légende appartient au cycle des saintes femmes travesties en homme. L'introduction littéraire, parfaitement informée, montre bien l'intérêt de ce thème, qui débordera de l'hagiographie, ne serait-ce que dans le fabliau de *Frere Denise* de Rutebeuf [15–23]. L'origine lointaine de la vie de Marine est à situer dans la Grèce des VI^e et VII^e siècles, elle apparaît ensuite en latin, sous plusieurs versions, dont l'une, la *Vita sanctae Marinae virginis*, entrée dans le recueil des *Vitas Patrum*, est la source de notre poème [23–29]. Cette *Vita* a été aussi traduite en prose, dans plusieurs versions que BF a examinées dans un travail antérieur, dont elle donne ici les résultats [31–35]; Marine a aussi pris place dans le

Livre de la Cité des Dames de Christine de Pizan. FB examine ensuite l'attitude face à son modèle latin du poète, qui amplifie largement et avec talent le texte [35–48] et en fait une œuvre qui se lit agréablement. Le poème est contenu dans deux mss du 15^e siècle, bien connus par ailleurs (cf. DEAFBibl) et parfaitement décrits [49–57]. L'un (A) est le Vat. Reg. lat. 1728, daté de la fin du dernier quart du 15^e siècle, et d'après lequel Keller a publié dans Romvart (1844) des extraits de cette vie, qui ont été dépouillés pour le TL, alors que Gdf semble citer directement ce même manuscrit. L'autre (B) est le Bruxelles Bibl. roy. 10295-304, daté de 1428–29. C'est ce second ms. qui est choisi à juste titre comme base [59–63]. La très soigneuse étude de la versification [65–69], avec table des rimes [71–81], et la toute aussi soigneuse étude linguistique de la langue de l'auteur⁽¹⁾ [81–86] rendent très vraisemblable la datation proposée (2^e m. du 13^e s.), pour un texte qui ne présente que quelques discrets picardismes (comme il est noté aussi à propos du vocabulaire s.v. *avieutir* ds le glossaire). La langue du ms. B, copié à Ath en Hainaut, est beaucoup plus marquée [87–98] que celle du ms. A [99–100], qui a en outre un caractère nettement plus récent.

L'édition est excellente et accompagnée de notes très perspicaces. Quelques menues remarques: 36 et passim préférer *cou* à *cou* pour le démonstratif; – 115 malgré la note, qui pose bien le problème et défend de façon plausible la leçon de B (*Qui chi vous a aconvoiet <: desirier>*), j'ai un faible (très subjectif) pour le texte de A (*Qui cy vous voulz aconvoier*) à cause de la rime et pour son emploi de *voloir* au sens de “daigner”, qui permettrait de lire *vous voulz a convoier* et n'impliquerait pas nécessairement de vieillir la date d'apparition d'*aconvoier*; – 123–126, je propose:

A tous obediens estoit,
Dont li abbes forment l'amoit
U tels estoit en l'abbéie:
Mout faisoit a prisier sa vie.

“L'abbé l'aimait beaucoup, ainsi que quiconque dans l'abbaye (m. à m. ou bien tel [qui] était dans l'abbaye); sa conduite méritait d'être appréciée”. Le point le plus délicat est le sens du v. 125; je vois dans *u* la conjonction de coordination (et non de subordination) et *tels estoit* est une variante du tour plus fréquent *tels i ot*. Cette interprétation a l'appui du texte latin (*caeteros qui in monasterio erant*), même s'il ne le traduit pas exactement; – 259, je préférerais *Si com je pens*; la faute viendrait de la modernisation systématique des *com* en *comme* (cf. 322, 406, 1006); – 277 point-virgule au lieu de virgule après *toy*; – 281, je lirais plutôt *Ne me merveil s'elle plora*; la faute viendrait d'une incompréhension de *merveil* (ind.prés.1), transcrit *mer-velle*; – 309, la correction n'est pas indispensable; – 435 point-virgule au lieu de virgule après *deshonneree*; – 538 la correction en *s'escusser* est inutile et même fautive

(1) Quelques remarques: 81 n° 3, la rime *fame*: *royaume* n'est pas isolée cf. *fame*: *roiame* ds BeaumJBIS 1122; *dame*: *roiame* ds OmbreB 238, GuillPalMa 32; *ame*: *roiame* ds EscoufleS 1524; – 82 n° 10, les rimes *flour*: *oudour* etc. (qui peuvent transcrire *fleur*: *odeur*) ne méritent pas d'être relevés dans la partie commentant la langue de l'auteur; – 84 n° 5, la rime *mespris*: *repris* ne peut être prise en considération que dans le cas d'une rime léonine ce qui n'est pas vraiment courant dans ce poème.

(il faudrait *soi escusser* cf. Ménard Syntaxe 127c); – 553 lire *haïr*; – 664 et 855 lire *deuist* cf. *euist* 690, *peuist* 620; – 724 point d’interrogation après *requist*; – 1155 il vaudrait mieux imprimer *abëie*; – *repart* (ind. prés. 3 de *repartir* “attribuer”) du ms. paraît préférable à *report* qui devrait être *reporte*.

Les variantes graphico-phonétiques de A [179–186] complètent bien la documentation. Le glossaire très abondant [189–211] est aussi très attentif. Quelques remarques: *aprisier* est à supprimer cf. supra 126; – *assoter* signifie “rendre fou”; – *encombrer* signifie plutôt en 398 “s’emparer de qn”; – *enforcier* est le verbe de la var. de B; A a *efforcier*, qu’on pouvait garder comme lemme (cf. *meffait* pour *mes-fait*); – ajouter *nommer* “accuser” 946; – *rassener* est un lemme fondé sur TL mais *rasener* pouvait convenir et aurait été cohérent avec *asener* (pour *assener* de TL). Pour être complet, le glossaire aurait pu s’ouvrir à quelques mots de A: *amendrir* v.pr. “se faire humble” 540, *assoulagoit* 566 (en var. de *assouagoit*), *degeter* v.a. “expulser” 758, *domer* v.a. “dompter” 1097 (très rare), *touchier* de “traiter d’un sujet” 1130.

La bibliographie [215–228] reflète bien tout le travail mis en œuvre.

Gilles ROQUES

Monica BARSI, *L’énigme de la chronique de Pierre Belon*, avec édition critique du ms. Arsenal 4651, Milan, Edizioni Universitarie di Lettere Economia Diritto (Il Filarete: Publicazioni della Facoltà di Lettere e Filosofia dell’Università degli Studi di Milano, 204), 2001, 390 pages.

Pierre Belon du Mans est un naturaliste bien connu, en particulier des lexicographes. Mais on sait moins que cet infatigable voyageur, curieux de tout, fut sans doute un agent secret. Sa dernière œuvre, jusqu’alors presque totalement ignorée, vient éclairer le personnage. Il s’agit d’une chronique inédite et inachevée, qui a été conservée grâce à une copie réalisée au 17^e siècle par ou pour François Duchesne (le fils du célèbre érudit André Duchesne, connu des éditeurs du Rou de Wace, ou de ceux d’Alain Chartier). Elle révèle un polémiste très engagé dans les rangs catholiques contre les protestants. Et s’il fut assassiné dans le Bois de Boulogne en avril 1565, on ne peut pas exclure un règlement de compte politique. L’introduction retrace l’existence de Belon, protégé par le cardinal de Tournon, puis par le connétable de Montmorency et le cardinal de Châtillon [15–32]. Elle passe en revue ses œuvres [33–35], cf. aussi la bibliographie [371–372]. La Chronique couvre la période 1562–1565. L’éditrice montre aussi que la copie Duchesne a malmené la succession des épisodes et elle s’efforce de la rétablir [38–41]. Le cadre historique est brossé à partir d’une mise en parallèle avec des écrits contemporains, notamment ceux de Ronsard [42–50]. On lira un très intéressant chapitre sur les stratégies rhétoriques [54–66], qui passe en revue les moyens linguistiques employés par le polémiste. Ainsi pour désigner les réformés il emploie *huguenot*, pourvu d’une riche série de dérivés (*huguenauderie/huguenoterie*, *huguenotal*, *huguenotage*, *huguenotesque*, *huguenotique*, *huguenotise*, *huguenotiser*, *huguenotisme*) et terme lui-même dévalorisé par les rapprochements étymologiques proposés (lat. *humus*; Jean Huss), ainsi que *coenateur*, qu’il explique comme un dérivé de *cène* puisqu’ils ont remplacé la messe par la cène (mais je n’exclurai pas une influence de lat. *coenum* “fange”) et pour désigner leurs

pasteurs il utilise *hurbec*, favorisé par une initiale commune avec *huguenot* et qui désigne proprement une chenille qui ronge la vigne; il s'agit d'ailleurs d'un mot probablement régional (sur une bande qui va de la Saintonge et de l'Anjou à l'Ouest, jusqu'à la Bourgogne et à la Suisse romande à l'Est; v. outre ma contribution sur «Les régionalismes dans Nicot», in *La lexicographie française du XVI^e au XVIII^e siècle*, p.p. M. Höfler, 89–90; FEW 17, 561a et BaldingerEtym 1, 777). Il est aussi piquant d'examiner l'emploi qui est fait de l'image du Turc par un homme qui a effectué plusieurs missions dans l'Empire Ottoman. Et naturellement il appelle à la rescousse Godefroi de Bouillon, Saint Louis et Jeanne d'Arc. MB examine aussi les sources de Belon [66–70], où Valère-Maxime tient la première place parmi les classiques, à côté de contemporains comme le théologien Du Préau ou l'historien Jean Sleidan.

L'édition est faite avec soin, même si la valeur du document est un peu diminuée du fait qu'il s'agit d'une copie tardive, mais qui est quand même assez fiable à ce qu'il m'a semblé. MB a eu raison d'insister sur l'intérêt linguistique du texte, qui permet d'atteindre une sorte de brouillon, avant la mise en forme par les imprimeurs. Quelques menues remarques: 157 le morceau de phrase qui va de *les Tucs s'estoient à du pais* s'intègre mal dans le texte; – 158 lire *si n'a-t-on en double que*; – 165 *Antiens* pour *Anciens* (de même 170 *antientes*) peut fort bien remonter au copiste du 17^e s.; – 186 lire *enterré plusieurs*; – 198 lire peut-être *n'ont discretion qui vaille*; – 241 ponctuer plutôt *du monde que, sans scavoir ne pour qui ne pour quoy, ils despeçoient*.

Le glossaire montre une attention de bon aloi, avec utilisation bienvenue des outils nécessaires (Hu, Gdf, DiStefanoLoc et FEW), malgré quelques omissions et faux-pas: *a* (*marqué à la lettre* –), commenté dans la note 291, méritait le glossaire; – *babiole* 124, 239 (1^{re} att., 1582 ds TLF); – ajouter *chasse* (*en -*) 10 “en rut (en parlant de la vache)” (probable régionalisme: surtout Normandie, Anjou, Maine cf. FEW 2, 327b qui n'a pas d'attestation antérieure au 19^e s. et le voit apparaître en français ds Lar 1929), et corriger en conséquence la note 12; – *cheval* (*a -*), commenté dans la note 190, méritait le glossaire; – *desniaiser*, le texte donne *desniaser*; – *ennelouté* lire *envelouté* “couvert de velours”; – ajouter *estaier* 142, qui me reste obscur; – *guaschere* est rapproché de la famille de *gaschier* ds Gdf pour aboutir au sens d’“ordure, souillure”, mais la consultation du DEAF G345-46 ne donne pas d'élément pour appuyer cette hypothèse; en fin de compte, il vaut peut-être mieux y voir une forme de *jachère*, pris dans un sens figuré qui se justifierait mieux dans le contexte; – ajouter *methode* (*avoir - de*) 212 “avoir la bonne manière de (faire qch)” (cf. FEW 6/2, 60a: dep. 1661); – ajouter *pyrauste* 194 “insecte mythologique”; – ajouter *retour* 158 “ruse” (cf. FEW 13/2, 66b: 1669 – Ac 1935).

Au total un travail original sur un texte qui mérite d'être connu.

Gilles ROQUES

Anne-Marie VURPAS, *Chansons en patois de Caluire par Jean Cotton (1800-1866)*, 42220 Saint-Julien-Molin-Molette, Jean-Pierre Huguet, Éditeur, 2001, 135 pages.

Après les *Oeuvres complètes de Guillaume Roquille* parues sous le titre *Le Carnaval des gueux* en 1996 (v. dans cette *Revue*, t. 61, 1997, p. 617-626), et les *Chansons*

et poésies... de Jacques Vache (1999), en collaboration avec J. Lorcin et J.-B. Martin, Mme Anne-Marie Vurpas poursuit avec ce volume consacré à un auteur *caluirord* du milieu du 19^e siècle son remarquable travail de longue haleine au service de la littérature en francoprovençal et spécialement de la littérature ouvrière. Si deux chansons de Cotton avaient été publiées en 1974 dans une *Histoire de Caluire et de Cuire* [9] et si les romanistes avaient eu un avant-goût «du patois spontané, usé mais plein de saveur» de Cotton grâce à *La Catherine*, chanson recueillie en 1981 par Suzanne Escoffier et Anne-Marie Vurpas dans leurs *Textes littéraires en dialecte lyonnais* (p. 352-355), ce sont à présent seize pièces qui sont rendues commodément accessibles. Basée sur un manuscrit unique (sur lequel le lecteur saura peu de choses, sinon qu'il est conservé dans la famille de l'auteur [9]) dont un feuillet est reproduit [114], l'édition est accompagnée de traductions et de notes, d'une introduction (y compris des «Remarques linguistiques» [11-15]) et d'un glossaire.

«Nous ne savons pas grand'chose de l'auteur de ces chansons, Jean Cotton, sinon qu'il est né et a vécu à Caluire de 1800 à 1866» [9]. Certains éléments biographiques peuvent être retirés des textes, mais l'exploitation doit rester prudente: Mme Vurpas indique, par exemple, que Cotton «était, comme il le dit lui-même, chantre à Caluire», alors qu'on lit [4, 9] *chantre de [non à] Caluire*, où *chantre* est à comprendre au figuré: «celui qui chante, qui célèbre en vers» (cf. FEW 2, 236a, CANTOR, et TLF 5, 517 qui attestent frm. *chantre* dans ce sens, dp. 1671, et la chanson 1 de Cotton, *Los Caluirords*, dans laquelle il célèbre son village natal). Les textes de Cotton ne comportent pas d'indication de date. Mme Vurpas date la chanson 6 (*La Marseillaise de Caluire*) de 1848 [59]. Elle remarque néanmoins, à juste titre, que l'auteur «évoque surtout sa vieillesse, époque où, semble-t-il, il composa ses chansons» [9-10]. Ajoutons que la chanson 4 peut être approximativement datée de la fin de la vie de Cotton à l'aide du cinquième couplet. Après un rappel de la figure de Napoléon I^r («Un petit sin moustaches / Fit trimblo de-z individus / In corrones, in panaches») au quatrième couplet – une note n'aurait pas été ici superflue –, Cotton fait allusion aux victoires de Napoléon III («Mes la France n'a rin pardu / De son ancienna gloire, / Partot l'honneur ly est rindu. / De victoire en victoire, / 45 Nou-tros petits rejettons / Ne morchons pas a totons. Ardant din le z-ataques [...]»). Une telle évocation n'est guère possible qu'après un certain nombre de succès militaires (Crimée 1854-1856; Chine 1857-1860; Cochinchine 1859-1867; Italie 1859) et avant les revers du Mexique (1862-1867), ce qui permet de dater le texte de ca 1860.

Les œuvres de Cotton présentent un intérêt surtout linguistique. Elles témoignent de l'état d'un patois de la banlieue de Lyon dans le deuxième tiers du 19^e siècle. Mme Vurpas [11] souligne à juste titre l'étendue de l'influence française. L'édition aurait pu marquer par un changement de caractères les séquences françaises (ou qui sont lisibles comme telles): ainsi *Je me dis*: «*Jean, allons, pas de bétisses*» [2, 63], *On leur dit*: «*Mon doux ange!*» [4, 24], *Chacun me dit d'un ton doux* [5, 62], *Grâce à sa brillante victoire* [6, 24], *L'on jouit de son reste* [8, 8], *Sur mon nom, mon histoire et ma profession* [13, 3], *Plus qu'un mot, pardon de mon peut d'éloquence* [14, 35], *A Madrid, je suis mis comme un seigneur d'Espagne. / A Paris je figure un élégant dandy. / Je me couche à minuit et me lève à midi* [14, 44-46], *Qu'importe le pays, qu'importe le costume* [14, 56]. On notera aussi les titres donnés en français à bien des pièces patoises (3, 5, 6, 8, 9, 10, 13, 14) et un certain nombre de rimes fausses pour l'œil car associant une graphie patoise et une graphie française ou francisante: <*canut: monsieur*>(2, 16:18), <*dédaignu: monsieur*> (2, 56:58), <*gras: pos*> (8, 17:18),

<*grognux: gracieux*> (8, 23:24), <*repas: pos*> (9, 14:16), <*retord: liards*> (9, 18:20), <*pollordes: caluirorda*> (10, 29:31), <*cocarda: caluirorda*> (10, 37:39).

Quelques minuties touchant l'établissement et le toilettage.

1, 105 «Nos, mons rire et barres»: la virgule note-t-elle une aphérèse? – 2, 15: la rime <*besage: tignasse*> autorisait, nous semble-t-il, à corriger en «*besasse*» (du coup, il ne saurait s'agir d'un cas d'influence occitane [14]: toutes les formes occitanes recueillies par FEW 1, 378b, sous BISACCIA, sont d'ailleurs du type *beassa*). – 2, 49, 58: refermer les guillemets à la fin des vers. – 4, 7: deux points à la fin du vers. – 4, 8: guillemets au début du vers et après «*éreinto*». – 4, 44: virgule à la fin du vers. – 6, 41: préférer un point à la fin du vers. – 7, 23: éditer «*cli-qui*». – 8, 37 «La gaito, la santo / Sont deux particullises»: la rime avec «*cusenires*» [8, 40] impose, semble-t-il, de corriger (ou de lire?) «*particulires*» (cf. frm. pop. *particulier* s.m. “individu quelconque” dp. BL 1808, FEW 7, 677b, PARTICULARIS). – 8, 41 et 42: il aurait été plus clair d'éditer «*rêjouy*» et «*oubliy*». – 9, 11: virgule après «*vignes*». – 11, 13: la correction de «*que*» en «*qui*» ne s'impose pas (cf. v. 2). – 11, 17: la correction de «*escornifler*» en «*écornifler*» ne s'impose pas davantage. – 14, 37: éditer «*Que sinifie le mot, s-i n'est qu'un bruit, qu'un son?*» (*s-i* pour “*s'il*”). – 15, 13: il aurait été sans doute plus clair d'éditer «*jaïssove*». – 16, 21 «*C'est un gros benêt / Qui [est] sans soif et prêt à boire*»: on ne sait guère si «[est]» est ajouté ou retranché par l'éditrice; de toute manière, il est préférable pour la syntaxe et le compte des syllabes de trouver le verbe ‘être’ dans *et* = “*est*” (cf. 8, 12). – 16, 52: l. «*a coup <de> poingt*».

D'autres remarques de détail concernent l'interprétation et la traduction des textes.

2, 83 «*Los choux de Pied-Chordon / Fant pliyis le charlettes*»: traduire *pliyis* par “*poyer*” plutôt que par “*plier*”. – 4, 82 «*Si j'ant una place, Dieu marci, / Y est groce a Castellanne*»: allusion au comte Victor Boniface de Castellane, sénateur du Second Empire, gouverneur militaire de Lyon de 1859 à sa mort, en 1862. – 5, 65 «*On se va bien de misère*»: on pourra préférer la traduction d'Escoffier/Vurpas (*op. cit.*, 355), “*On éprouve bien des misères*”, à “*On voit bien des misères*”. – 7, 21-24: ce quatrain ne présente aucune rime. – 10, 29 «*Si vos trovos de grives, / De beirre et de coco, / Una fina pollordes / 30 Et de vin a plein brot*»: plutôt que “*palourde*” [85], donner à *pollordes* (singulier) le sens de “jeune poule engrâssée, poularde” (cf. Vaux [po'lârda] “*id.*”, Jons *polarda* ds FEW 9, 539ab, PULLUS). – 13: pour l'«ancienne tradition» [99] du monologue à laquelle se rattache nettement cette pièce (*Le charlatan de Caluire*), mais aussi la pièce 14 (*Couplet du charlatant*) et la pièce 5 (*La Catherine*, monologue d'une servante à tout faire), v. J.-Cl. Aubailly, *Le Monologue, le dialogue et la sottie*, Paris, 1984, 109 sqq., sur «*Les monologues de charlatans*». – 13, 29 «*Et sos la ligne enfin j'a trio d'autres bûches*» comprendre *sos la ligne* “sous l'équateur” (cf. mfr. frm. *ligne* “équateur” ds FEW 5, 351a, LINEA et TLF 10, 1213) et non “à la frontière” [101]. – 13, 70 «*Y suffit de repondre u public auditeur / Que de la Faculto je suis reçu docteur, / Et que j'a sus gogni dins plusieurs circonstances / De medailles d'honneur de totes le puissances*»: le contexte, où il s'agit pour le *charlatan de Caluire* d'établir sa réputation internationale (cf. «*je vas de royaume in royaume*», v. 72), conduit à traduire *puissances*, non par “*sommités*” [103], mais par “*États souverains*” (< frm. *puissance* dans ce sens dp. Ac 1694 ds FEW 9, 234a, POSSE). – 13, 73 «*Crayis-vos que je vas de royaume in royaume / Corri la guierrie pas debito mon baume, / Et que je vindrins ici vos offris de presints / 75 Pa gogni quoque sous, trompo de brove gins?*»: la locution verbale *corri la guierrie* (73) est traduite, d'après le contexte, par “*courir la campagne*” [103], à partir de quoi le glossaire extrait à tort un substantif autonome *guierrie* “campagne” [133] qu'il appuie par un rapprochement tout à fait invraisemblable avec l'hapax *jarrie* “terre inculte” ds Gdf 4, 637; en réalité, *corri la*

guierrie correspond exactement, à la graphie maladroite *guierrie* (où yod suivant [i] n'est pas noté) près, à Ruff. [kori la gȋeri] "courir le guilledou" (FEW 17, 579a, *WIGILA); il est possible que Cotton se plaise à remotiver le mot sur le verbe *guilli* "tromper" (encore connu dans la région lyonnaise au moins à travers le proverbe *Que vout guilli Guillot, Guillot le guille*, cité par Puitspelu 1890, 210 d'après Cochard, mort en 1831). – 13, 98 «Cor je possede in outre una çartana latta / Qu'à le fenne surtout lève la cataratta»: la traduction «Car je possède en outre une certaine laite» [105], même éclairée par le glossaire («“laite”: il ne s'agit pas du sens précis de *laite* ou de *laitance* mais d'un médicament qui en a l'apparence blanchâtre»), ne convainc guère; allusion sexuelle pour allusion sexuelle, il est préférable, au plan formel, de partir du sens de “gaule” que peut posséder *latta* “latte” (cf. ALLy 482*, notamment aux abords de Lyon, et, pour le sens érotique, frm. *gaule*, par exemple ds GuiraudEr 362; *ad* FEW 23, 7a). – 14, 13 «A c'los que dirant: Plan! / Y e-t-un vra charlatant!»: la traduction “Plan!” [111] n'est pas éclairante; préférer: “Doucement!”. – 15, 31, 53 «sonno le clochette»: comprendre “tirer les sonnettes” (cf. PugetTh. [klu'tfeto] “sonnette” ds FEW 2/1, 790b, CLOCCA) et non “sonner les cloches” [119]. – 15, 67 «Vitia le mariage en traite / Que vint me prendre u colet»: il est préférable de donner à *en traite* loc. adv. le sens de “par trahison” (cf. frm. *en traître* “id.” dp. 1636, FEW 13/2, 152b, TRADITOR et TLF 16, 482; le traitement phonétique par effacement de /r/ postconsonantique devenu final est celui du français populaire, lequel a pénétré dans de nombreux parlers, cf. par exemple mars. *traite A* ds FEW 13/2, 153a), plutôt que de traduire par “en question” [121], sens que rien ne paraît justifier. – 15, 83: il semble préférable de traduire *blanc* par “chenu”. – 16: on pouvait indiquer que cette chanson a probablement été commandée à Cotton pour la *vogue* de Crépieux (cf. la deuxième strophe).

On a dit que l'édition était accompagné d'un glossaire [131-134]. Celui-ci rendra service. Il est toutefois conçu d'un point de vue qui nous semble trop étroit (surtout qu'il s'agit d'une œuvre qui vaut surtout comme *testo di lingua*): n'y sont relevés en effet que «les mots qui n'ont pas de correspondant en français [qu'est-ce à dire exactement?] ou dont le sens est différent de celui que l'on peut trouver en français» [131, et cf. 9]. «Pour l'étymologie, nous renvoyons, écrit Mme Vurpas [131], toutes les fois que cela est possible au *Französisches Etymologisches Wörterbuch*»; pourtant ces renvois sont loin d'être systématiques. Voici quelques observations sur les articles.

acieux: l. 1, 84; – *batillon*: renvoyer à FEW 1, 295b, BATTUERE (lyon. *batillon* “battoir pour le linge”, Rhône [batijō]); – *batillone*: renvoyer à FEW 1, 295b, BATTUERE (lyon. *batillono* “battre le linge”); – *bazana*: dégager *se matisquo la bazana* loc. verb. “se remplir le ventre” (ø FEW 6/1, 461a, MASTICHE et 19, 29b, BATANA); – *bocon*: aj. 1, 57; renvoyer à FEW 1, 582b, BUCCA; – *bônes*: à reclasser dans l'ordre alphabétique; l. 1, 71; renvoyer à FEW 1, 464a, *BOTINA; – *boyaudes*: renvoyer à FEW 1, 420a, BOCULA (cf. Lyon *boyaude* “fille de ferme”); – *égue, eidie*: la glose “eau” est insuffisante; dégager les lexies complexes *égue du Bois-Roux* [14, 32] et *eidie de Cologne* [16, 48]; – *enboroya*: l. 15, 39; – *etioule*: en 15, 53, l. *étioules* avec le texte édité; – *fenna*: la traduction “femme” est insuffisante (définissant ambigu); dans les premières occurrences (où l'on corrigera 15, 72 en 15, 71), le sens est “épouse”; aj. dans ce sens 15, 77 et le francisme *femmes* pl. en 6, 38; en 5, 9, dégager la lexie complexe *fenna in couche*; aj. *fenna* [13, 99; 15, 45] et *femna* [13, 5] dans le sens d’être humain femelle et adulte”; – *flan*: l. *flanc* selon le texte édité; renvoyer à FEW 16, 211b, *HLANKA (sémantisme typiquement francoprovençal); – *gan-doux*: aj. 12, titre, 5, 6 et *passim*; – *liquef*: renvoyer à FEW 16, 489b, LÜKE (cf. Mornant id.); – *matafan*: la référence manque (= 15, 4); – *mochet*: l. “petite touffe de poils au-dessous de la lèvre inférieure, mouche”; renvoyer à FEW 6/3, 254a, MUSCA (frm. *mouche* “id.”) et 255a (Lyon *mochet* “barbiche” en 1721); – *monseriaux*: l. 1, 88; – *nayons*: la glose

“noyons” est insuffisante; dans le passage (*Je nayon la rancuna / Dins un flacon de vin*), le sens est métaphorique (“boire beaucoup pour oublier qch”); – *piollords*: l. 1, 108; – *porettes*: l. 1, 79; – *recrenillia*: l. 13, 30; – *regola*: l. *regoula* selon le texte édité; il était surtout intéressant de noter que ce mot n'est connu, selon FEW 4, 309b, GULA, que par mdauph. [regu'la] “vomissement sans effort”; – *rinche*: en 1, 15, le sens est plutôt “suite de personnes, placées une par une et l'une derrière l'autre, file” (cf. St-MauriceE. *ranche* “file” ds FEW 16, 241b) que “bande”; en 12, 22, on peut préférer la traduction de *in rinche* par “en rang” [95] à la glose “bande” du glossaire; – *rochet*: retirer les parenthèses de la définition; – *rognus*: l. 1, 108; – *truffes*: l. 1, 80; introduire *truffe* avant 15, 8; renvoyer à FEW 13/2, 386a, TUBER (frm.Lyon *truffe*) et 387-8 pour l'histoire du mot; – *usa*: aj. 7, 40; renvoyer à FEW 14, 71b, USARE (Rhône ['yza]); – *viage*: l. 1, 91; FEW 14, 381, VIATICUM, auquel il est renvoyé n'atteste pas le sens de “charroi” (cf. plutôt 14, 382ab, mais sans attestation francoprovençale); – *vitia*: l. 15, 66; aj. 5, 41 et 53 (ainsi que 8, 1 et 15, 97 pour *vitia*); renvoyer à FEW 14, 427b et n. 51, VIDERE; – *vigoré*: l. 15, 101; renvoyer à FEW 14, 446b, VIGOR (frm.Lyon *vigoret*); – *voidi*: renvoyer à FEW 14, 590b, *VOCITUS (Rhône [vwe'di]); – *vogue*: signaler qu'en 16, 10 (et aj. 16, 24) il s'agit d'une occurrence du mot français; renvoyer à FEW 17, 606-7, *WOGON; – *vorendra*: aj. *vorindra* 2, 67.

Du point de vue lexicologique, d'autres faits pouvaient mériter le glossaire:

– *bouchon* s.m. “cabaret” [2, 21] (cf. DRF 132-3); – *caque* v. intr. ind. pr. 3 “défèque” [5, 54], intéressant jalon chronologique (cf. DRF 211); – *casaveska* s.m. “caraco” [4, 66], bien que signalé dans l'introduction [15] et en note [49] (sur ce mot, attesté en français depuis 1844 sous la forme *casavéika*, v. maintenant E. Buchi, “La langue des revues féminines parisiennes du milieu du 19^e siècle [...]”, in: W. Dahmen *et al.*, éd., *Historische Pressesprache, Romanistisches Kolloquium XIX*, à paraître); – *clarinette* s.f. “fusil” [6, 4] (v. FEW 2, 743b, CLARUS: seulement Paris id., ‘pop.’ dp. BL 1808); – *coford* s.m. “blatte” [13, 33] (donnée intéressante pour l'histoire du mot; cf. FEW 19, 76b, KAFIR, et n. 8; TLF 4, 1150); – *crinolina* s.f. [5, 19] (intéressant pour la chronologie du mot et pour la datation de la chanson); – *frons frons* s.m.pl. “accords bruyants de certains morceaux de musique populaire, flonflons” [8, 8] (ø FEW 3, 627b, FLON-; frm. *flonflons* dans ce sens dp. Lar 1872 seulement ds FEW, l. c., et TLF 8, 990); – *gros sou* loc. nom. m. “pièce de monnaie valant deux sous” (Besch 1845 – sans définition – ds FEW 12, 51a, SOLIDUS; 1870, Rimbaud, v. *Parade sauvage* 8, 1991, 9-10; Li 1871; Lar 1875 «et abusivement, aujourd'hui, pièce de dix centimes») [13, 62]; – frm. *jouir de son reste* loc. verb. [8, 7] “profiter des derniers temps où l'on est en possession d'un avantage qui va être retiré (ici: la vie)”: dp. Lar 1875 seulement ds FEW 10, 318b, RESTARE; – frm. Caluire *nin* pron. adv. “en” [11, 6] (régionalisme tenace, cf. J.-P. Chambon ds G. Kleiber/M. Riegel, éd., *Les formes du sens. Études de linguistique française, médiévale et générale offertes à R. Martin*, Louvain-la-Neuve, 1997, 71-2); – *poti* s.m. “pâté” [5, 32] (v. FEW 7, 747a, PASTA, complété ds G. Kleiber/M. Riegel, *op. cit.*, 76); – *plan* [14, 13]: l'emploi interjectif “(pour inciter au calme, à la modération)” de cet adverbe n'est pas relevé FEW 9, 29b, PLANUS; – *pullion* s.m. “puceron” [6, 15] (cf. FEW 8, 150a, PEDUCULUS); – *vi* s.m. “boisson alcoolique provenant de la fermentation du jus de raisin” <: *veni*> [5, 48] (ailleurs *vin* <: *boudins*> 5, 26, 7, 28 et 42, 8, 41 et 56, etc.): forme qui pourrait ressembler à un occitanisme (cf. les remarques de Mme Vurpas, p. 14).

Encore quelques notes sur l'index des noms de lieux [134].

Sous *Boisse*, l. *Boisse (la)* avec le texte édité; – aj. *Bregan* [9, 40]; – sous *Caluire*, aj. 1, 5 et 76, 14, 54, 15, 85; – aj. *Croix-Rossa (la)* 1, 25 et 12, 17; – sous *Cuire*, l. 1, 77; – l. *Dauphino (le)*; – aj. *Grand St Barno (le)* [13, 23]; – remplacer *Marcires (Lès)* à son ordre

alphabétique; – l. *Pelléru (le)* et aj. 2, 35; – sous *Naron*, supprimer la référence à 2, 35; – aj. *Neuville* 13, 93; – aj. *Neuville (la)* 1, 40; – sous *Reillors*, l. *Réllords* avec le texte édité; – sous *St-Clor*, l. *St Clar* en 13, 55 avec le texte édité; – aj. *St-Savin* 9, 40; – aj. *Trévoux* 13, 93; – sous *Varna (Le)*, aj. 10, 56 (et var. *Varnat*).

Il ne reste qu'à remercier Mme Vurpas de cette nouvelle contribution à notre connaissance de la langue et de la littérature populaire francoprovençales.

Paris-Sorbonne

Jean-Pierre CHAMBON

